



COMMUNE DE SAVIGNY

Rapport de la Municipalité de Savigny au Conseil communal

04/2017

Gestion communale 2016

Réf. : AG 1835

I:\1-administration_generale\classement\1835\Année_2016\TRAVAUX_MUNI\RAPPORT_DE_GESTION_2016.docx

Savigny, le 18 avril 2017

TABLE DES MATIERES

1.	INTRODUCTION	10
2.	AUTORITÉS	11
2.1	Section 1 Organisation	11
2.1.1	Législature	11
2.1.2	Systèmes électoraux	11
2.1.2.1	Conseil communal	11
2.1.2.2	Municipalité	11
2.2	Section 2 Conseil communal	12
2.2.1	Composition (AG 1116)	12
2.2.2	Bureau du Conseil communal	13
2.2.3	Commission de gestion pour l'exercice 2016	14
2.2.4	Commission des finances au 31 décembre 2016	14
2.2.5	Commission de recours en matière d'impôts au 31 décembre 2016	14
2.2.6	Séances du Conseil communal (AG 1741)	15
2.2.7	Communications de la Municipalité au Conseil communal	16
2.3	Section 2 Municipalité	17
2.3.1	Dicastères de la Municipalité (AG 1464)	17
2.3.2	Séances de la Municipalité (AG 1464)	19
2.3.3	Activités de la Municipalité.....	19
2.3.4	Manifestations diverses (AG 63)	20
3.	ADMINISTRATION GÉNÉRALE / FINANCES / SÉCURITÉ SOCIALE	25
3.1	Section 1 Administration générale.....	25
3.1.1	Organisation	25
3.1.2	Personnel communal (AG 669/671/1548)	25
3.1.2.1	Postes de travail.....	25
3.1.2.2	Personnel temporaire et stages divers	26
3.1.2.3	Apprentissages	26
3.1.3	Formation professionnelle et sécurité du travail (AG 282/802)	26
3.1.4	Site internet et services en ligne de l'administration (AG 34/394).....	26
3.1.5	Informatique, matériel de bureau et appareils divers (AG 394/1053)	28
3.1.6	Bibliothèque de Savigny-Forel (AG 872).....	28

3.1.6.1	Préambule.....	28
3.1.6.2	Réorganisation du volet scolaire.....	29
3.1.6.3	Réorganisation du volet public.....	29
3.1.6.4	Synthèse de la réorganisation	30
3.1.6.5	Rapport d'activités	30
3.1.7	Information au public (AG 172/929/943/1893).....	30
3.1.8	Statistique de la population (AG 599).....	31
3.1.9	Naturalisations (AG 1271/1921/1922).....	31
3.1.9.1	Commission communale des naturalisations	31
3.1.9.2	Naturalisations ordinaires (article 8 LDCV).....	31
3.1.9.3	Naturalisations facilitées cantonales (articles 22 et 25 LDCV)	32
3.1.10	Initiatives et référendums 2016 (AG 1692)	33
3.1.11	Votations fédérales et cantonale 2016 (AG 1788).....	34
3.1.12	Elections communales pour la législature (2016-2021) (AG 1665)	35
3.1.13	Easyvote (AG 1788).....	36
3.1.14	Inspection de la préfecture (AG 290)	36
3.1.15	Réception des nouveaux habitants et des jeunes citoyens (AG 1655/1704)	36
3.1.16	Course des aînés (AG 1722).....	36
3.1.17	Nonagénaires (AG 1656)	37
3.1.18	Marché communal (AG 1609).....	37
3.1.19	Amicale des Savigny de France et de Suisse (ASFS) (AG 274).....	38
3.1.20	Transports publics (FI 1428 – AG 39/751).....	39
3.1.20.1	Transports publics régionaux.....	39
3.1.20.2	Participation communale aux coûts non couverts des lignes de trafic régional et assimilé	41
3.1.20.3	Cartes journalières CFF	42
3.1.21	Cultes (IPC 648 – AG 198).....	43
3.1.21.1	Statistiques.....	43
3.1.21.2	Paroisse de Savigny-Forel (Lavaux).....	43
3.1.22	Relations Etat / communes – Péréquation (AG 497)	43
3.1.23	Conventions de collaboration (TR 1939 – SI 1377 – DB 204).....	44
3.1.24	Association Lavaux Patrimoine mondial (AG 36).....	45
3.1.25	Lausanne Région (AG 197).....	45
3.1.25.1	Rapport d'activités	45
3.1.25.2	Historique	46
3.1.25.3	Organisation.....	46

3.1.25.4	Assemblée générale	47
3.1.26	Centre sportif de Malley (AG 1984).....	47
3.2	Section 2 Finances.....	48
3.2.1	Rapport des comptes (FI 1738).....	48
3.2.2	Arrêté d'imposition (FI 1790)	48
3.2.3	Plafond d'endettement – législature 2016-2021 (FI 1919)	48
3.3	Section 3 Sécurité sociale.....	49
3.3.1	Chômage (SECU 99).....	49
3.3.2	Exécution forcée d'expulsion (SECU 1834)	49
3.3.3	Association régionale pour l'action sociale (ARAS) (SECU 586).....	49
3.3.4	Facture sociale (SECU 685).....	49
3.3.5	Santé publique (SECU 531)	50
3.3.5.1	Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD).....	50
3.3.5.2	Aide et soins à domicile	50
4.	SERVICES INDUSTRIELS / ASSAINISSEMENT	51
4.1	Section 1 Services industriels	51
4.1.1	Approvisionnement en eau potable (SI 1114/1521).....	51
4.1.1.1	Production d'eau	51
4.1.1.2	Analyse des résultats des comptages 2016	53
4.1.2	Qualité de l'eau (SI 40/899 – TR 1018).....	53
4.1.3	Etat et entretien du réseau (SI 146/385/1545/1858 – AG 254 – PO 1903).....	54
4.1.3.1	Gestion du réseau.....	54
4.1.3.2	Fuites	54
4.1.3.3	Compteurs.....	56
4.1.4	Renouvellement de conduites et d'infrastructures (SI 1545/1858/1969/1990)	56
4.1.4.1	Route de Mollie-Margot.....	56
4.1.4.2	Cabane de Praz-Dom-Nicod.....	57
4.1.4.3	Bornes hydrantes	58
4.1.5	Extension du réseau (SI 1230/1377/1521/1545/1858).....	58
4.1.5.1	Captages des sources du Renard et de Bron.....	58
4.1.5.2	Approvisionnement de la partie inférieure des Monts-de-Pully	59
4.1.6	Matériel, machines et véhicule du service des eaux (AG 254)	60
4.2	Section 2 Assainissement.....	61
4.2.1	Station d'épuration (STEP) de Pra Charbon (TR 46)	61

4.2.1.1	Bassins.....	61
4.2.1.2	Centrifugeuse.....	61
4.2.1.3	Autres travaux d'entretien	61
4.2.1.4	Taxe fédérale supplémentaire	62
4.2.2	Etat et entretien du réseau (TR 46/1912).....	62
4.2.2.1	Station de relevage de la Claie-aux-Moines	62
4.2.2.2	Autres travaux d'entretien	63
4.2.3	Renouvellement de canalisations et d'infrastructures (TR 1912).....	63
4.2.4	Extension du réseau (TR 1912/1956/1992).....	63
4.2.4.1	Assainissement du quartier des routes de Lutry, des Miguettes et de Tantérine.....	63
4.2.4.2	Ouvrages projetés.....	63
4.2.5	Installations particulières d'épuration (TR 122/1912).....	63
5.	ECOLES / ACCUEIL DES ENFANTS.....	64
5.1	Section 1 Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ)	64
5.1.1	Organes 2016 de l'ASIJ (IPC 1968)	64
5.1.1.1	Conseil intercommunal	64
5.1.1.2	Comité de direction	66
5.1.2	Activités 2016 du Conseil intercommunal.....	68
5.1.2.1	Séances	68
5.1.2.2	Objets traités	69
5.1.3	Activités 2016 du Comité de direction	70
5.1.4	Récapitulation des comptes et budgets de fonctionnement.....	70
5.2	Section 2 Accueil de la petite enfance.....	71
5.2.1	Association Accueil Petite Enfance Réseau d'Oron (APERO) (IPC 1973)	71
5.2.1.1	Communes membres.....	71
5.2.1.2	Organes 2016	71
5.2.1.3	Activités 2016 et collaboration intercommunale	72
5.2.1.4	Récapitulation des comptes et budgets de fonctionnement.....	72
5.2.2	Structures d'accueil du réseau APERO (IPC 1973).....	72
6.	DOMAINES ET BÂTIMENTS / FORÊTS / TRAVAUX / DÉCHETS	73
6.1	Section 1 Domaines et bâtiments.....	73
6.1.1	Entretien des immeubles (DB 277).....	73
6.1.2	Forum (DB 38/277).....	73
6.1.3	Maison de commune (DB 56/186/277).....	78

6.1.4	Eglise (DB 277/568).....	78
6.1.5	Complexe scolaire (DB 54/277).....	79
6.1.5.1	Transformations et équipements du bâtiment des classes spéciales	79
6.1.5.2	Installation d'un réseau informatique dans les bâtiments	80
6.1.5.3	Protection incendie	81
6.1.5.4	Entretien.....	82
6.1.6	Ancien collège (DB 104/277).....	82
6.1.6.1	Protection incendie	82
6.1.6.2	Entretien.....	82
6.1.7	Pavillon (AG 409/1780 – DB 277/1141 – IPC 633/1202)	82
6.1.7.1	Redistribution des locaux.....	82
6.1.7.2	Psychomotricité scolaire	83
6.1.7.3	Ecole de musique de Savigny-Forel	83
6.1.7.4	Ludothèque « La Cigale ».....	84
6.1.8	Villa des maîtres (DB 384).....	84
6.1.9	Agora (DB 2).....	84
6.1.10	Collège du Jorat (DB 277/695).....	85
6.1.11	Vestiaires et terrain de football de Saint-Amour (DB 1045).....	86
6.1.12	Contrôle des installations électriques (SI 1858 – DB 2/868).....	86
6.1.13	Contrôle des citernes des bâtiments communaux (TR 688).....	86
6.1.14	Équipements et matériel (AG 742).....	87
6.1.15	Déprédations aux bâtiments.....	87
6.2	Section 2 Forêts	88
6.2.1	Généralités (DB 5).....	88
6.2.2	Travaux d'entretien des forêts (sylviculture) (DB 5/31)	88
6.3	Section 3 Travaux	89
6.3.1	Réseau routier et places (TR 230/1519/1584 – PO 432/1903).....	89
6.3.1.1	Entretien 2016.....	89
6.3.1.2	Signalisation et marquage routiers	89
6.3.1.3	Déneigement.....	89
6.3.1.4	Accidents de la circulation	89
6.3.2	Eclairage public (TR 495).....	90
6.3.3	Trottoirs et aménagements routiers (TR 1519/1980/1981)	90
6.3.3.1	Route de la Roche	90
6.3.3.2	Route d'Oron.....	90

6.3.3.3	Route de la Claie-aux-Moines : aide à la traversée.....	90
6.3.4	Places de jeux (TR 304).....	90
6.3.5	Cimetière (TR 795).....	91
6.3.6	Entretien des cours d'eau (TR 953).....	91
6.3.7	Entretien des espaces verts (TR 133).....	92
6.3.8	Véhicules et machines du service de la voirie (AG 1761).....	93
6.4	Section 4 Gestion des déchets.....	94
6.4.1	Ramassage et collecte (TR 58).....	94
6.4.2	Quantités de déchets collectés (TR 58).....	94
6.4.3	Déchetterie des Gavardes (TR 1939).....	95
6.4.3.1	Exploitation.....	95
6.4.3.2	Collaboration avec d'autres communes.....	95
6.4.4	Réglementation sur la gestion des déchets (TR 1962).....	95
6.4.4.1	Taxes.....	95
6.4.4.2	Contrôle.....	95
7.	POLICE DES CONSTRUCTIONS / URBANISME.....	96
7.1	Section 1 Police des constructions.....	96
7.1.1	Statistique des permis de construire délivrés (TR 73).....	96
7.1.2	Annonces préalables obligatoires de travaux, non assujetties à autorisation (TR 73).....	96
7.2	Section 2 Planifications directrices.....	97
7.2.1	Plan directeur cantonal (PDCn) (TR 1523).....	97
7.2.1.1	Rappel.....	97
7.2.1.2	Synthèse du projet de la 4 ^{ème} adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn).....	97
7.2.2	Plan directeur régional du district de Lavaux-Oron (TR 1523).....	103
7.3	Section 3 Planifications communales.....	104
7.3.1	Etudes en cours (TR 1976/1988).....	104
7.3.1.1	Plan directeur communal (PDCom).....	104
7.3.1.2	Plan de quartier (PQ) « Village centre ».....	104
7.3.2	Commission consultative d'urbanisme (CCU) (TR 1976/1977).....	105
7.3.3	Giratoire de la Claie-aux-Moines (TR 1857).....	105
7.3.4	Assainissement du bruit routier (TR 1747).....	105
8.	POLICE / DÉFENSE INCENDIE / PROTECTION CIVILE.....	106
8.1	Section 1 Police.....	106
8.1.1	Association Sécurité Est Lausannois (ASEL) (PO 160).....	106

8.1.1.1	Composition 2016 des organes de l'Association Sécurité Est Lausannois	106
8.1.1.2	Activités 2016 du Comité de direction	106
8.1.1.3	Activités 2016 du Conseil intercommunal	107
8.1.1.4	Activités de la Police Est Lausannois à Savigny	108
8.1.2	Contrôles de vitesse (PO 123)	108
8.1.3	Défenses publiques (PO 1216)	109
8.1.4	Police du commerce et des manifestations (FI 140 - PO 79/215/432/1310/1647/1663/1735/1737/1775/1808/1876)	109
8.1.4.1	Registre communal des entreprises	109
8.1.4.2	Autorisations communales	109
8.1.4.3	Vente en détail de tabac	110
8.1.5	Contrôle des denrées alimentaires (PO 912/1105)	110
8.1.5.1	Commerce des denrées alimentaires	110
8.1.5.2	Contrôle des champignons	110
8.1.6	Protection de la population (PO 925)	111
8.1.7	Police des chiens (PO 1679)	111
8.1.7.1	Rappel : mise en œuvre des bases légales 2008 au niveau communal	111
8.1.7.2	2016 : nouvelle banque de données AMICUS pour l'enregistrement des chiens	111
8.2	Section 2 Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Cœur de Lavaux	113
8.2.1	Collaboration (PO 1970)	113
8.2.2	Locaux	113
8.2.3	Interventions	113
8.2.4	Coûts	115
8.3	Section 3 Protection civile	116
8.3.1	Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux (PO 312)	116
8.3.2	Abris de protection civile (PO 487)	116
9.	CONCLUSION	117

ANNEXES

1. Liste des postes de travail au 31 décembre 2016
2. Rapport d'activités 2016 de la Bibliothèque de Savigny-Forel
3. Rapport d'activités 2016 de Lausanne Région
4. Statistiques du marché de l'emploi dans le Canton de Vaud au 31 décembre 2016
5. Tableau des comptages d'eau de 2011 à 2016
6. Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2016
7. Tableau des structures et services d'accueil de l'Association Accueil Petite Enfance Réseau d'Oron (APERO)
8. Rapport 2016 de la Commission « Bâtiments »
9. Rapport d'activités 2016 du garde forestier
10. Rapport de gestion 2016 de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux

Savigny, le 18 avril 2017

Au Conseil communal
de Savigny

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE GESTION COMMUNALE 2016

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. Introduction

Conformément aux dispositions de la Loi du 28 février 1956 sur les communes et du Règlement du 1^{er} février 2016 du Conseil communal, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion durant l'année 2016.

Ce document est destiné à apporter une information générale et synthétique, mais néanmoins systématique de l'activité municipale pendant l'année écoulée. Il est complété par le rapport de la Commission de gestion.

Pour faciliter la compréhension de ce rapport et assurer une comparaison aisée des exercices qui se succèdent, nous conservons en principe la même présentation, sous réserve par exemple de l'évolution de l'organisation de certaines activités ou de la composition des dicastères.

2. Autorités

2.1 Section 1 Organisation

2.1.1 Législature

En application de la Constitution vaudoise du 14 avril 2003 (articles 144 alinéa 1 et 148 alinéa 1) et de la Loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (article 81 alinéa 1), la durée des législatures est de 5 ans ; elle s'étend de juillet à juin.

Les élections générales des autorités communales pour la législature 2016-2021 ont eu lieu le 28 février 2016.

2.1.2 Systèmes électoraux

2.1.2.1 Conseil communal

Le 14 septembre 2011, le peuple vaudois a accepté l'initiative parlementaire constitutionnelle demandant une modification de l'article 144 alinéa 3 de la Constitution vaudoise, visant à imposer l'élection des conseils communaux selon le système proportionnel dans les communes de 3'000 habitants et plus.

Cette disposition a été appliquée pour la première fois lors des élections générales du 28 février 2016.

2.1.2.2 Municipalité

Les membres de la Municipalité sont élus selon le système majoritaire à deux tours, sans changement.

2.2 Section 2 Conseil communal

2.2.1 Composition (AG 1116)

Le Conseil communal, composé de 60 membres, était constitué des 59 conseillers suivants au 31 décembre 2016, répartis dans 4 groupes politiques :

Groupe	Nom et prénom
LES VERTS	Antoine Eichelberger
LES VERTS	Lara Graz
LES VERTS	Daniel Guggisberg
LES VERTS	Bertrand Hochet
LES VERTS	Sandra Klinke
LES VERTS	Josée Martin
LES VERTS	Catherine Rollandin
LES VERTS	Norbert Sprenger
LES VERTS	Peter Weier
PS	Bernard Borloz
PS	Diego Braguglia
PS	Jeanette Carr Klappert
PS	David Chassot
PS	Sandra Feal
PS	Nicole Félix
PS	Stefan Giardiello
PS	Philippe Grosfillier
PS	Boris Hornemann
PS	Stéphane Kay
PS	Alain Perreten
PS	Béatrice Posse
PS	Laurence Wuarchoz
UDC	Célien Cornut
UDC	Jacques Cornut
UDC	Sylvie Cornut
UDC	André Mennet
UDC	Boris Müller
UDC	Isabelle Müller
UDC	Maud Müller

Groupe	Nom et prénom
PLR	Christian Aeschlimann
PLR	Pascal Beaujouan
PLR	Philippe Berthoud
PLR	Claudine Bron
PLR	Ralph Brühlmann
PLR	Fritz Burri
PLR	Marc Cornut
PLR	Alexandre Dubas
PLR	Pierre Félix Duvoisin
PLR	Gilles Goutte
PLR	Philippe Grandgirard
PLR	Ruth Guggiari
PLR	Anne-Marie Guignard
PLR	Brian Hick
PLR	Claude Lavanchy
PLR	Gérard Lavanchy
PLR	Laurence Libal
PLR	Michel Libal
PLR	Philippe Matter
PLR	Alexandre Monod
PLR	Claude-Olivier Pasche
PLR	André Peissard
PLR	Bernard Pouly
PLR	Nicolas Reymond
PLR	Daniel Rossier
PLR	Jean-Jacques Schumacher
PLR	Moira Simanis
PLR	Viesturs Simanis
PLR	Thierry Verreyt
PLR	Jean-Pierre Werly

2.2.2 Bureau du Conseil communal

- **Jusqu'au 30 juin 2016**

Présidente	Moira Simanis
Vice-président	Claude Lavanchy
Scrutateurs	Claudine Bron Célien Cornut
Scrutateurs suppléants	Pierre Félix Duvoisin Ruth Guggiari
Secrétaires	Anne-Marie Guignard (jusqu'au 31 mars 2016) Martine Marro (dès le 15 février 2016)
Secrétaire suppléant	Daniel Hämmerli

- **Dès le 1^{er} juillet 2016**

Président	Claude Lavanchy	PLR
1 ^{ère} Vice-présidente	Nicole Félix	PS
2 ^{ème} Vice-présidente	Christine Rappaz	LES VERTS
Scrutatrices	Jeanette Carr Klappert Ruth Guggiari	PS PLR
Scrutateurs suppléants	Sylvie Cornut Bertrand Hochet	UDC LES VERTS
Secrétaire	Martine Marro	Hors Conseil
Secrétaire suppléante	Laurence Libal	PLR

2.2.3 Commission de gestion pour l'exercice 2016

Président	Peter Weier	LES VERTS
Membres	Pascal Beaujouan	PLR
	Claudine Bron	PLR
	Daniel Guggisberg	LES VERTS
	Stéphane Kay	PS
	Gérard Lavanchy	PLR
	Jean-Jacques Schumacher	PLR
Suppléants	Célien Cornut	UDC
	Josée Martin	LES VERTS

2.2.4 Commission des finances au 31 décembre 2016

Président	Bernard Pouly	PLR
Membres	Philippe Berthoud	PLR
	Félix Nicole	PS
	Philippe Grandgirard	PLR
	Brian Hick	PLR
	Alain Perreten	PS
	Catherine Rollandin	LES VERTS

2.2.5 Commission de recours en matière d'impôts au 31 décembre 2016

Président	Nicolas Reymond	PLR
Membres	Peter Weier	LES VERTS
	Laurence Wuarchoz	PS
Suppléant	Boris Müller	UDC

2.2.6 Séances du Conseil communal (AG 1741)

M^{me} Moira Simanis, Présidente, puis M. Claude Lavanchy, Président dès le 1^{er} juillet 2016, ont dirigé les débats de cinq séances, au cours desquelles le Conseil communal a traité les objets suivants :

N°	OBJETS	DATES
01/2016	Acceptation de la succession de M. Roland Utz	15.02.2016
02/2016	Rapport des comptes 2015	20.06.2016
03/2016	Rapport de gestion 2015	20.06.2016
04/2016	Renouvellement d'un emprunt à terme fixe	20.06.2016
05/2016	Demande de crédit pour le remplacement de la conduite d'eau potable de la route de Mollie-Margot	29.08.2016
06/2016	Demande de crédit pour la réfection de la route d'Oron, ainsi que l'aménagement d'une bande mixte cyclable et piétonne	29.08.2016
07/2016	Autorisations générales : législature 2016-2021	21.11.2016
08/2016	Demande de crédit pour l'aménagement d'une aide à la traversée au carrefour des routes de la Claie-aux-Moines (RC 701-B-P), l'Ancienne Poste et Nialin	21.11.2016
09/2016	Demande de crédit pour l'installation d'un réseau informatique dans les bâtiments du Complexe scolaire (route de Mollie-Margot 7 et 9)	21.11.2016
10/2016	Motion du 29 août 2016 de M. Philippe Grosfillier, Conseiller communal, intitulée « Des patrouilleurs scolaires à Savigny »	21.11.2016
11/2016	Postulat du 24 juin 2013 de M. Robert Ballif, Conseiller communal, intitulé « Frais accessoires des appartements communaux »	02.12.2016
12/2016	Budget 2017	02.12.2016
13/2016	Plafond d'endettement : législature 2016-2021	02.12.2016
2016	Plan financier et inventaire des travaux et équipements (années 2011-2020) - 23 ^{ème} rapport	02.12.2016

2.2.7 Communications de la Municipalité au Conseil communal

Durant l'année 2016, la Municipalité a adressé des communications au Conseil communal, notamment sur les sujets suivants :

- L'approbation cantonale du règlement du conseil communal en date du 1^{er} février 2016.
- La mise en vente des cartes journalières CFF « Commune » à compter du 1^{er} mars 2016.
- La visite organisée à l'issue de la séance du Conseil communal du 15 février 2016 des travaux de restauration de l'église et des transformations de l'Ancien collège.
- Les activités de l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ), notamment, l'avancement des constructions scolaires (agrandissement du collège du Raffort, collège de Servion), l'engagement d'un responsable administratif, le recrutement de patrouilleurs scolaires.
- L'aménagement du territoire : enjeux de la 4^{ème} adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn) et les incidences de celle-ci sur les planifications communales.
- L'évolution de l'étude du Plan de quartier « Village centre ».
- L'exploitation de la déchetterie des Gavardes.
- Les travaux sur le réseau routier, notamment sur les routes de la Roche et d'Oron.
- Le projet d'aménagement d'une aide à la traversée des piétons au carrefour des routes de la Claie-aux-Moines, l'Ancienne Poste et Nialin.
- Le projet de fusion des trois corps de protection civile (ORPC) des régions Est-lausannois, Lavaux et Oron.
- Les activités de l'Association Sécurité Est Lausannois (ASEL).
- Les excès de vitesse recensés sur le territoire communal et le projet d'acquisition d'un radar pédagogique.
- L'exploitation des forêts.
- Les travaux de réfection et d'isolation de la toiture de l'Agora.
- Le projet de mise en conformité du Forum aux prescriptions de protection incendie.
- Les fuites sur le réseau d'eau potable.
- L'avancement des travaux de remplacement de la conduite d'eau potable de la route de Mollie-Margot.

2.3 Section 2 Municipalité

2.3.1 Dicastères de la Municipalité (AG 1464)

- **Jusqu'au 30 juin 2016**

Présidente	Chantal Weidmann Yenny
Vice-président	Jacques Ochs
Administration générale	Chantal Weidmann Yenny
Relations publiques	Suppléant : Gilbert Regamey
Culture, bibliothèque	
Cultes	
Urbanisme	
Police des constructions	
Travaux	Gilbert Regamey
Routes	Suppléante : Chantal Weidmann Yenny
Domaines	
Forêts	
Déchets	
Epuration	Jacques Ochs
Distribution d'eau potable	Suppléant : Daniel Métraux
Service industriels	
Police	
Bâtiments	Daniel Métraux
Energie	Suppléant : Louis Pipoz
Service du feu (SDIS)	
Protection civile	
Sports et jeunesse	
Finances	Louis Pipoz
Ecoles	Suppléant : Jacques Ochs
Accueil petite enfance	
Sécurité sociale	
Secrétaire municipale	Isabelle Sahli
Boursier communal	Bertrand Pasche

- **Dès le 1^{er} juillet 2016**

Présidente	Chantal Weidmann Yenny
Vice-président	Gilbert Regamey
Administration générale	Chantal Weidmann Yenny
Relations publiques	Suppléant : Gilbert Regamey
Urbanisme	
Police des constructions	
Bibliothèque, culture	
Paroisses	
Travaux	Gilbert Regamey
Routes, voirie	Suppléante : Chantal Weidmann Yenny
Déchets	
Domaines	
Forêts, espaces verts	
Bâtiments, énergie	Daniel Métraux
Défense incendie (SDIS)	Suppléant : Louis Pipoz
Protection civile	
Sports, jeunesse	
Finances	Louis Pipoz
Ecoles	Suppléant : Jean-Claude Rochat
Accueil enfance	
Sécurité sociale	
Epuration	Jean-Claude Rochat
Eau potable	Suppléant : Daniel Métraux
Services industriels	
Police	
Secrétaire municipale	Isabelle Sahli
Boursier communal	Bertrand Pasche

2.3.2 Séances de la Municipalité (AG 1464)

Le mardi matin est en principe le jour réservé pour la séance ordinaire de la Municipalité. Elle a siégé à 48 reprises, traitant 1'111 objets.

2.3.3 Activités de la Municipalité

En 2016, l'attention de la Municipalité a été principalement retenue par :

- Les élections communales de la législature 2016-2021 et la mise en place des nouvelles autorités.
- La finalisation des travaux de transformation d'un bâtiment du Complexe scolaire et le projet d'installation d'un réseau informatique.
- Les projets de l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ).
- Le fonctionnement des structures d'accueil des enfants à l'Ancien collège et l'organisation de l'entretien des locaux.
- La réflexion sur les projets de développement du territoire, dans le contexte de la 4^{ème} adaptation en cours du Plan directeur cantonal (PDCn).
- L'étude du Plan de quartier « Village centre ».
- La suite et fin des travaux d'assainissement du quartier des routes de Lutry, de Tantérine et des Miguettes.
- La suite et fin de la construction d'un trottoir et le remplacement de la conduite d'eau potable à la route de la Roche.
- La suite et fin des travaux de restauration des façades de l'église.
- Le projet d'aménagement d'une aide à la traversée des piétons au carrefour des routes de la Claie-aux-Moines (RC 701-B-P), l'Ancienne Poste et Nialin.
- Le projet de réfection de la route d'Oron et d'aménagement d'une piste cyclable.
- Le remplacement de la conduite d'eau potable de la route de Mollie-Margot.
- L'état du béton des bassins de la STEP de Pra Charbon.
- L'étude des mesures de protection incendie au Complexe scolaire et au Forum.
- L'étude de la réfection et de l'isolation de la toiture de l'Agora, ainsi que la pose de panneaux solaires photovoltaïques.
- Plusieurs procédures judiciaires.
- Le règlement de la succession de feu M. Roland Utz.
- La migration des applications informatiques métiers et comptables communales.
- Les auditions de candidats à la naturalisation.
- Les mutations et le remplacement de collaborateurs dans plusieurs services, ainsi que la suppléance durant les périodes transitoires et les absences.

2.3.4 Manifestations diverses (AG 63)

Les autorités locales sont toujours très sollicitées pour participer à de nombreuses manifestations. Dans la mesure du possible, la Municipalité répond positivement et nous récapitulons ci-dessous les assemblées auxquelles elle était notamment présente (liste non exhaustive) :

Dates	Manifestations
14 janvier	Repas en commun avec la Municipalité de Saint-Légier
14-15 janvier	After-work dans le cadre du Salon Swiss Expo
20 janvier	Journée technique organisée par la Société des distributeurs d'eau romands
24 janvier	Assemblée générale de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes
25 janvier	Invitation de la Municipalité de Pully à la rencontre annuelle des chefs d'entreprises et sociétés
28 janvier	Séance d'information sur les lignes directrices de la législation fédérale sur l'aménagement du territoire organisée par la Préfecture du district de Lavaux-Oron
28 janvier	Assemblée générale de la Ludothèque « La Cigale »
1 ^{er} février	Conférence-débat sur le thème « Biodiversité et nature dans son jardin »
3 février	Repas annuel de la Société de laiterie de Savigny
5-6-13 février	Soirée annuelles de l'Union instrumentale de Forel (Lavaux)
8 février	Repas en commun avec la Municipalité de Lutry
10 février	Inauguration des nouveaux locaux de la Ludothèque « La Cigale » au Pavillon
16 février	Séance d'information sur l'évolution du Plan partiel d'affectation du Trey à Carrouge (emplacement du futur collège)
18 février	Consultation publique sur la 4 ^{ème} adaptation du Plan directeur cantonal organisée par le Département du territoire et de l'environnement
2 mars	Séance des Transports publics de la région lausannoise, secteur Est
3 mars	Séance des syndicats de la région d'Oron
5-11-12 mars	Soirées annuelles de la Société d'accordéonistes « Les Rossignols »
10 mars	Séance du Triage forestier de Savigny
15 mars	Séance des Transports publics de la région lausannoise, secteur Est
16 mars	Assemblée générale de l'Association de la ligne de tir de la Bedaulaz
23 mars	Assemblée générale de Lausanne Région
24 mars	Rapport annuel de l'Association Sécurité Est Lausannois
24 mars	Séance d'information sur les négociations relatives à la réforme de la péréquation organisée par l'Union des communes vaudoises
2 avril	Concert annuel de la fanfare de la Police cantonale vaudoise
7 avril	Séance des syndicats du district de Lavaux-Oron

Dates	Manifestations
9 avril	Soirée annuelle Chœur d'hommes « L'Harmonie »
10 avril	Assemblée paroissiale de printemps
12 avril	Assemblée générale de l'Automobile Club de Suisse, section vaudoise
13 avril	Assemblée générale de l'Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile
14 avril	Assemblée générale du journal Le Savignolan
16 avril	Exposition de vaches laitières organisée par le Syndicat d'Elevage Haute Broye-Lavaux
20 avril	Assemblée générale du Groupement de défense contre la grêle à Lavaux
21 avril	Assemblée générale de la Fédération des triages du 5 ^{ème} arrondissement
21 avril	Assemblée générale du Réseau Santé Région Lausanne
21 avril	Assemblée générale du Service d'aide à la famille de Lavaux
23 avril	Repas de soutien du Football Club Savigny-Forel
24 avril	Culte d'installation de MM. Benjamin Corbaz, Pasteur et Emmanuel Spring, Diacre
25 avril	Conférence intitulée « Journée continue de l'écolier et accueil parascolaire : bientôt une réalité pour tous les élèves ? »
28 avril	Demi-journée technique du bilan 2015 de l'épuration des eaux, organisée par la Direction générale de l'environnement, Division protection des eaux
28 avril	Assemblée générale de l'Organisation régionale de protection civile de Lavaux
8 mai	Giron musical du Gros-de-Vaud et du Lavaux
9 mai	Assemblée générale de Gedrel SA
9 mai	Séance relative au projet « Alternative 2050 » (détournement de l'autoroute A9 entre Vennes et Chexbres)
11 mai	Cérémonie marquant l'entrée en fonction du Préfet du district de Lavaux-Oron (M. Daniel Flotron) et le départ de son prédécesseur (M. Jean-François Croset)
12 mai	Séance intercommunale avec la Commune de Forel (Lavaux)
13 mai	Soirée officielle du Théâtre du Jorat
17 mai	Assemblée générale constitutive de Pro Senectute Vaud
18 mai	Assemblée générale du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise
19 mai	Séance d'information destinée aux communes alimentées en eau, organisée par la Direction des travaux de la Ville de Lausanne
19 mai	Assemblée générale de l'Association des communes suisses
19 mai	Assemblée générale de la PPE Savigny-Forum
20 mai	Tournoi de l'économie vaudoise organisé par le Centre patronal
21 mai	30 ^{ème} Congrès de l'Amicale des Savigny de France et de Suisse à Savigny-en-Véron (France, Indre-et-Loire)

Dates	Manifestations
22 mai	Manifestation « Family Games » du Panathlon Club de Lausanne
22 mai	Inauguration de l'église suite à la restauration
25 mai	Assemblée générale de l'Association pour la conservation du Château d'Oron
26 mai	Assemblée générale des Transports publics de la région lausannoise
27 mai	Inauguration officielle du bâtiment regroupant les sociétés J. Diémond SA, Brauchli SA, Roos Ventilation SA et Taxa SA à Forel (Lavaux)
27-28 mai	Soirées annuelles du Chœur mixte de la région de Lavaux « (Parenthèse »
2 juin	Assemblée générale de Champ-de-Plan SA (Centre médical du Jorat)
4 juin	107 ^{ème} Assemblée générale de l'Union des communes vaudoises à Lonay
6 juin	Soirée d'ouverture officielle du festival « Pully-Lavaux à l'heure du Québec »
8 juin	Bouquet de chantier avec les mandataires et les entreprises ayant œuvré à la restauration de l'église
8 juin	Assemblée générale du Conseil intercommunal de l'Association scolaire intercommunale du Jorat
9 juin	Séance du Conseil de fondation de l'Hôpital de Lavaux
10 juin	Assemblée générale du Centre de ramassage et d'identification de déchets spéciaux SA
14 juin	Séance du Conseil intercommunal de l'Association Sécurité Est Lausannois
15 juin	Assemblée générale de la Société des distributeurs d'eau romands
16 juin	Repas avec les nonagénaires
16 juin	Assemblée générale de la Caisse intercommunale de pensions
16 juin	Assemblée générale du Conseil intercommunal de l'Association de communes pour la régionalisation de l'action sociale Est lausannois-Oron-Lavaux
17 juin	Fête fédérale des musiques
18 juin	Journée portes ouvertes « Rencontres et découvertes » de l'Association La Branche
21 juin	Séance de Lausanne Région, secteur Est
22 juin	Assermentation des autorités communales pour la législature 2016-2021
23 juin	Invitation de M. Bernard Schweingruber à une rencontre des représentants des Municipalités en charge de l'épuration
30 juin	Cérémonie des promotions scolaires de l'Etablissement primaire et secondaire du Jorat
6 juillet	Course des aînés au Salève
14 juillet	Journée du martelage forestier
1 ^{er} août	Fête nationale
16 août	Activité du passeport vacances « Une journée à la campagne »
17 août	Assemblée générale de l'Organisation régionale de protection civile de Lavaux

Dates	Manifestations
20 août	Challenge intercommunal du Préfet à Cully (concours de rame)
23 août	Séance de Lausanne Région, secteur Est
24 août	Séance des municipalités du district de Lavaux-Oron organisée par l'Union des communes vaudoises
25 août	Cours spécial sur l'introduction aux finances et à la gestion communales organisé par l'Union des communes vaudoises
1 ^{er} septembre	Séance relative au projet « Alternative 2050 » (détournement de l'autoroute A9 entre Vennes et Chexbres)
3 septembre	Marché annuel de Savigny
8 septembre	Réception en l'honneur des nouveaux habitants (2015)
9 septembre	Inauguration du nouveau bâtiment de la Gravière de la Claie-aux-Moines SA
10 septembre	Journée officielle du Comptoir suisse
13 septembre	Séance d'information de La Forestière
14 septembre	Séance de la Commission consultative du feu du Service de défense incendie et de secours Cœur de Lavaux
14 septembre	Séance constitutive du Conseil de fondation de l'Hôpital de Lavaux
15 septembre	Assemblée constitutive du Conseil intercommunal de l'Association de communes pour la régionalisation de l'action sociale Est lausannois-Oron-Lavaux
16 septembre	Manifestation du Forum de l'économie vaudoise
21 septembre	Assermentation des membres du Conseil intercommunal de l'Association scolaire intercommunale du Jorat
22 septembre	Rencontre avec l'Association du passeport vacances de la région lausannoise
22 septembre	Séance des Syndics du district de Lavaux-Oron
22 septembre	Soirée informelle avec le Conseil communal marquant le début de législature
24 septembre	25 ^{ème} Anniversaire du « m1 » organisé par les Transports publics de la région lausannoise
27 septembre	Séance d'information de la Romande Energie
28 septembre	Assemblée générale extraordinaire de l'Union des communes vaudoises
28 septembre	Assemblée générale de l'Association accueil petite enfance réseau d'Oron
29 septembre	Rencontre de la BCV avec les autorités locales de la région de Lavaux-Oron
30 septembre	Journée de la mobilité organisée par les Services industriels de la Ville de Lausanne
1 ^{er} octobre	Séance du Forum social régional Lavaux
4 octobre	Assemblée générale du Football Club Savigny-Forel
6 octobre	Conférence relative au Projet d'agglomération Lausanne-Morges
13 octobre	Forum vaudois du logement organisé par le Département des institutions et de la sécurité

Dates	Manifestations
13 octobre	Assemblée générale de Lausanne Région
26 octobre	Assemblée générale de l'Organisation régionale de protection civile de Lavaux
27 octobre	Visite du Préfet du district de Lavaux
2 novembre	Séance sur la gestion des déchets organisée par le Centre de ramassage et d'identification de déchets spéciaux SA
2 novembre	Rencontre des communes avec le journal Le Courrier
2 novembre	Présentation de solutions et matériel de la Romande Energie SA
3 novembre	Assemblée générale de Boipac Société coopérative
9 novembre	Séminaire sur le thème de la rénovation énergétique organisé par la Chambre vaudoise immobilière
10 novembre	Assemblée générale de la Forestière
11 novembre	Soirée du personnel communal
14 novembre	Assemblée générale de Gedrel SA
17 novembre	Assemblée générale de l'Association du passeport vacances de la région lausannoise
17 novembre	Réception des jeunes citoyens
18 novembre	Démonstration d'une simulation sonore d'un parc éolien organisée par la Direction des services industriels de la Ville de Lausanne
18 novembre	Réception en l'honneur de l'équipe qui a participé au Challenge intercommunal du Préfet à Cully (concours de rame)
20 novembre	Assemblée paroissiale d'automne
22 novembre	Séance de Lausanne Région, secteur Est
24 novembre	Séance des Syndics de la région d'Oron
26 novembre	Assemblée du Conseil d'administration de l'Amicale des Savigny de France et de Suisse à Savigny (France, Haute-Marne)
29 novembre	Séance du Conseil intercommunal de l'Association Sécurité Est Lausannois
30 novembre	Séance d'information de début de législature de l'Organisation régionale de protection civile de Lavaux
30 novembre	Assemblée générale du Conseil intercommunal de l'Association de communes pour la régionalisation de l'action sociale Est lausannois-Oron-Lavaux
1 ^{er} décembre	Séance du Conseil de fondation de l'Hôpital de Lavaux
2 décembre	Cocktail-dînatore à l'issue de la dernière séance de l'année du Conseil communal
7 décembre	Assemblée générale du Conseil intercommunal de l'Association scolaire intercommunale du Jorat
7 décembre	Séance de consultation publique du Plan directeur forestier de la région centre
8 décembre	Assermentation des membres des Organisations de protection civile des régions Est-lausannois, Lavaux et Oron

3. Administration générale / Finances / Sécurité sociale

3.1 Section 1 Administration générale

3.1.1 Organisation

Le service de l'administration générale comprend les offices suivants :

- Secrétariat municipal
- Greffe municipal
- Location des salles
- Bourse communale
- Bureau technique
- Office de la population
- Registre civique

Ces offices sont en contact permanent avec les citoyens et leur rendent les services nécessaires. L'horaire d'ouverture, avec prolongation le jeudi jusqu'à 19h00, donne entière satisfaction au public et correspond à notre potentiel de ressources en personnel.

3.1.2 Personnel communal (AG 669/671/1548)

3.1.2.1 Postes de travail

La liste des postes de travail au 31 décembre 2016 est jointe en annexe¹.

Les mutations ont été les suivantes :

- 30 juin 2016 : M^{me} Caroline Gay, collaboratrice au greffe municipal à 65%, a quitté sa fonction.
- 1^{er} septembre 2016 : M^{me} Nicole Matti, collaboratrice au greffe municipal à 50%, a souhaité réduire son taux d'activité à 30% au profit de son autre emploi à la Commune de Vulliens, ce qui a été admis temporairement durant la réorganisation du service.
- 1^{er} septembre 2016 : M^{me} Isabelle Jufer a pris ses fonctions en qualité de collaboratrice au greffe municipal à 65%.
- 1^{er} janvier 2017 : M^{me} Françoise Vermot, bibliothécaire à 100%, a souhaité diminuer son taux d'activité à 60%, afin d'occuper un poste dédié exclusivement au volet public de la bibliothèque de Savigny-Forel (voir chiffre 3.1.6 ci-après).
- 1^{er} janvier 2017 : Le taux d'activité de M^{me} Sylvie Perreten, bibliothécaire assistante à 50%, a été diminué d'un commun accord à 45%, dans le contexte de la réorganisation du volet scolaire des bibliothèques de Savigny-Forel et Mézières (voir chiffre 3.1.6 ci-après).

¹ Liste des postes de travail au 31 décembre 2016

3.1.2.2 Personnel temporaire et stages divers

- Greffe municipal
 - M^{me} Justine Pasche a effectué une mission temporaire au greffe municipal, par le biais d'une société de location de services, du 18 avril au 31 décembre 2016, à un taux de 40-50%, en remplacement partiel d'un arrêt de travail, d'une démission et de la diminution d'un taux d'activité.
 - M. Jean-Numa Grau a effectué une mission temporaire au greffe municipal du 7 juillet au 30 septembre 2016, à un taux de 30%, en remplacement partiel d'une démission.
- Bibliothèque
 - M^{me} Samantha Rochat a effectué une mission temporaire du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, à un taux dégressif de 100% à 20%, en remplacement d'un arrêt de travail.
 - M. Nenad Lazic, élève de l'Etablissement primaire et secondaire du Jorat et apprenti dès la rentrée scolaire 2016-2017, a poursuivi son activité accessoire d'environ 1 heure/semaine à la bibliothèque, à titre de renfort pour le rangement et l'archivage (déplacement, transport) des livres.
- Service de la conciergerie

M. Stéphane Gigandet a effectué une mesure d'emploi temporaire LACI, subventionnée par l'assurance-chômage, du 1^{er} février au 31 octobre 2016, dans le but d'acquérir des connaissances et compléter son expérience professionnelle dans le domaine de l'entretien des bâtiments.

3.1.2.3 Apprentissages

- Rappel : à la rentrée 2015-2016, nous n'avons pas recruté de nouvel apprenti de commerce, car nous ne remplissons plus les conditions du renouvellement de l'autorisation de former échue en été 2015.
- Nous ne disposons plus non plus de l'autorisation de former des agents d'exploitation (CFC).

3.1.3 Formation professionnelle et sécurité du travail (AG 282/802)

Plusieurs collaborateurs ont suivi des cours et des séances de formation continue, dans différents domaines.

3.1.4 Site internet et services en ligne de l'administration (AG 34/394)

- Le site internet de la commune est intensément fréquenté, car il offre de manière facilement accessible les informations de base utiles à tout un chacun, lui permettant ensuite de développer plus spécifiquement sa recherche ou sa démarche.

A l'occasion de certains événements, tels que la rentrée scolaire, les élections, etc., sa fréquentation présente des pics. La version actuelle comporte des indicateurs nous permettant d'identifier les rubriques les plus souvent consultées et nous donne ainsi l'opportunité de leur apporter un soin particulier.

- Les services en ligne de l'administration communale offrent les prestations suivantes :
 - Annonce d'arrivée dans la commune
 - Annonce de départ de la commune
 - Changement d'adresse
 - Dès le 1^{er} mars 2016 : réservation de 2 cartes journalières CFF (voir chiffre 3.1.20.3 ci-après)
 - Inscription des chiens
 - Demande d'attestations de domicile, de séjour, de légitimation (résidence secondaire) et de départ
 - Demande de renseignements sur l'état civil, la date de naissance, l'adresse, les dates d'arrivée et de départ, le précédent lieu de séjour et la destination d'une personne adulte nommément désignée, à la condition qu'une preuve d'intérêt (motif de la demande) soit spécifiée dans le formulaire

- Afin de répondre aux besoins de nos services et du public, nous disposons d'un guichet cartographique.

Il a été migré en 2016 sur le cadre de référence MN95 de la Confédération ; cette migration constitue la 2^{ème} étape de la mise à niveau de 2014 (base cadastrale raccordée à celle du canton).

Cet outil permet de visualiser des données géographiques sous forme de cartes interactives et d'obtenir, en tout temps, des informations (à caractère public) afférant au territoire communal, telles que :

- Numéro des parcelles du registre foncier
- Surface des parcelles
- Type de couverture du sol (jardin, forêt, etc.)
- Genre de parcelles (privée, domaine public, etc.)
- Numéro ECA des bâtiments
- Adresse des bâtiments
- Genre de bâtiments (habitation, commercial, etc.)
- Zones d'affectation
- Les arbres protégés selon le Plan de classement du 9 janvier 2001

En outre, il offre aussi les possibilités de :

- Imprimer des extraits de carte au format A4 ou A3, selon diverses options (résolution, orientation, ajout d'un titre ou d'une note, impression ou non du résultat d'une requête)
- Mesurer des surfaces ou des distances
- Compléter un extrait de carte par des lignes, des points, des rectangles ou des polygones et de leur attacher des étiquettes personnalisées

3.1.5 Informatique, matériel de bureau et appareils divers (AG 394/1053)

- En 2016 et 2017, migration des applications métiers et comptables communales de « G2i » vers une solution « Communal.ch » comme suit :
 - Logiciel NEST pour les applications métiers : contrôle des habitants ; gestion de la facturation ; registres des entreprises, des bâtiments et des électeurs ; gestion du cadastre ; gestion des chiens.
 - Logiciel ABACUS : comptabilités financière, débiteurs et créanciers ; gestion des salaires.
- Acquisition d'un serveur supplémentaire, apte à recevoir les applications migrées.
La mise en place des logiciels précités a en effet nécessité de la mémoire supplémentaire sur le serveur de l'administration communale, dont le dernier remplacement remonte à 2011. Une extension de mémoire a été envisagée, mais cette option s'est révélée insuffisante ; il n'y a cependant pas eu de frais inutiles, car des solutions satisfaisantes ont été trouvées avec notre fournisseur.
- Remplacement du firewall de la Maison de commune.
- Remplacement de deux PC de l'administration communale dans le cadre de la rotation des appareils.
- Remplacement des ordinateurs portables obsolètes du bureau du Conseil communal et de la Maison de commune.
- Installation d'un terminal de paiement au greffe municipal, destiné notamment à l'encaissement des cartes journalières CFF, des locations de locaux, ainsi que des frais divers relatifs à ces dernières.

3.1.6 Bibliothèque de Savigny-Forel (AG 872)

3.1.6.1 Préambule

L'année 2016 a été consacrée à la réorganisation de la bibliothèque intercommunale et scolaire de Savigny-Forel, dans le contexte de la mise en place de l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ).

A cet égard, il est nécessaire de distinguer les volets scolaire et public.

3.1.6.2 Réorganisation du volet scolaire

Dès 2009, sur la base d'un mandat de prestations, la bibliothèque intercommunale et scolaire de Savigny-Forel s'était engagée à fournir les prestations scolaires pour l'Etablissement primaire et secondaire de Savigny-Forel. En contrepartie, l'Etat de Vaud s'était engagé à prendre en charge le taux d'activité de 85% (50% + 35%) du personnel de la bibliothèque.

Dans le contexte de l'obligation de réorganiser notre établissement scolaire, les Communes de Savigny et Forel (Lavaux) ont adhéré à l'Association intercommunale du Jorat (ASIJ), avec pour objectif de regrouper tous les élèves du secondaire sur le site de Mézières.

Le site de Mézières ne possédait qu'une bibliothèque modeste et non reconnue pour le volet scolaire, jusqu'à l'aboutissement du projet de la nouvelle bibliothèque en fin d'année 2016.

Avec les deux bibliothèques scolaires en fonction à partir de janvier 2017, il a fallu revoir le mandat de prestations pour l'ensemble du personnel, ainsi que les dotations des deux bibliothèques qui forment à présent une même entité pour le volet scolaire. Ces dotations sont établies sur la base du nombre d'élèves fréquentant les différents sites, dont il résulte que :

- Le nombre d'élèves a diminué sur le site scolaire de Savigny-Forel.
- Le centre de documentation pour les classes secondaires se situe sur le site de Mézières.

La dotation pour les prestations scolaires a par conséquent été diminuée pour le site de Savigny-Forel, passant de 85% à 65%.

Dans ce contexte, M^{me} Françoise Vermot, bibliothécaire responsable, a manifesté le souhait de se consacrer exclusivement au volet public, libérant ainsi une dotation de 50% pour la part scolaire. Le recrutement d'une nouvelle bibliothécaire documentaliste à un taux annualisé de 80% a été engagé, afin de compléter l'équipe désormais composée de M^{me} Marinette Ritz, bibliothécaire documentaliste à 50% qui était déjà en place à Mézières et de M^{me} Sylvie Perreten qui sera auxiliaire sur les deux sites, dont la dotation du poste pour la part scolaire a passé de 35% à 30%.

La nouvelle bibliothécaire recrutée assurera la gestion administrative et technique des deux sites pour l'ASIJ.

3.1.6.3 Réorganisation du volet public

La dotation du poste de M^{me} Sylvie Perreten pour le volet public est maintenue à 15% comme précédemment. Le poste de M^{me} Françoise Vermot a fait l'objet d'une dotation supplémentaire de 10%, afin de maintenir les prestations et les heures d'ouverture actuelles de la bibliothèque de Savigny-Forel au public.

La réorganisation du service a été convenue d'un commun accord et en toute harmonie avec notre personnel, avec effet au 1^{er} janvier 2017.

3.1.6.4 Synthèse de la réorganisation

Volet public : budget Savigny-Forel			Volet scolaire : budget ASIJ		
Site : Savigny-Forel			Sites : Savigny-Forel et Mézières		
	Taux			Taux	
Françoise Vermot	60%		Recrutement en cours	80%	Mandat de prestations pris en charge par l'Etat de Vaud
Bibliothécaire documentaliste			Bibliothécaire documentaliste scolaire		
Sylvie Perreten	15%		Marinette Ritz	50%	
Auxiliaire			Bibliothécaire documentaliste scolaire		
			Sylvie Perreten	30%	
	75%		Auxiliaire		
				160%	

3.1.6.5 Rapport d'activités

Vous trouverez ci-joint le rapport d'activités 2016 de la bibliothèque², rédigé par M^{me} Françoise Vermot, bibliothécaire, responsable du service.

3.1.7 Information au public (AG 172/929/943/1893)

- Nos supports d'information au public sont les suivants :
 - Presse : Le Courrier, Le Régional, 24 Heures et Feuille des avis officiels (FAO)
 - Journal communal : Le Savignolan
 - Site internet communal
 - Bulletin mensuel résultant de la Loi du 24 septembre 2002 sur l'information (LInfo), publié sur le site internet communal et affiché aux piliers publics
 - Piliers publics

• Journal Le Courrier

Dans le cadre du budget 2016, adopté par le Conseil communal au cours de sa séance du 4 décembre 2015, nous avons proposé d'abonner les ménages de la commune au journal Le Courrier, à l'instar de plusieurs autres communes du district. L'objectif de ce partenariat est que cette publication hebdomadaire constitue un outil de communication à part entière, en phase dans le temps avec les événements locaux et un complément au journal communal Le Savignolan, dont les vocations sont différentes.

² Rapport d'activités 2016 de la Bibliothèque de Savigny-Forel

A notre point de vue, le bilan de ce partenariat est positif à l'image et au positionnement de notre commune, à savoir notamment :

- Nous avons reçu de nombreux retours et échos favorables du public, toute population confondue.
- Le Courrier a été présent sur plusieurs manifestations organisées par la commune et leur a procuré une visibilité.
- Il a également permis, par diverses thématiques, de présenter différents aspects de la vie de notre commune, historique, sportif ou artisanal par exemple.

Nous considérons en conséquence que cet outil de communication est bienvenu pour les informations hebdomadaires qu'il offre sur la région et nous avons souhaité réitérer ce service à la population en 2017.

3.1.8 Statistique de la population (AG 599)

Au 31 décembre 2016, la population de notre commune était de 3'276 habitants, soit une diminution de 28 habitants par rapport à 2015.

Elle se compose de 2'575 suisses et 701 étrangers.

3.1.9 Naturalisations (AG 1271/1921/1922)

3.1.9.1 Commission communale des naturalisations

La Loi du 28 septembre 2004 sur le droit de cité vaudois (LDCV), entrée en vigueur le 1^{er} mai 2005, a conféré à la Municipalité, la compétence d'auditionner les candidats à la naturalisation ordinaire ; elle a assorti cette compétence de la possibilité de nommer une commission extraparlamentaire des naturalisations, composée de représentants du Conseil communal et d'un membre au moins de la Municipalité. Nous avons usé de cette faculté jusqu'au 30 juin 2011. En 2010 et 2011, la Commission communale des naturalisations n'a pas siégé.

A compter de la législature 2011-2016, nous avons par conséquent renoncé à nommer une nouvelle commission et une délégation de la Municipalité procède à l'audition des candidats, conformément à l'article 12 LDCV.

Dès 2014, nous assistons à une croissance des demandes déposées.

3.1.9.2 Naturalisations ordinaires (article 8 LDCV)

Les décisions d'octroi de la bourgeoisie communale dans le cadre d'une naturalisation ordinaire sont basées sur les pièces du dossier produit par le candidat et le résultat de son audition par une délégation de la Municipalité.

En 2016, nous avons accordé les bourgeoisies suivantes :

- 05.01.2016 : M. Alviero Becciolotti, originaire d'Italie
- 05.01.2016 : M^{me} Jeanette Louise Carr Klappert, originaire du Royaume-Uni
- 02.02.2016 : M^{me} Martine Marie Rose Anne Lapointe et son enfant Maxime Gil Lapointe, originaires du Canada
- 02.02.2016 : M. Christian Gabriel Pierre Napoleon Loverius et M^{me} Virginie Christiane Georges Marie Loontjens, originaires de Belgique
- 15.03.2016 : M^{me} Suzana Knezevic, originaire de Serbie
- 15.03.2016 : M. et M^{me} José-Manuel et Maria Esther Trillo et leurs enfants Liam et Lucas Trillo, originaires d'Espagne
- 24.05.2016 : M. Jean-Michaël Taillebois, originaire de France
- 14.06.2016 : M. Michele Pilato, originaire d'Italie, M^{me} Rita Isabel Pilato dos Santos Almeida, originaire du Portugal et leurs enfants Juliano et Anna-Alice Pilato, originaires d'Italie
- 11.10.2016 : M. Javier Munoz, originaire d'Espagne, M^{me} Fatima Munoz, originaire du Maroc et leur enfant Rayan Alexandre Munoz, originaire d'Espagne
- 11.10.2016 : M. Jonathan Paul Spivey, originaire du Royaume-Uni, M^{me} Evelyn Margarethe Spivey, originaire d'Autriche et leur enfant Theresa Elisabeth Spivey, originaire du Royaume-Uni et d'Autriche
- 11.10.2016 : M^{me} Yvonne Zeiler et ses enfants Florian Léon et Sascha Maximilian Zeiler, originaires d'Allemagne
- 01.11.2016 : M^{me} Deborah Louise Smith, originaire des Etats-Unis
- 13.12.2016 : M. Mario Perruolo, originaire d'Italie

3.1.9.3 Naturalisations facilitées cantonales (articles 22 et 25 LDCV)

Cette procédure concerne les étrangers nés en Suisse et les jeunes de la deuxième génération ayant effectué l'essentiel de leur scolarité obligatoire en Suisse. Elle ne comporte pas d'audition des candidats.

En 2016, nous avons accordé les bourgeoisies suivantes :

- 02.02.2016 : M^{me} Catherine Elisabeth Marie Taillebois, originaire de France
- 16.02.2016 : M. Qendrim Emini, originaire du Kosovo
- 23.02.2016 : M. Avdullah Shala, originaire du Kosovo
- 15.03.2016 : M. Luis Henrique Costa Oliveira, originaire du Portugal
- 22.03.2016 : M. Richard Spivey, originaire d'Autriche
- 30.08.2016 : M^{me} Sophie Belle Wesclitz, originaire des Etats-Unis
- 22.11.2016 : M^{me} Graceann Lillian Wesclitz, originaire des Etats-Unis

3.1.10 Initiatives et référendums 2016 (AG 1692)

Conformément aux dispositions de la Loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (LEDP), nous avons procédé au contrôle des actes démocratiques suivants :

Initiatives fédérales 2016			
N°	Objets	Echéance	Signatures contrôlées/ valables
1.	Pour la dignité des animaux de rente agricoles (initiative pour les vaches à corne)	23.03.2016	5/5
2.	Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous	30.03.2016	112/98
3.	Sortons de l'impasse ! Renonçons à rétablir des contingents d'immigration (RASA)	02.06.2016	128/106
4.	Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres (initiative vélo)	03.09.2016	43/40
5.	Le droit suisse au lieu de juges étrangers	10.09.2016	43/34
6.	« Stopper le mitage » ; pour un développement durable du milieu bâti	21.10.2016	14/13
7.	Entreprises responsables. Pour protéger l'être humain et l'environnement	21.10.2016	52/47

Référendums fédéraux 2016			
N°	Objets	Echéance	Signatures contrôlées/ valables
1.	Contre des avocats gratuits pour tous les requérants d'asile	14.01.2016	12/12
2.	Non à l'état fouineur ; référendum contre la Loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement	14.01.2016	26/23
3.	Contre la Loi fédérale sur la surveillance de la correspondance par la poste et télécommunication (LSCPT)	07.07.2016	25/22
4.	Réduire notre armée de moitié ? Non	07.07.2016	29/28
5.	Contre la RIE III ; trop, c'est trop ! Non aux allègements fiscaux	06.10.2016	13/12
6.	Contre la révision du droit d'adoption	06.10.2016	20/19

Référendum cantonal 2016			
N°	Objet	Echéance	Signatures contrôlées/ valables
1.	Non à une pénurie de logements planifiée par la loi	12.07.2016	62/56

3.1.11 Votations fédérales et cantonale 2016 (AG 1788)

Dates	Objets fédéraux	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
28.02.2016	1. Initiative populaire du 5 novembre 2012 « Pour le couple et la famille - Non à la pénalisation du mariage »	2'050	1'383 67%	649 47%	734 53%
	2. Initiative populaire du 28 décembre 2012 « Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre) »		1'405 69%	460 33%	945 67%
	3. Initiative populaire du 24 mars 2014 « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires »		1'355 66%	504 37%	851 63%
	4. Modification du 26 septembre 2014 de la Loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) (Réfection du tunnel routier du Gothard)		1'388 68%	663 48%	725 52%
20.03.2016	1. Initiative populaire du 30 mai 2013 « En faveur du service public »	2'048	1'077 53%	271 25%	806 75%
	2. Initiative populaire du 4 octobre 2013 « Pour un revenu de base inconditionnel »		1'126 55%	243 22%	883 78%
	3. Initiative populaire du 10 mars 2014 « Pour un financement équitable des transports »		1'112 54%	258 23%	854 77%
	4. Modification du 12 décembre 2014 de la Loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA)		1'134 55%	962 85%	140 12%
	5. Modification du 25 septembre 2015 de la Loi sur l'asile (LAsi)		1'109 54%	827 75%	282 25%
25.09.2016	1. Initiative populaire du 6 septembre 2012 « Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte) »	2'032	1'026 50%	418 41%	608 59%
	2. Initiative populaire du 17 décembre 2013 « AVSplus : pour une AVS forte »		1'031 51%	474 46%	557 54%
	3. Loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement (LRens)		1'018 50%	780 77%	238 23%
27.11.2016	1. Initiative populaire du 16 novembre 2012 « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative sortir du nucléaire) »	2'035	1'117 55%	527 47%	590 53%

Date	Objet cantonal	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
20.03.2016	1. Référendum sur la Loi du 29 septembre 2015 modifiant celle du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux (Référendum sur le volet vaudois de la réforme de l'imposition des entreprises) « RIE III »	2'047	715 35%	628 88%	87 12%

3.1.12 Elections communales pour la législature (2016-2021) (AG 1665)

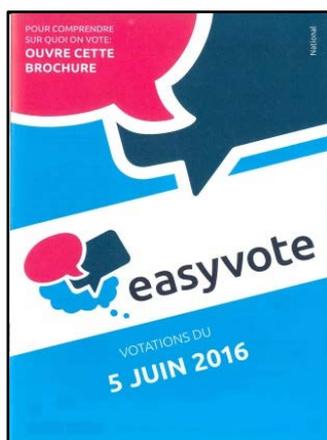
Date	Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables
28.02.2016	Election du Conseil communal	2'311	1'162 50%

Date	Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Nombre de voix
28.02.2016	Election de la Municipalité (1 ^{er} tour)	2'311	1'219 53%	
	Sont élus :			
	Chantal Weidmann Yenny			900
	Daniel Métraux			812
	Gilbert Regamey			797
	Louis Pipoz			715
	Jean-Claude Rochat			616
	Non élue : Nicole Félix			552
	Non élue : Laureline Ballif			410
	Voix éparses :			87

Date	Objet	
17.04.2016	Election du Syndic (1 ^{er} tour)	Election tacite
	Est élue : Chantal Weidmann Yenny	

3.1.13 Easyvote (AG 1788)

Depuis le scrutin du 22 septembre 2013, la Municipalité distribue la brochure Easyvote, qui explique en langage courant les enjeux des objets soumis à votation. Cette brochure est éditée sous la responsabilité de la Fédération suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ). Elle est remise gratuitement aux citoyens dès 18 ans (révolus) durant 2 ans.



3.1.14 Inspection de la préfecture (AG 290)

M. Daniel Flotron, ancien syndic de la Commune de Forel (Lavaux), a été nommé Préfet du district de Lavaux-Oron avec effet au 1^{er} mai 2016.

Il a procédé à l'inspection de notre commune le 27 octobre 2016 ; il a constaté que les documents contrôlés étaient correctement tenus et complets.

3.1.15 Réception des nouveaux habitants et des jeunes citoyens (AG 1655/1704)

- La Municipalité a invité les nouveaux habitants 2015 à une réception le 8 septembre 2016 au Forum.
- Comme indiqué dans notre rapport de gestion 2015 (chiffre 3.1.14), nous avons organisé une rencontre séparée avec les jeunes citoyens, sous une forme plus appropriée à favoriser des échanges avec eux.

En date du 17 novembre 2016, nous avons ainsi reçu 15 jeunes ayant atteint la majorité de 18 ans en 2015 et 2016 pour disputer tout d'abord un match amical de volley à la salle de gymnastique, puis partager une pasta party au carnotzet de la Maison de commune.

3.1.16 Course des aînés (AG 1722)

Chaque année, la Municipalité convie tous les citoyens bénéficiaires de l'AVS à une excursion estivale d'une journée.

Elle a eu lieu le 6 juillet 2016 à destination du Salève, à laquelle 135 personnes (aînés, accompagnants et élus) ont participé.

3.1.17 Nonagénaires (AG 1656)

Ont eu 90 ans en 2016 :

M. Pierre Lebet28.03.1926

M. Robert Steiger18.04.1926

M^{me} Simone Chappuis[†]22.05.1926

M^{me} Mireille Dudok de Witt[†]23.05.1926

M. André Ducros22.07.1926

M^{me} Jenny Aimée01.11.1926

Afin de couronner cette importante décennie, la Municipalité a convié l'ensemble des nonagénaires 2015 et 2016 à un repas commun au Restaurant des Alpes le 16 juin 2016.

Ce fut une très belle rencontre de partage et d'échanges riches en souvenirs.

3.1.18 Marché communal (AG 1609)

Notre traditionnel marché villageois a ouvert ses portes le samedi 3 septembre 2016 sur le thème de la sécurité, animé notamment par : l'Organisation de la protection civile (ORPC) de Lavaux, le service des pompiers (SDIS) Cœur de Lavaux, la police Est Lausannois, les Samaritains et l'Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile (CMS).

Les produits du terroir mis en valeur par les sociétés et les commerçants du village font toujours le plaisir des visiteurs ; la Commune invitée de Bourg-en-Lavaux nous a aussi fait l'honneur de sa présence.

Comme à l'accoutumée, plusieurs sociétés locales nous ont aussi gratifiés de diverses prestations et performances, notamment la Société de gymnastique et les jeunes sapeurs-pompiers du SDIS Cœur de Lavaux. La Société de jeunesse, quant à elle, a assuré l'animation et proposé une fondue chinoise géante le soir au Forum.

L'animation principale de cette manifestation fut sans aucun doute la présence de l'hélicoptère. Les badauds présents sur le marché ont pu profiter de visions aériennes de notre commune et de la région du Lavaux.

Nous remercions ici toutes les sociétés locales qui ont participé, les habitants du village qui ont tenu un stand et surtout la Société de développement qui a activement œuvré à l'organisation de cette manifestation, ainsi que les partenaires et collaborateurs communaux pour leurs contributions respectives qui ont permis à chacun de partager un moment d'amitié et de convivialité.



3.1.19 Amicale des Savigny de France et de Suisse (ASFS) (AG 274)

- Notre commune est membre de l'Amicale des Savigny de France et de Suisse (ASFS) depuis 1989. Elle réunit les 25 communes de France et celle de Suisse portant le même toponyme. L'ASFS organise chaque année un congrès.
- En 2016, s'est tenu le 30^{ème} congrès de l'ASFS les 20 et 21 mai à Savigny-en-Véron (Indre-et-Loire). 31 administrés et élus ont fait le déplacement du 19 au 22 mai 2016, organisé par la commune, via MM. Jean-Philippe Thuillard, administrateur ASFS et Jean-Claude Rochat, délégué ASFS.
- Le calendrier des prochains congrès est le suivant :
 - 27 et 28 mai 2017 : Savigny (Haute-Marne), 65 habitants
 - 12 et 13 mai 2018 : Savigny (Haute-Savoie), 813 habitants
- En 2016, le camp des jeunes n'a pas eu lieu faute d'inscriptions. Savigny-sur-Braye s'est proposée pour l'organiser en 2017.

Savigny-en-Véron (Indre-et-Loire) : 2016



Savigny (Haute-Marne) : 2017



3.1.20 Transports publics (FI 1428 – AG 39/751)

3.1.20.1 Transports publics régionaux

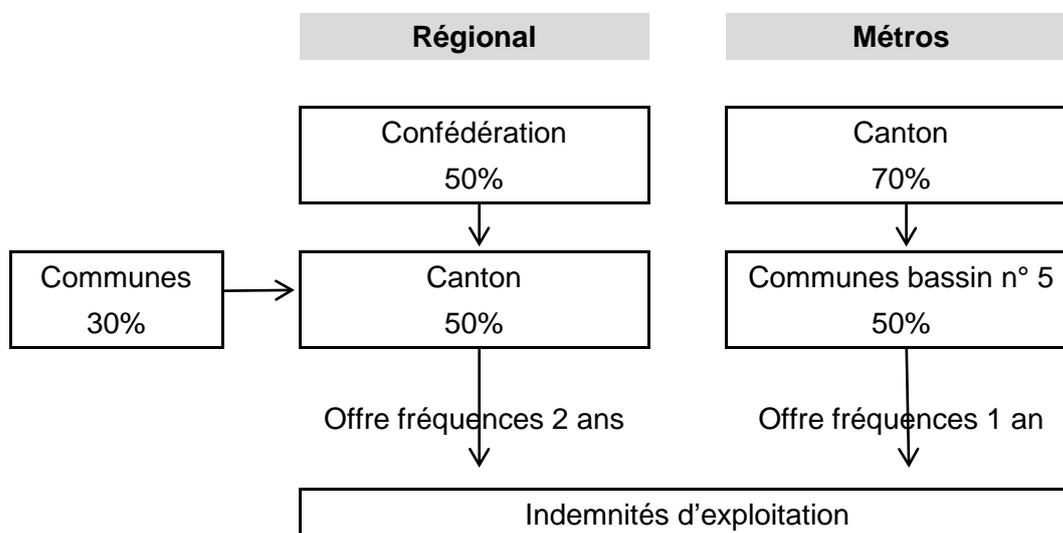
La Confédération a délégué la compétence de l'organisation du réseau de transport public régional aux cantons (train et bus).

Le financement du déficit d'exploitation des lignes régionales vaudoises est partagé entre la Confédération et le Canton de Vaud. Conformément à la Loi du 11 décembre 1990 sur la mobilité et les transports publics (LMTP), une part du financement cantonal est assumée par les communes.

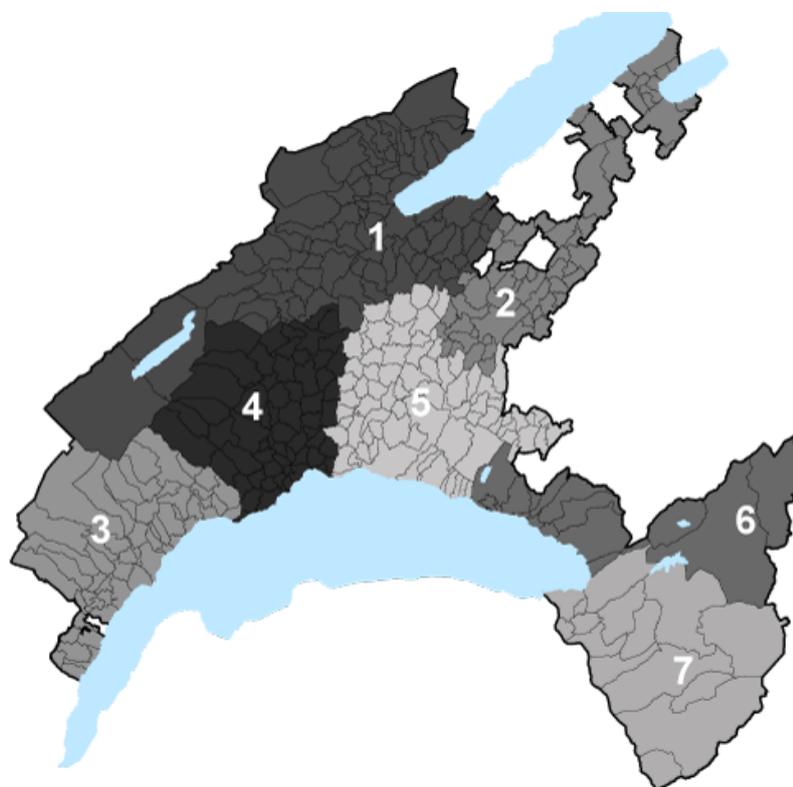
Les lignes régionales bénéficient de contributions fédérales à raison de 50%, dans les limites toutefois d'une enveloppe allouée par la Confédération à chaque canton. Les lignes de métros m1 et m2 sont classifiées au titre de lignes de trafic urbain en site propre et ainsi assimilées aux lignes régionales, mais ne bénéficient en revanche pas d'indemnités d'exploitation de la Confédération.

L'article 15 LMTP fixe les règles de participation des communes aux charges financières des investissements et aux indemnités annuelles des lignes régionales et des lignes urbaines en site propre. Les communes participent à raison de 30% de la part cantonale. La répartition des charges entre communes est effectuée par bassin de transports.

Le canton comprend sept bassins de transports. Le réseau régional des tl, ainsi que les lignes urbaines de métros en site propre font partie du bassin de transport n° 5 : Lausanne-Echallens-Oron, dont fait partie la Commune de Savigny. La part de chaque commune est déterminée selon sa population et un coefficient de qualité de desserte. L'Etat verse l'entier des montants dus par le canton et les communes aux entreprises. La part des communes lui est rétrocédée : ces montants figurent aux recettes des comptes de l'Etat.



Les sept bassins de transports autour des principaux centres du canton :



Le chiffre de la population retenu est celui de la statistique de la population au 31 décembre de l'année précédente.

Le coefficient de desserte des communes est fixé par le Règlement du 23 septembre 2002 sur la répartition entre communes des contributions accordées aux transports publics (RRTPu).

La Commune de Savigny a le coefficient 0.6. Il tient compte de la meilleure fréquence de desserte et du meilleur moyen de transport de la commune. Il est déterminé de la manière suivante :

- Offre par chemin de fer de plus de 18 paires de courses par jour ouvré : coefficient de 1.0.
- Offre par chemin de fer de plus de 18 paires de courses par jour ouvré ou moins : coefficient de 0.8.
- Offre par autobus de plus de 18 paires de courses par jour ouvré : coefficient de 0.6.
- Offre mixte par chemin de fer avec au moins 4 paires de courses par jour ouvré et par autobus : coefficient de 0.6.
- Offre par autobus de 18 paires de courses par jour ouvré ou moins ou par un service d'autobus sur appel : coefficient de 0.4.
- Cas particulier de communes avec des zones bâties, situées à moins d'un kilomètre d'un arrêt ferroviaire : le coefficient de la commune voisine desservie est retenu, diminué de 0.2.

3.1.20.2 Participation communale aux coûts non couverts des lignes de trafic régional et assimilé

- L'indemnité pour coûts non couverts des lignes de trafic régional et assimilé s'est élevée à CHF 157'766.60 pour notre commune en 2016, alors que le montant porté au budget ascendait à CHF 185'658.55.

Pour tous les bassins de transports, la participation financière des communes selon la répartition définitive 2016 a été inférieure à celle provisoire planifiée dans l'information budgétaire de la Direction générale de la mobilité et des routes, Division management des transports.

Les indemnités finalement conventionnées avec les entreprises de transport, l'augmentation de la quote-part octroyée par la Confédération pour le trafic régional de voyageurs, ainsi que les décomptes spécifiques du trafic urbain en site propre (métros) expliquent principalement cette évolution favorable.

- La Direction générale de la mobilité et des routes, Division management des transports, nous a invités à inscrire un montant de CHF 178'851.10 au budget 2017.

Cette participation prévisionnelle est en légère diminution pour les bassins (sauf celui du Chablais) ; celle-ci s'explique par une augmentation des quotes-parts cantonales qui impliquent une prise en charge plus importante des indemnités par la Confédération.

3.1.20.3 Cartes journalières CFF

En 2015, lors de l'adoption du budget 2016, le Conseil communal a accepté la proposition de la Municipalité de mettre à disposition de ses habitants deux cartes journalières CFF « Commune ».

Depuis mars 2016, la population de Savigny peut acquérir ces cartes journalières au prix de CHF 40.00 et les habitants d'autres communes au prix de CHF 50.00. Un « last-minute » est accessible à CHF 30.00.

Elles sont émises sous forme de cartes journalières isolées, chacune étant postdatée pour un jour de validité. Il n'est pas nécessaire d'être titulaire d'un abonnement CFF ½ tarif pour en bénéficier.

La carte permet de voyager librement dans tout le rayon de validité de l'abonnement général CFF, en seconde classe, le jour indiqué. Elle offre également la possibilité de circuler avec le métro, les cars postaux, ainsi que bon nombre de lignes privées de bus, chemins de fer et bateaux.

Voici les statistiques de vente de mars 2016 à février 2017 :

Mois	Nb de cartes	Vendues	Invendues	%
Mars	62	44	18	70.97
Avril	60	44	16	73.33
Mai	62	37	25	59.68
Juin	60	52	8	86.67
Juillet	62	62	0	100.00
Août	62	55	7	88.71
Septembre	60	55	5	91.67
Octobre	62	50	12	80.65
Novembre	60	46	14	76.67
Décembre	62	49	13	79.03
Janvier	62	35	27	56.45
Février	56	39	17	69.64
Total	730	568	162	77.81

La moyenne durant cette période est de 77.81% de cartes vendues.

On peut observer que la vente mensuelle est relativement stable, sauf pour les mois de mai 2016 (59.68%), juillet 2016 (100%) et janvier 2017 (56.45%).

Le montant encaissé se monte à CHF 21'287.00 (le budget 2016 prévoyait CHF 20'000.00) soit CHF 37.48 par carte.

3.1.21 Cultes (IPC 648 – AG 198)

3.1.21.1 Statistiques

Au 1^{er} octobre 2016, les confessions présentes dans notre commune étaient les suivantes :

– Protestants	1'297
– Catholiques	1'066
– Autres confessions ou sans confession	938

3.1.21.2 Paroisse de Savigny-Forel (Lavaux)

La Commune de Savigny a été représentée aux assemblées paroissiales ordinaires de 2016.

Elles ont lieu deux fois par année, généralement à l'issue d'un culte, dans l'un des deux villages de la paroisse, en alternance :

- Au printemps pour approuver les comptes et la gestion de l'année précédente
- En automne pour approuver le budget de l'année suivante

Elle peut également être convoquée par le conseil paroissial pour un objet particulier, mais cela n'a pas été le cas en 2016.

3.1.22 Relations Etat / communes – Péréquation (AG 497)

- Le décompte final de la péréquation 2015 s'est soldé par un montant de CHF 602'445.00 en notre faveur.

Le détail du décompte 2015 s'établit comme suit :

– Facture sociale		CHF 2'309'942.00
– Alimentation au fonds de péréquation	CHF 2'409'541.00	
– Couche population	./.	CHF 942'423.00
– Couche solidarité	./.	CHF 246'693.00
– Dépenses thématiques	./.	<u>CHF 540'021.00</u>
– Péréquation directe nette		CHF 680'404.00
– Réforme policière		<u>CHF 168'907.00</u>
Solde net des péréquations 2015		CHF 3'159'253.00
– Acomptes facturés	./.	<u>CHF 3'761'698.00</u>
Solde en faveur de la commune		CHF 602'445.00

- Le décompte précité est basé sur les éléments suivants :
 - Rendements des impôts 2015 selon les données transmises par les communes et validées ensuite par elles.
 - Taux d'imposition 2015 (taux moyen : 67.87).
 - Correction des rendements sur la base des imputations, des modifications de taxations antérieures et des pertes sur débiteurs.
 - Facture sociale 2015 : CHF 710'289'734.00 correspondent aux acomptes 2015. Ce montant tient compte des éléments négociés dans le cadre des relations financières entre l'Etat et les communes.
 - Dépenses thématiques : les communes ont annoncé les montants y relatifs selon le questionnaire qui leur est adressé chaque année par l'Autorité de surveillance des finances communales (ASFiCo). Les chiffres fournis par les communes et attestés par leurs organes de contrôle ont ensuite été traités de façon normalisée par les services de l'Etat, selon les directives définies par la commission paritaire. Le dépassement du plafond des dépenses thématiques peut être compensé à hauteur de 70.73%.
 - Facture 2015 de la réforme policière : sur la base de l'article 45 de la Loi du 13 septembre 2011 sur l'organisation policière vaudoise (LOPV) et conformément au protocole d'accord entre l'Etat et les communes de juin 2013, un montant de CHF 63'995'826.00 a été mis à la charge des communes.
 - De plus amples informations sur ce décompte sont disponibles sur le site :
www.vd.ch/themes/territoire/communes/finances-communales/

3.1.23 Conventions de collaboration (TR 1939 – SI 1377 – DB 204)

- En date du 26 mai 2016, nous avons passé une convention de collaboration avec la Commune de Bourg-en-Lavaux pour l'utilisation de la déchetterie des Gavardes par quelques dizaines de ménages. De plus amples précisions à ce sujet sont fournies sous chiffre 6.4.3.2 ci-après.
- En dates des 21/29 juin 2016, nous avons passé une convention avec la Commune de Pully pour l'alimentation en gros de l'intégralité des Monts-de-Pully via la conduite d'eau potable de la Claire-aux-Moines, remplaçant la convention du 22 septembre 1934 pour la fourniture de l'eau sous pression à la partie supérieure des Monts-de-Pully. De plus amples précisions à ce sujet sont fournies sous chiffre 4.1.5.2 ci-après.
- En dates des 7/22 septembre 2016, nous avons passé une convention avec l'Etat de Vaud pour le subventionnement des soins aux jeunes peuplements forestiers, valable pour la période 2016-2019.

3.1.24 Association Lavaux Patrimoine mondial (AG 36)

En conformité avec les buts définis par le plan de gestion ratifié par l'UNESCO, la Confédération et les communes du site « Lavaux, vignoble en terrasses », une association de droit privé a été constituée sous la dénomination Association Lavaux Patrimoine mondial (LPm).

Cette association a pour but d'appliquer et de développer le plan de gestion issu de l'inscription de la région à l'UNESCO en juin 2007 ; il s'agit notamment de mettre en place :

- Les éléments de sauvegarde de la valeur universelle exceptionnelle reconnue au patrimoine mondial
- Les éléments de partage de la valeur universelle exceptionnelle reconnue au patrimoine mondial

Devient membre de l'Association LPm, sur approbation du comité, toute personne physique ou morale, toute institution ou collectivité qui s'engage à soutenir les buts de l'association et s'acquitte d'une cotisation annuelle dont les montants sont arrêtés par l'assemblée générale.

La Commune de Savigny a été membre de la Commission intercommunale de Lavaux (CIL) jusqu'en décembre 2013, date de sa dissolution. Elle est devenue membre en tant que collectivité de l'Association LPm dès sa constitution en été 2013.

En tant que membre, Savigny fait partie de l'assemblée générale qui est convoquée en principe une fois par année. Cette dernière a eu lieu le 18 mai 2016 à Chexbres. La présentation du rapport d'activités de l'année 2015 a relevé plusieurs points intéressants. Vous pouvez en prendre connaissance sur le site :

www.lavaux-unesco.ch; rubrique : association-lpm

En septembre 2016, le Conseil d'Etat a décidé d'accorder à l'Association LPm un soutien de CHF 400'000.00 sur cinq ans, renouvelable. Ce soutien pérenne sera alloué par le biais du Service de l'agriculture et de la viticulture (SAVI) dès 2017.

A cette subvention se sont ajoutées deux nominations :

- M. Armand Rod, ancien syndic de Lutry et ancien député, pour le siège laissé vacant par le canton depuis 2013 au sein du comité de direction de l'Association LPm.
- M. Philippe Pont, chef du Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL), par lequel passeront les demandes de l'Association LPm aux différents services de l'Etat.

3.1.25 Lausanne Région (AG 197)

3.1.25.1 Rapport d'activités

Nous vous remettons ci-joint le rapport d'activités 2016 de Lausanne Région³.

³ Rapport d'activités 2016 de Lausanne Région

3.1.25.4 Assemblée générale

L'assemblée générale est l'organe législatif de Lausanne Région. Elle est composée des 27 communes membres et présidée par le président du Bureau de coordination. Toute décision est votée par les communes membres (via leurs exécutifs). Indépendamment du nombre de ses habitants, chaque commune possède une voix. Ainsi, les grandes communes ont le même poids que les plus petites.

Lausanne Région propose annuellement deux assemblées générales ordinaires à ses communes membres.

Celle de printemps est principalement liée à l'adoption des comptes de l'an écoulé, tandis que celle d'automne vise à discuter puis adopter le budget de l'année à venir. Les représentants des législatifs communaux sont les bienvenus à ces assemblées.

3.1.26 Centre sportif de Malley (AG 1984)

Rappel : au cours de sa séance du 29 juin 2015, le Conseil communal a adopté le préavis n° 05/2015 – Participation de la commune aux charges d'exploitation du nouveau Centre sportif de Malley et au capital-actions du Centre intercommunal de glace de Malley SA (CIGM).

La participation de notre commune, selon la progression présentée dans le préavis précité, sera effective au 1^{er} janvier de l'année qui suit la mise en service de la patinoire principale, soit en principe dès 2020 si le programme des constructions est tenu.

3.2 Section 2 Finances

3.2.1 Rapport des comptes (FI 1738)

Nous nous référons au rapport spécifique en la matière (préavis n° 03/2017).

3.2.2 Arrêté d'imposition (FI 1790)

Nous nous référons au préavis n° 11/2015 – Arrêté d'imposition pour les années 2016 et 2017, adopté par le Conseil communal au cours de sa séance du 5 octobre 2015, portant le taux d'imposition communal de 67 à 69 points et celui de l'impôt foncier de 1‰ à 1.2‰.

L'évolution du compte de résultats présentait un solde négatif dès fin 2014, qui a conduit la Municipalité à proposer les mesures nécessaires pour stabiliser la situation.

3.2.3 Plafond d'endettement – législature 2016-2021 (FI 1919)

Au cours de sa séance du 2 décembre 2016, le Conseil communal a adopté le préavis n° 13/2016 – Plafond d'endettement : législature 2016-2021, fixant celui-ci à CHF 29 millions, considérant la dette actuelle, les investissements planifiés et les amortissements à effectuer.

3.3 Section 3 Sécurité sociale

3.3.1 Chômage (SECU 99)

Vous trouverez en annexe les statistiques de la situation du marché de l'emploi dans le Canton de Vaud au 31 décembre 2016⁴.

3.3.2 Exécution forcée d'expulsion (SECU 1834)

En 2016, nous avons traité les situations suivantes :

- Exécution forcée d'expulsion du premier garage d'un appartement de 5 pièces au mois d'avril 2016, dont le contenu a été entreposé au garage des bus scolaires de la déchetterie des Gavardes.
- Exécution forcée d'expulsion du deuxième garage d'un appartement de 5 pièces au mois de juillet 2016, dont le contenu a été entreposé au garage des bus scolaires de la déchetterie des Gavardes.
- Publication d'une sommation dans la Feuille des avis officiels (FAO) du 6 décembre 2016, relative à l'évacuation du contenu de l'appartement de 5 pièces précité, lequel était entreposé au garde-meubles de la Maison de commune depuis le mois d'octobre 2015.

3.3.3 Association régionale pour l'action sociale (ARAS) (SECU 586)

- Les comptes 2015 de l'Association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux se sont finalement bouclés avec un excédent de recettes de CHF 197'788.25, au lieu du déficit budgétisé de CHF 99'570.00.
- Le déficit budgétisé par l'ARAS pour 2017 se monte à CHF 196'640.00. Il correspond à l'excédent qui pourrait être à charge des communes ; mais si nécessaire, il sera financé d'abord par les fonds de réserve.
- Notre participation 2015 au financement des agences d'assurances sociales s'est élevée à CHF 12.30 par habitant, alors qu'elle avait été budgétisée à CHF 15.15 par habitant.
- Pour 2017, la participation budgétisée s'élève à CHF 12.90 par habitant, alors qu'en 2016 elle était budgétisée à CHF 15.20.

3.3.4 Facture sociale (SECU 685)

- Le montant de notre participation à la facture sociale 2015, communiqué en septembre 2016, s'est élevé à CHF 2'309'942.00, alors que les acomptes se sont élevés à CHF 2'373'498.00, soit une différence en notre faveur de CHF 63'556.00.
- La participation prévisionnelle de notre commune à la facture sociale 2017, communiquée en octobre 2016, a été fixée à CHF 2'460'361.00, alors que la participation prévisionnelle 2016 s'élevait à CHF 2'193'735.00.

⁴ Statistiques du marché de l'emploi dans le Canton de Vaud au 31 décembre 2016

Suite à l'accord négocié entre le canton et les communes, seul un tiers des augmentations des montants compris dans la facture sociale sont à charge des communes dès 2016.

3.3.5 Santé publique (SECU 531)

3.3.5.1 Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD)

- Conformément au principe de financement énoncé à l'article 18 de la Loi du 6 octobre 2009 sur l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD), l'Etat et les communes financent subsidiairement et paritairement les prestations d'aide et de soins à domicile fournies par les centres médico-sociaux (CMS) placés sous la responsabilité des associations ou fondations régionales d'aide et de soins à domicile.
- En 2016, la participation communale à l'AVASAD s'est élevée à CHF 90.00/habitant, tandis que celle de 2015 s'est élevée à CHF 84.50/habitant.
- La participation prévisionnelle 2017 a été fixée à CHF 93.00/habitant. La subvention cantonale 2016 s'est élevée à CHF 134'300'000.00, tandis que la subvention budgétisée pour 2017 se monte à CHF 150'200'000.00.

3.3.5.2 Aide et soins à domicile

Notre commune est rattachée au Centre médico-social (CMS) d'Oron.

4. Services industriels / Assainissement

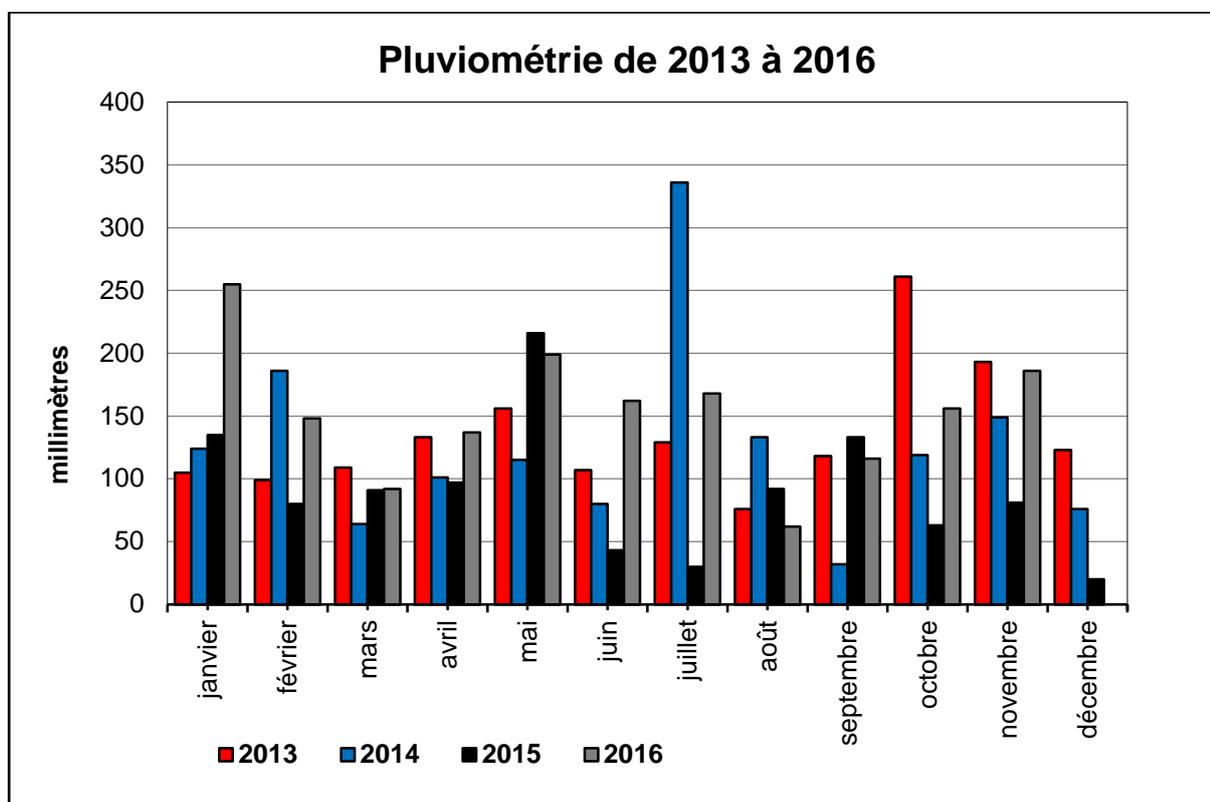
4.1 Section 1 Services industriels

4.1.1 Approvisionnement en eau potable (SI 1114/1521)

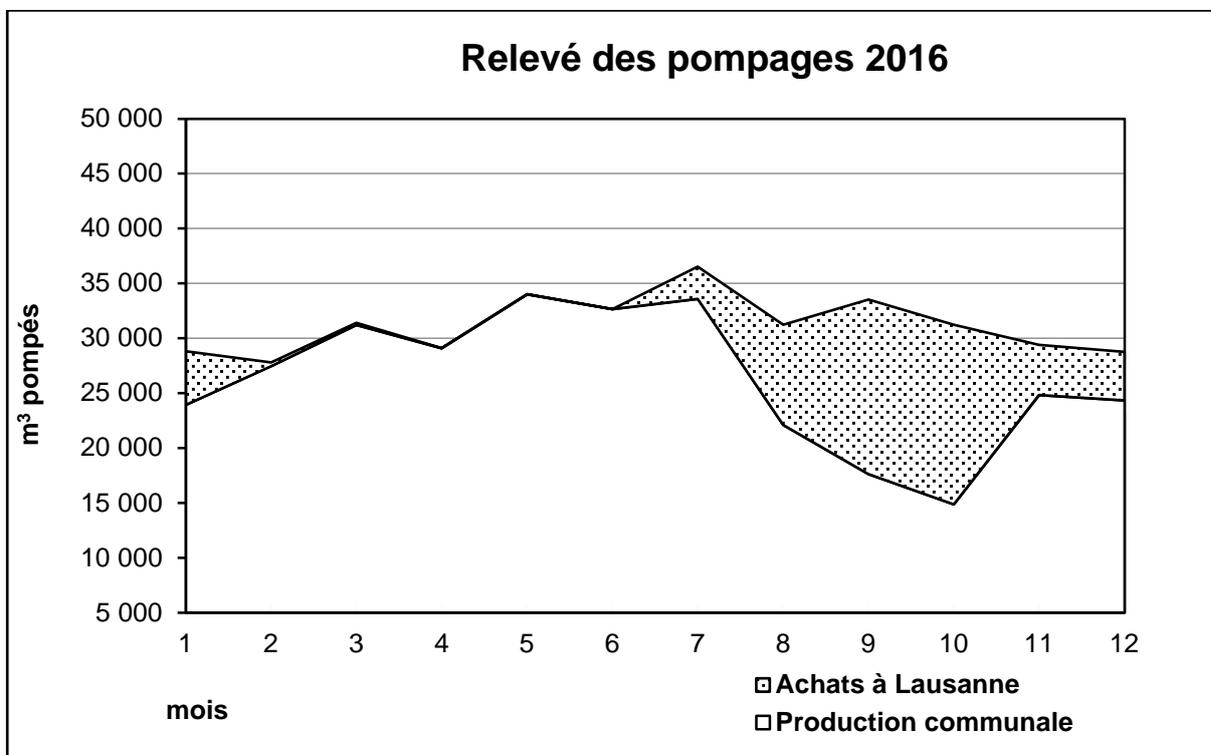
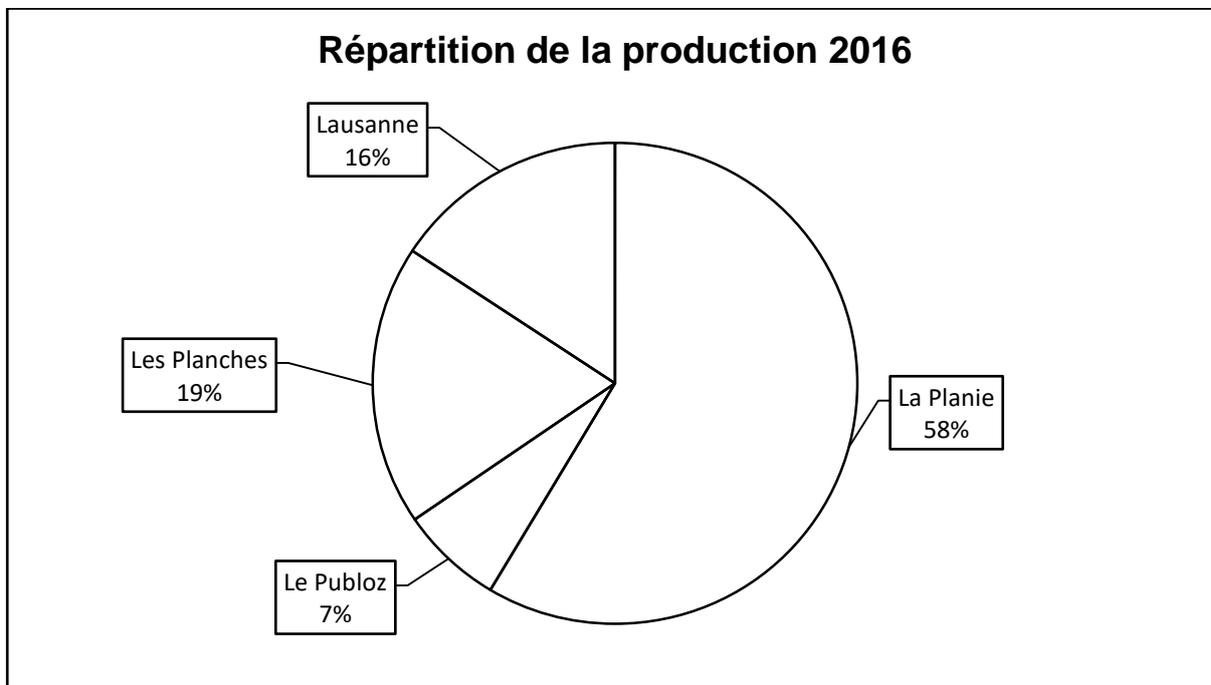
4.1.1.1 Production d'eau

Comme chaque année, nous vous remettons en annexe le tableau des comptages d'eau de l'année écoulée⁵, comportant également le résultat des années précédentes pour permettre une comparaison.

Les graphiques ci-dessous illustrent les données de ces résultats.



⁵ Tableau des comptages d'eau de 2011 à 2016



4.1.1.2 Analyse des résultats des comptages 2016

- La différence entre le relevé des pompages + achats d'eau et le relevé des compteurs s'explique comme suit :
 - Contrôle de bornes hydrantes : environ 100 m³ à 200 m³
 - Purge du réseau : environ 500 m³ à 1'000 m³
 - Diverses ruptures de conduites : en 24 heures, elles peuvent engendrer un débit de 150-500 m³ selon l'importance

En 2016, les fuites ont représenté un volume de 3'750 m³; ce résultat nous incite à une réflexion sur la nécessité d'intensifier l'entretien de notre réseau.
- Les fuites sont détectées par les moyens suivants :
 - Le téléphone d'un particulier
 - Le contrôle visuel par notre service des eaux
 - Le contrôle journalier de la consommation d'eau par le système de télégestion et la localisation d'éventuelles fuites par les 59 détecteurs fixes installés sur le réseau
 - Le contrôle auditif par le service des eaux lors des relevés des compteurs

4.1.2 Qualité de l'eau (SI 40/899 – TR 1018)

- Les résultats des analyses bactériologiques, microbiologiques et chimiques ont dans l'ensemble été conformes aux normes en vigueur. Vous trouverez ci-joint l'information sur la qualité de l'eau distribuée en 2016⁶, diffusée sur le site internet de la commune et aux piliers publics.
- Rappel : des investigations sont en cours depuis 2014, afin de déterminer l'origine de la contamination de l'un des captages des sources des Planches. En 2015, ces démarches ont permis d'identifier une cause possible de la contamination et nous avons été en discussion avec le propriétaire du terrain concerné afin d'y remédier.

Cependant, nous n'avons pas trouvé de solution à l'amiable, de sorte que dès l'été 2016, chaque partie défend son point de vue dans le cadre d'une procédure judiciaire devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal.

En parallèle, nous menons des investigations sur d'autres équipements, installations et parcelles situés à proximité pour évaluer s'ils contribueraient aussi à cette contamination ; des mesures et actions préventives ont été mises en œuvre dans le cadre de cette instruction.

Pour les besoins de cette affaire, des échantillons sont prélevés et analysés en moyenne tous les 15 jours ; les quantités de précipitations sont l'un des facteurs qui dictent la cadence des prélèvements. Lorsque les précipitations sont faibles, la qualité s'améliore, mais lorsqu'elles sont intenses, elle se péjore à nouveau.

⁶ Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2016

4.1.3 Etat et entretien du réseau (SI 146/385/1545/1858 – AG 254 – PO 1903)

4.1.3.1 Gestion du réseau

L'exploitation, le maintien, l'entretien et le développement du réseau d'eau potable et de ses équipements font l'objet d'une planification déterminée par un Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE). Notre commune est dotée d'un tel outil, qui a été approuvé par l'autorité cantonale de l'époque en date du 26 mars 2001.

Ce document doit cependant être renouvelé régulièrement, en fonction de l'évolution des infrastructures, tous les 15 à 20 ans. Il dirige la commune sur les travaux d'entretien, de renouvellement et d'extension du réseau qui devraient ou doivent être exécutés. Il définit également les procédures sécuritaires, en matière de défense incendie, de pénurie et de catastrophe. En l'espèce, le PDDE du 26 mars 2001 de la Commune de Savigny comporte une projection des investissements jusqu'à 2020, ce qui signifie par conséquent qu'il devra être remplacé prochainement.

4.1.3.2 Fuites

- Le relevé des détecteurs de fuites, deux fois par mois, de même que la lecture journalière des graphiques et quantités, nous permettent de suivre d'une façon plus précise les fluctuations sur le réseau, notamment les pertes dues à des fuites.

En 2016, nous avons remplacé le détecteur auditif de fuites.



- Lors de contrôles au cours des relevés des compteurs, ainsi que lors du relevé des 59 détecteurs de fuites tous les quinze jours, nous avons décelé :
 - 6 fuites sur le réseau communal : voir photos ci-dessous
 - 2 fuites sur le réseau privé, annoncées à leurs propriétaires pour réparation

Rte des Miguettes 19 : 10 février 2016

Fonte 125, env. 100 m³



Ch. des Planches : 4 mars 2016

Fonte 125, double perforation, env.150 m³

**Rte de Mollie-Margot, avant le terrain de la Pâle : 14 juillet 2016**

Fonte 125, env. 700 m³

**Rte de la Claie-aux-Moines, devant le restaurant : 16 octobre 2016**

Fonte 200, env. 2'500 m³

Cette fuite a été très difficile à localiser, car elle ne présentait aucun indice apparent ; l'eau s'écoulait par un caniveau à câble de la Romande Energie situé sous la conduite.



Ch. des Humberts 4-8 : 2 décembre 2016Fonte 125, fissure, env. 100 m³**Rte des Miguettes 6 : 6 décembre 2016**Fonte 125, fissure, env. 200 m³**4.1.3.3 Compteurs**

En 2016, nous avons remplacé 79 compteurs en fin de vie. La durée d'amortissement est d'environ 15 ans.

4.1.4 Renouvellement de conduites et d'infrastructures (SI 1545/1858/1969/1990)**4.1.4.1 Route de Mollie-Margot**

- Rappel

Les grosses pluies du mois de mai 2015 ont provoqué un glissement de terrain au passage du ruisseau de Saint-Amour avec la route de Mollie-Margot. La conduite d'eau potable se trouvant dans le soubassement de la chaussée, côté aval, a été mise à nu sur une longueur de 20 mètres. La route étant sous la responsabilité du canton, nous avons traité avec ses services pour la remise en état du talus avant l'hiver, afin de ne pas risquer le gel de la conduite.

Lorsque les travaux de réfection ont commencé en septembre 2015, nous avons appris que le canton voulait élargir la route depuis Savigny jusqu'à Mollie-Margot (planification 2016-2017). Il ne s'agissait donc plus seulement de refaire le talus au passage du ruisseau, mais bien d'élargir la route et réhabiliter le talus en tenant compte du déplacement de la conduite.

- Travaux

En automne 2015, la conduite communale d'eau potable en fonte a ainsi été remplacée sur une longueur de 100 mètres par une conduite en PE (polyéthylène soudé) selon le Plan directeur de la distribution de l'eau du 26 mars 2001 (PDDE). Les coûts du remplacement de ce tronçon ont été mis sur un compte de transition et ont été intégrés dans le préavis n° 05/2016, relatif au remplacement de la conduite d'eau potable entre Savigny et Mollie-Margot.

Au cours de sa séance du 29 août 2016, le Conseil communal a accordé le crédit sollicité de CHF 443'000.00 HT, incluant les travaux effectués en 2015, ainsi que les étapes 2016 et 2017. Le tronçon du renouvellement s'étend sur une longueur totale d'environ 1'490 mètres, depuis le terrain de football de Saint-Amour jusqu'à l'entrée de Mollie-Margot.

L'étape 2016 (540 mètres) a été réalisée durant l'automne. La dernière étape (850 mètres) est en cours d'exécution et s'achèvera fin 2017, selon le planning avancé par le canton.

4.1.4.2 Cabane de Praz-Dom-Nicod

Dans le quartier de Praz-Dom-Nicod à Vers-chez-les-Blanc sur le territoire de Lausanne, nous disposons d'une prise d'eau (pompage) sur le réseau de cette commune, abritée dans un cabanon. Il s'agit d'une construction érigée provisoirement en 1989, mais qui a finalement duré... Au cours de ces dernières années, son état s'est cependant dégradé et sa rénovation est devenue indispensable.

Au mois d'octobre 2016, alors que la météo était favorable, le cabanon a été remplacé par une structure similaire en bois, dans le même gabarit, construite et assemblée en atelier, puis montée sur place. Ce procédé nous a permis de limiter la coupure d'eau à un seul jour.

Au niveau des équipements techniques, l'appareillage a été adapté comme suit :

- Le compteur existant a été remplacé par un débitmètre électromagnétique, tout en maintenant le débit contractuel fixé à 1'500 litres/minutes.
- La batterie de distribution d'eau a été mise en conformité.
- Les installations électriques ont été déposées et remontées avec quelques mises aux normes.

Avant travaux



Après travaux



4.1.4.3 Bornes hydrantes

- L'inventaire de toutes nos bornes hydrantes, avec relevé GPS et débits d'eau, a été réalisé en 2014 et 2015.

Dès 2016, nous avons confié l'entretien annuel et la révision de notre parc d'hydrantes à une société spécialisée en la matière.

- En dates des 13 février et 3 mars 2016, deux bornes hydrantes ont été accidentées par des véhicules (voir chiffre 6.3.1.4 ci-après).



4.1.5 Extension du réseau (SI 1230/1377/1521/1545/1858)

4.1.5.1 Captages des sources du Renard et de Bron

- Rappel : nous bénéficions de l'autorisation provisoire d'exploiter le captage du Renard dès le 15 octobre 2013 et celui de Bron dès le 16 décembre 2013. L'autorisation définitive nous sera accordée une fois les travaux terminés.

Les zones de protection ont été délimitées en 2015 et les propriétaires informés.

- Le plan de délimitation et le règlement d'application des zones S1, S2 et S3 de protection des eaux souterraines ont été soumis à l'enquête publique du 14 octobre au 14 novembre 2016. Ils n'ont pas suscité d'opposition.

- Le 10 janvier 2017, le projet a en conséquence reçu l'approbation cantonale finale du Département du territoire et de l'environnement.

4.1.5.2 Approvisionnement de la partie inférieure des Monts-de-Pully

- Rappel : le projet d'extension de l'approvisionnement en eau potable à la zone inférieure des Monts-de-Pully était en cours de réflexion depuis quelques années.

En 2015, la conduite reliant la chambre de réunion de la Farquaz au réservoir des Monts-de-Pully est devenue inexploitable ; avec notre accord, la Commune de Pully a procédé à un raccordement provisoire depuis notre réseau d'eau afin d'alimenter son réservoir.

- En 2016, ce projet s'est concrétisé.

Les travaux pour l'alimentation en gros des Monts-de-Pully depuis notre réseau principal ont été réalisés durant l'automne et ont été achevés en décembre 2016. Une chambre d'interconnexion (de prise) avec compteur a été construite en limite des deux communes, au lieu-dit Ravessoud. Ces travaux permettent :

- A Savigny, d'alimenter en gros la totalité du territoire des Monts-de-Pully, soit la zone supérieure et la zone inférieure.
- A Pully, de reprendre l'alimentation au détail de la totalité du territoire des Monts-de-Pully.
- La convention du 22 septembre 1934 pour la fourniture de l'eau sous pression à la partie supérieure des Monts-de-Pully, ainsi que son avenant signé les 15 mars 1955 et 21 décembre 1957 ont été abrogés et remplacés par un contrat d'alimentation en gros de l'intégralité des Monts-de-Pully via la conduite d'eau potable de la Claie-aux-Moines, signé les 21/29 juin 2016. Il est entré en vigueur en décembre 2016, soit à la mise en service des nouvelles installations.

Aux termes de ce contrat :

- Les installations dès la vanne de prise, la chambre souterraine, ainsi que tout l'appareillage, non compris le compteur, appartiennent à Pully, qui les établit et les entretient à ses frais.
- Le compteur de la vanne de prise appartient à Savigny, qui en assure l'entretien et le loue à Pully.
- Pully reprend la gestion de tous les abonnés alimentés par l'eau de Savigny et Savigny vend désormais l'eau en gros à Pully.



4.1.6 Matériel, machines et véhicule du service des eaux (AG 254)

- Le bus Toyota du service des eaux, mis en circulation le 1^{er} avril 1998, a montré de sérieux signes de faiblesse en 2015, ce qui nous a conduits à reconsidérer son entretien dont le coût devenait disproportionné et à envisager son remplacement.

Au cours de sa séance du 4 décembre 2015, le Conseil communal a accordé un crédit complémentaire au budget 2015 à cet effet (préavis n° 12/2015).

Le nouveau bus, un Mercedes-Benz, a été livré en janvier 2016 et labellisé aux armoiries de la commune en mars 2016.

- Nous avons acquis des triopans de chantier, afin de signaler nos fouilles et de sécuriser ainsi les usagers (piétons et véhicules), mais aussi le personnel œuvrant sur le site.

4.2 Section 2 Assainissement

4.2.1 Station d'épuration (STEP) de Pra Charbon (TR 46)

4.2.1.1 Bassins

Suite à la dégradation du béton des bassins constatée en 2015, différentes options de remise en état ont été examinées. Au vu de l'ampleur des coûts, nous avons décidé de solliciter une expertise complémentaire, portant en particulier sur l'analyse structurelle de l'ouvrage, c'est-à-dire plus spécifiquement la durée de vie résiduelle du béton en son état actuel avant une altération irréversible. Cette expertise a été confiée à un laboratoire spécialisé, dont le rapport nous a été livré en fin d'année 2016 ; ses conclusions relèvent en substance ce qui suit :

- *La probabilité de défaillance des bassins due à la corrosion de l'armature reste insignifiante pour une durée de service d'au moins 50 ans, cela sans travaux de remise en état du béton.*
- *Ce pronostic est toutefois soumis à la condition que l'enrobage actuel ne s'altère guère plus (éviter tout lavage à pression élevée) et que les conditions d'exposition (teneur en chlorures de l'eau) ne s'accroissent pas.*

Au vu du résultat de ces analyses, il appert que notre STEP sera probablement obsolète avant de connaître une détérioration décisive du béton de ses bassins.

4.2.1.2 Centrifugeuse

Le grand service et la remise en état de la centrifugeuse ont été effectués au mois d'août 2016 ; il a notamment fallu remplacer des poulies, des buses et le tube d'alimentation. Elle fonctionne depuis lors à satisfaction, de sorte que nous pouvons confier à nouveau le traitement des boues sèches à la STEP de Vidy.

En 2017, nous projetons d'explorer des pistes pour la revalorisation des boues, par exemple par leur traitement dans une installation de biogaz.

4.2.1.3 Autres travaux d'entretien

- Les quatre pompes et turbines des deux bassins de la STEP, fortement endommagées, ont été remplacées.
- Le brasseur a été révisé.
- Le carrelage défectueux d'un mur du local douche/WC a été rénové.
- La benne à boues a été remplacée.
- Quelques travaux d'entretien mécaniques plus conséquents sont à prévoir dans un proche avenir, soit notamment le remplacement de la chaîne des racleurs et des filtres micros pores des bassins de rejet en 2018-2019.

Pompes



Chaîne des racleurs des bassins



4.2.1.4 Taxe fédérale supplémentaire

En application du nouvel article 60b de la Loi fédérale du 24 janvier 1991 sur la protection des eaux (LEaux), la Confédération prélève une taxe fédérale sur les eaux usées de CHF 9.00 par habitant raccordé auprès des détenteurs de STEP, dès 2016 et jusqu'en 2040. Ces recettes doivent contribuer à financer les investissements initiaux pour assurer une réduction des micropolluants dans les STEP. Pour mémoire, seules les STEP de plus de 8'000 équivalents-habitants auront l'obligation de traiter les micropolluants, sauf si elles constituent un risque pour la protection des lacs (cumul des rejets dans un bassin versant) et cours d'eau (dilution défavorable). La STEP de Savigny n'est pour l'instant pas concernée par les micropolluants.

En 2016, le montant de cette taxe additionnelle de CHF 9.00 par habitant raccordé s'est élevé à CHF 27'882.00 (compte n° 460.3191.00).

4.2.2 Etat et entretien du réseau *(TR 46/1912)*

4.2.2.1 Station de relevage de la Claie-aux-Moines

Les pompes de la station de relevage des eaux usées de la Claie-aux-Moines étaient régulièrement bloquées ou en panne en raison de la présence de corps étrangers divers, tels que matériel hygiénique, litières pour animaux, mégots, chiffons, t-shirts, etc. Ce phénomène s'est sensiblement accru depuis l'introduction des sacs taxés en 2014.

Après un essai concluant, nous avons équipé les deux pompes de « SmartRun ». Il s'agit de variateurs de fréquences qui régulent la vitesse des moteurs des pompes en fonction des besoins et permettent un démarrage progressif de celles-ci. Le « SmartRun » est capable de détecter un blocage de la pompe, auquel cas elle est arrêtée et mise en rotation inverse pour la débloquer ; le cycle peut se répéter plusieurs fois.

L'avantage de cette technologie, qui n'était pas disponible lors de la planification et de la construction de l'ouvrage, est de remédier à l'avenir aux multiples dépannages. Cet équipement permettra en outre de diminuer significativement l'usure prématurée du corps des pompes.

4.2.2.2 Autres travaux d'entretien

Nous avons procédé à un contrôle caméra et à un curage du collecteur d'eaux usées du quartier d'Eden-Roc, afin d'évaluer la nécessité d'un assainissement de celui-ci (améliorer la mise en séparatif).

4.2.3 Renouvellement de canalisations et d'infrastructures (TR 1912)

Il n'y a pas eu de travaux significatifs exécutés en 2016.

4.2.4 Extension du réseau (TR 1912/1956/1992)

4.2.4.1 Assainissement du quartier des routes de Lutry, des Miguettes et de Tantérine

Les travaux ont été achevés au printemps 2016, y compris la remise en état des terrains.

La finalisation des revêtements routiers (fouilles en traversée de routes) sera effectuée au printemps 2017, lorsque les remblaiements seront stabilisés. Quelques finitions seront également réalisées sur des propriétés privées, ceci pour les mêmes raisons de tassement.

La réception définitive des travaux aura lieu en automne 2017.

4.2.4.2 Ouvrages projetés

La propriétaire d'un bâtiment en bordure de la route d'Oron a sollicité la possibilité de le raccorder au réseau communal d'eaux usées dans le cadre des travaux de réhabilitation de la chaussée et des canalisations effectués par le canton.

A l'instar de l'opportunité saisie pour le remplacement de la conduite d'eau potable de la route de Mollie-Margot, nous avons examiné la faisabilité de cette requête et élaboré un projet. Référence est faite au préavis n° 02/2017 – Demande de crédit pour l'assainissement de trois propriétés de long de la route d'Oron (RC 701), traité par le Conseil communal au cours de sa séance du 3 avril 2017.

4.2.5 Installations particulières d'épuration (TR 122/1912)

La Direction générale de l'environnement (DGE) est chargée de la surveillance de la conformité des installations particulières d'épuration des eaux usées ménagères. Lorsque les propriétaires sont invités à assainir leurs équipements, la question du raccordement des bâtiments concernés au réseau communal se pose.

Les demandes qui nous sont présentées dans ce sens sont examinées et évaluées au cas par cas, en fonction des opportunités de l'extension du réseau dans une zone ou l'autre, ainsi que sur le plan économique/financier.

5. Ecoles / Accueil des enfants

5.1 Section 1 Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ)

5.1.1 Organes 2016 de l'ASIJ (IPC 1968)

5.1.1.1 Conseil intercommunal

1) Composition

Dès le 1^{er} juillet 2016, le Conseil intercommunal est composé de 54 délégués des 10 communes membres de l'association.

Pour rappel, chaque commune est représentée comme suit :

- 2 délégués municipaux pour la délégation fixe.
- Des délégués des conseils généraux ou communaux par fraction de 500 habitants pour la délégation variable.

Le nombre de délégués « variables » de Savigny est de 7.

Communes	Délégation fixe	Délégation variable
Corcelles-le-Jorat	2	2
Forel (Lavaux)	2	5
Jorat-Mézières	2	6
Montpreveyres	2	2
Ropraz	2	2
Savigny	2	7
Servion	2	4
Syens	2	2
Vucherens	2	2
Vulliens	2	2

2) Représentation de Savigny

- Délégation fixe :
 - Daniel Métraux PLR
 - Jean-Claude Rochat PLR

- Délégation variable :
 - Christian Aeschlimann PLR
 - Antoine Eichelberger LES VERTS
 - Stefan Giardiello PS
 - Philippe Grosfillier PS
 - Sandra Klinke LES VERTS
 - Alexandre Monod PLR
 - André Peissard PLR

3) Bureau

Benjamin Borlat	Corcelles-le-Jorat	Président
Sonia Hugentobler	Jorat-Mézières	Vice-présidente
Fabienne Blanc	Vucherens	Secrétaire
Maryline Authier Sandro Simonetta	Corcelles-le-Jorat Jorat-Mézières	Scrutateurs
Philippe Randin Nathalie Zweifel	Jorat-Mézières	Scrutateurs suppléants

4) Commission des finances

Ernest Dubi	Montpreveyres
André Peissard	Savigny
Cédric Matthey	Servion
Alexandre Georges	Syens
Julien Mortier	Vucherens

5) Commission de gestion

Franziska Beckmann	Corcelles-le-Jorat
Suzanne Audino	Forel (Lavaux)
Philippe Randin	Jorat-Mézières
Martin Rod	Ropraz
Anne-Christelle Chappuis	Vulliens

5.1.1.2 Comité de direction

1) Délégués

En 2016, le Comité de direction est composé d'un représentant par commune membre, choisi et proposé par chaque Municipalité parmi les Municipaux en fonction. Pour chaque commune, ces représentants sont :

Communes	Représentants	
Corcelles-le-Jorat	Christophe Balissat	
Forel (Lavaux)	Olivier Kaeser	
Jorat-Mézières	Muriel Preti	
Montpreveyres	Cristine Pasche	
Ropraz	Jérôme Porchet	
Savigny	Louis Pipoz	
Servion	Yves Boand	
Syens	Isabelle Lorenz	
Vucherens	Etienne Cherpillod	Président
Vulliens	Olivier Hähni	Vice-président

2) Bureau

Le Comité de direction est complété dans le cadre de ses tâches administratives par :

- Secrétaire : Fabienne Blanc Vucherens
- Boursière : Liliane Déglon Mézières
- Responsable administratif : Nicolas Deprez

3) Commission des finances

- Olivier Kaeser Forel (Lavaux)
- Jérôme Porchet Ropraz
- Louis Pipoz Savigny

4) Commission des transports

- Cristine Pasche Montpreveyres
- Isabelle Lorenz Syens
- Etienne Cherpillod Vucherens

5) Commission des constructions

- Pour le site de Mézières

- Muriel Preti Jorat-Mézières
- Etienne Cherpillod Vucherens
- Olivier Hähni Vulliens

- Pour le site de Servion

- Christophe Balissat Corcelles-le-Jorat
- Cristine Pasche Montpreveyres
- Yves Boand Servion

- Pour le site de Carrouge

- Muriel Preti Jorat-Mézières
- Etienne Cherpillod Vucherens
- Olivier Hähni Vulliens

6) Commission entretien du bâtiment Collège du Raffort

- Yves Boand Servion
- Etienne Cherpillod Vucherens
- Olivier Hähni Vulliens

7) Centrale de chauffe

- Etienne Cherpillod Vucherens

8) Commission réfectoire

- Olivier Kaeser Forel (Lavaux)
- Muriel Preti Jorat-Mézières

9) Commission du personnel

- Christophe Balissat Corcelles-le-Jorat
- Louis Pipoz Savigny
- Isabelle Lorenz Syens

10) Bibliothèque scolaire et publique

- Christophe Balissat Corcelles-le-Jorat
- Muriel Preti Jorat-Mézières

11) Devoirs surveillés

- Muriel Preti Jorat-Mézières

12) Conseil d'établissement

- Christophe Balissat Corcelles-le-Jorat

5.1.2 Activités 2016 du Conseil intercommunal

5.1.2.1 Séances

Le Conseil intercommunal, organe législatif, s'est réuni à trois reprises en 2016 :

- 8 juin : Forel (Lavaux)
- 21 septembre : Mézières
- 7 décembre : Les Cullayes

5.1.2.2 Objets traités

Il s'est déterminé sur les treize préavis suivants (le préavis n° 12/2016 ayant été retiré) :

N°	Objets
01/2016	Comptes 2015
02/2016	Demande de crédit de CHF 46'000.00 pour la pose de l'équipement pour le réseau informatique du bâtiment ECA n° 1992
03/2016	Demande de crédit de CHF 66'000.00 pour la création d'un bureau pour l'administration de l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ) au Collège du Raffort à Mézières
04/2016	Demande d'adhésion de la Commune de Syens à l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ)
05/2016	Demande de crédit de CHF 100'000.00 pour la suite de la rénovation du bâtiment ECA n° 1978 au Collège du Raffort à Mézières
06/2016	Demande d'autorisation générale du Comité de direction de statuer sur les aliénations et acquisitions immobilières, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières jusqu'à 50'000.00 par cas pour la législature 2016-2021
07/2016	Demande d'autorisation générale de plaider pour la législature 2016-2021
08/2016	Compétence du Comité de direction pour décider des dépenses imprévisibles et exceptionnelles
09/2016	Demande d'autorisation générale concernant les placements de capitaux
10/2016	Traitements et tarifs du Comité de direction et du Conseil d'établissement de l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ) pour la législature 2016-2021
11/2016	Budget 2017
12/2016	Préavis retiré : Demande de crédit d'étude de CHF 2'820'000.00 TTC pour les études complètes d'une infrastructure scolaire (UAPE, salle de gymnastique triple, abri de protection civile et parking) à Carrouge, y compris le dossier de mise à l'enquête et les soumissions des travaux
13/2016	Modifications des statuts (article premier), suite à l'adhésion de la Commune de Syens et à la fusion des Communes de Mézières, Carrouge et Ferlens (Jorat-Mézières)
2016	Préavis du bureau du Conseil intercommunal concernant les indemnités relatives au Conseil intercommunal

5.1.3 Activités 2016 du Comité de direction

Le Comité de direction, organe exécutif, s'est réuni à dix-huit reprises pour traiter les affaires courantes d'une part et suivre l'avancement des différentes commissions d'autre part. Ces dernières se sont réunies à de nombreuses reprises hors séances du Comité de direction, afin de traiter et instruire les sujets dans la perspective des divers préavis à préparer.

Le directeur de l'Etablissement primaire et secondaire (EPS) du Jorat est régulièrement présent aux séances du Comité de direction et collabore dans le cadre des commissions thématiques si cela s'avère nécessaire.

5.1.4 Récapitulation des comptes et budgets de fonctionnement

Libellé	Budget ASIJ 2017		Budget ASIJ 2016		Comptes ASIJ 2015	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration	586'970.00	166'800.00	471'550.00	1'000.00	314'231.97	2'776.60
Finances	1'744'850.00	6'565'030.00	890'100.00	6'176'050.00	818'074.17	5'541'168.34
Domaines et bâtiments	2'430'160.00	56'360.00	2'497'250.00	66'900.00	2'327'888.05	60'420.95
Instruction publique et cultes	2'108'010.00	81'800.00	2'496'300.00	111'250.00	2'230'963.00	86'791.30
	6'869'990.00	6'869'990.00	6'355'200.00	6'355'200.00	5'691'157.19	5'691'157.19

La participation financière de notre commune se répartit de la manière suivante :

(1/2 pour le nombre d'élèves et 1/2 pour le nombre d'habitants)

Comptes ASIJ 2015 CHF **1'403'695.30**

Pour 374 élèves et 3'304 habitants

Budget ASIJ 2016 CHF **1'550'243.00**

Pour 369 élèves et 3'304 habitants

Budget ASIJ 2017 CHF **1'624'780.50**

Pour 362 élèves et 3'304 habitants

5.2 Section 2 Accueil de la petite enfance

5.2.1 Association Accueil Petite Enfance Réseau d'Oron (APERO) (IPC 1973)

5.2.1.1 Communes membres

Corcelles-le-Jorat	Ropraz
Essertes	Savigny
Forel (Lavaux)	Servion
Jorat-Mézières	Syens
Maracon	Vucherens
Montpreveyres	Vulliens
Oron	

5.2.1.2 Organes 2016

1) Assemblée générale

Elle est composée d'un représentant de chaque membre. Les communes membres désignent leur délégué.

Elle est présidée par le président du Comité directeur, secondé par la secrétaire du Comité directeur pour la rédaction des procès-verbaux.

En 2016, l'assemblée générale était composée de 13 membres.

La Municipalité de Savigny a désigné M. Daniel Métraux, en tant que délégué à l'assemblée générale.

2) Comité directeur

- | | | |
|-------------------------|----------------|----------------|
| – Olivier Kaeser | Forel (Lavaux) | Président |
| – Louis Pipoz | Savigny | Vice-président |
| – Muriel Preti | Jorat-Mézières | |
| – Christian Bays | Oron | |
| – Patricia Grossglauser | Oron | |
| – Anne-Cécile Uldry | Oron | |
| – Yves Boand | Servion | |

Le Comité directeur est complété dans le cadre de ses tâches administratives par M^{me} Nathalie Broillet, secrétaire.

3) Commission de gestion

Elle est composée de trois membres sur la base d'un tournus annuel suivant l'ordre alphabétique des communes membres.

En 2016, les délégués des Communes de Jorat-Mézières, Maraçon et Montpreveyres ont composé la commission de gestion. Le délégué de la Commune de Syens a fonctionné comme suppléant.

5.2.1.3 Activités 2016 et collaboration intercommunale

- L'Assemblée générale s'est réunie à deux reprises en 2016 :
 - 9 juin : Savigny
 - 28 septembre : Forel (Lavaux)
- L'Assemblée générale a traité et accepté les préavis suivants :
 - Comptes 2016
 - Budget 2017
- Le Comité directeur s'est réuni à sept reprises.

5.2.1.4 Récapitulation des comptes et budgets de fonctionnement

Libellé	Budget APERO 2017		Budget APERO 2016		Comptes APERO 2015	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Structures d'accueil	6'517'108.05	5'027'000.00	5'878'060.00	4'657'500.00	4'932'668.84	3'848'512.96
Accueillantes en milieu familial	1'873'191.95	1'551'900.00	1'607'500.00	1'466'500.00	1'869'642.36	1'570'272.90
Réseau APERO	346'351.55	2'157'751.55	290'700.00	1'652'260.00	336'242.07	1'719'767.41
	8'736'651.55	8'736'651.55	7'776'260.00	7'776'260.00	7'138'553.27	7'138'553.27

5.2.2 Structures d'accueil du réseau APERO (IPC 1973)

Vous trouverez ci-joint le tableau récapitulatif des structures et services d'accueil⁷, actifs en 2016 au sein du réseau APERO.

⁷ Tableau des structures et services d'accueil de l'APERO

6. Domaines et bâtiments / Forêts / Travaux / Déchets

6.1 Section 1 Domaines et bâtiments

6.1.1 Entretien des immeubles (DB 277)

En 2016, la Commission « Bâtiments » s'est réunie à trois reprises, soit les 4 février, 2 juin et 9 novembre.

Vous trouverez ci-joint son rapport 2016⁸, comportant un tableau résumant l'utilisation du crédit-cadre 2015-2019.

6.1.2 Forum (DB 38/277)

- Pose de deux barrières avec portails pour limiter les accès à la terrasse en dehors des occupations de la salle, côté entrée principale et à la hauteur de la buvette.



- Peinture et vernis des boiseries de l'avant-toit, côté terrasse, par le service de la conciergerie.



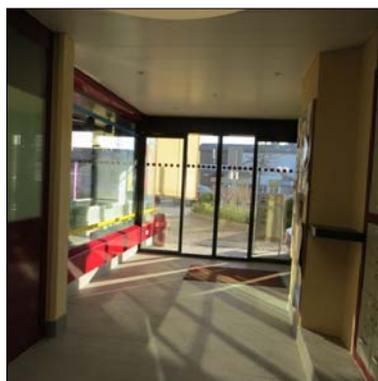
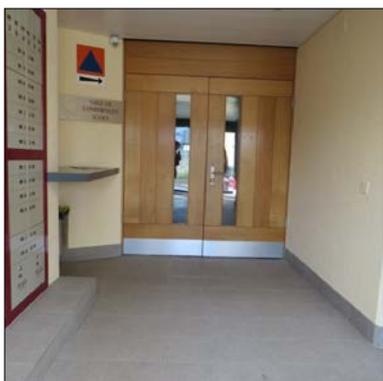
⁸ Rapport 2016 de la Commission « Bâtiments »

- Réfection de l'étanchéité du bac à fleurs jouxtant l'entrée principale et la terrasse (côté est, en haut de l'escalier de la place).



- Réfection de l'entrée ouest, au rez-de-chaussée, entre la poste et la boucherie
 - Installation d'une porte à fermeture automatique pour limiter l'accès à cet espace, afin de prévenir les actes de vandalisme que nous avons déplorés à moult reprises.
 - Remplacement du sol en pavés béton par un carrelage.
 - Réfection du faux plafond (remplacement de toutes les lames).
 - Réfection et peinture de la porte intermédiaire en bois.
 - Peinture des murs, rhabillages divers et travaux d'électricité pour le raccordement de la porte automatique.

Ces travaux sont financés avec la PPE Savigny-Forum, par le truchement du crédit-cadre 2015-2019 pour la part communale.



- Locaux sanitaires

- WC femmes du rez-de-chaussée (entrée ouest) : réparation du carrelage défectueux.



- WC hommes, côté salle de spectacles : remplacement de cinq urinoirs défectueux par des modèles sans eau.



- WC publics, hommes et femmes, situés à côté de la BCV : remplacement des portes et assainissement des cloisons.

- Sous-station de chauffage

- Remplacement de deux tronçons de conduite sur le collecteur de chauffage.
- Prolongation de la conduite d'amenée d'air en vue de récupérer de la chaleur de la sous-station pour chauffer le hall de l'entrée principale et les WC hommes et femmes, côté salle de spectacles.

A cet effet, pose de grilles dans le local technique de la sous-station.

- Production d'eau chaude : révision complète et assainissement du chauffe-eau (boiler).

- Chambre froide de la cuisine : remplacement du compresseur de refroidissement par un modèle à condensation d'air, moins gourmand en énergie.

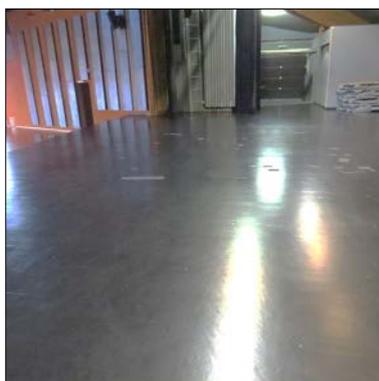
Ancien



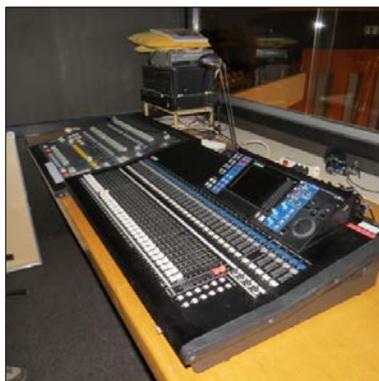
Nouveau



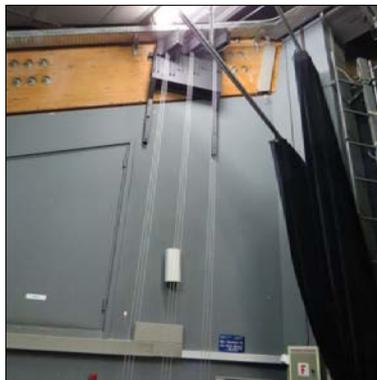
- Scène : renouvellement de la couche de peinture de protection par le service de la conciergerie.



- Régie : remplacement de la table de mixage obsolète.



- Eclairage : rénovation et mise aux normes des perches défectueuses des projecteurs de la scène.



- Eclairage : remplacement des ampoules du luminaire principal de la salle de spectacles par des LED.



- Protection incendie
 - Etude de la mise en conformité des locaux communaux du bâtiment aux nouvelles prescriptions de protection incendie, entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2015.
 - Audit par un bureau spécialisé.
 - Etude des travaux à entreprendre par un bureau d'ingénieurs en sécurité incendie.
 - Appel d'offres et préparation d'un préavis à l'attention du Conseil communal.

Référence est faite au préavis n° 01/2017 – Demande de crédit pour la mise en conformité des locaux communaux du Forum aux prescriptions de protection incendie, traité par le Conseil communal au cours de sa séance du 3 avril 2017.

6.1.3 Maison de commune (DB 56/186/277)

- Réparation de deux stores extérieurs à lamelles.
- Remplacement complet des luminaires du garage, y compris les armatures, par des tubes LED.



6.1.4 Eglise (DB 277/568)

- Rappel

L'église a fait l'objet d'une imposante restauration de son enveloppe extérieure, prise en charge par le crédit-cadre 2015-2019, à hauteur d'un montant devisé à CHF 550'000.00.

Le chantier a démarré le 22 juin 2015. Nous avons eu la chance de bénéficier d'une météo très favorable, qui nous a non seulement permis d'accomplir les travaux dans des conditions optimales, mais aussi dans les délais prévus. Ils ont été achevés en début d'année 2016 par la pose d'un porche neuf et les dernières finitions (démontage des échafaudages, retouches de peinture, etc.).

Cette importante rénovation a été présentée et inaugurée, notamment par :

- Visite organisée à l'attention du Conseil communal, à l'issue de la séance du 15 février 2016.
- Agape à l'issue du culte le 22 mai 2016 à l'attention des paroissiens.
- Bouquet de chantier le 8 juin 2016 avec les mandataires et les entreprises ayant œuvré à cette réalisation.
- Rétrospective des travaux, présentée lors du marché communal du 3 septembre 2016.



- Travaux intérieurs
 - Réparation de la maçonnerie des piliers.
 - Remplacement des vannes de radiateurs.
 - Réparation de la porte de la sacristie.

- Matériel
 - Remplacement de l'urne pour les messages de condoléances.
 - Remplacement de la table de mixage, qui, comme celle du Forum était obsolète.



6.1.5 Complexe scolaire (DB 54/277)

6.1.5.1 Transformations et équipements du bâtiment des classes spéciales

- Rappel

Les travaux de transformation du bâtiment des classes spéciales du Complexe scolaire ont fait l'objet d'une demande de crédit (préavis n° 01/2015), accordé par le Conseil communal au cours de sa séance du 2 février 2015. Ils ont été réalisés en deux étapes, durant les vacances scolaires de Pâques et d'été, dans d'excellentes conditions.

Les salles de classes ont ainsi pu être mises en service le jour de la rentrée 2015-2016.

- Salle informatique

Dans le contexte de ce projet, la salle informatique (S10) a été réaffectée en salle de classe normale. Les travaux, effectués en 2016, ont consisté à la réaménager et à la rénover comme les autres classes du bâtiment, soit :

- Démontage des câbles.
- Remplacement du revêtement de sol.
- Peinture des murs.
- Pose d'un tableau interactif et d'un complément d'éclairage.



6.1.5.2 Installation d'un réseau informatique dans les bâtiments

Comme rappelé sous chiffre 6.1.5.1 ci-dessus, le programme des transformations du bâtiment des classes spéciales (route de Mollie-Margot 7) a été consacré au réaménagement et à la redistribution des espaces. Ces travaux ont constitué une première étape. Dans une seconde phase, les options et le dimensionnement d'un réseau informatique ont pu être évalués et coordonnés avec les autres communes partenaires de l'ASIJ.

L'étude a abouti au préavis n° 09/2016 – Demande de crédit pour l'installation d'un réseau informatique dans les bâtiments du Complexe scolaire (route de Mollie-Margot 7 et 9), auquel nous nous référons. Au cours de sa séance du 21 novembre 2016, le Conseil communal a validé le projet proposé, en accordant le crédit sollicité.

Le planning prévisionnel des travaux était le suivant :

Vacances Noël 2016	Semaines n° 52 et 1	Bâtiment route de Mollie-Margot 7
Vacances relâches et Pâques	Semaines n° 8 et 15	Bâtiment route de Mollie-Margot 9
Hors vacances scolaires	Semaines n° 52 à 15	Locaux techniques, liaisons
Vacances Pâques	Semaine n° 16	Retouches, ajustements, programmation et nettoyage

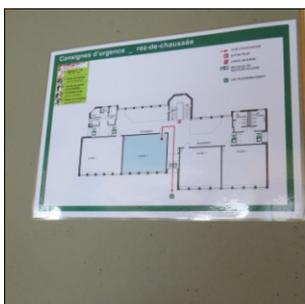
Les entreprises ont travaillé d'arrache-pied pour livrer les installations à meilleur délai, si bien qu'elles ont finalement été opérationnelles à la rentrée des relâches de février 2017. Les finitions seront effectuées selon le planning ci-dessus.

6.1.5.3 Protection incendie

Comme l'Ancien collège et le Forum, les bâtiments du Complexe scolaire ont fait l'objet d'un audit de protection incendie aux prescriptions entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2015, par un bureau spécialisé, qui a délivré son rapport le 27 mai 2016.

Ceux-ci nécessitent des aménagements et travaux, dont les principaux ont été anticipés dans le crédit-cadre 2015-2019 (préavis n° 08/2014). Il s'agit notamment du remplacement des faux-plafonds en bois dans les couloirs et la mise en conformité de la signalisation des sorties de secours ; le document prévoit aussi la mise en place de mesures organisationnelles, qui ont été réalisées durant le 2^{ème} semestre 2016, soit :

- Installation de sonneries dans les trois bâtiments permettant de signaler une alerte incendie (≠ alarme incendie).
- Plans des voies d'évacuation et des sorties de secours.
- Signalétique extérieure des points de rassemblement.



6.1.5.4 Entretien

Cinq stores à lamelles ont été réparés.

6.1.6 Ancien collège (DB 104/277)

6.1.6.1 Protection incendie

Rappel : les travaux de transformation du bâtiment en unité d'accueil pour la petite enfance et salles à usages divers (préavis n° 02/2015 ; crédit accordé par le Conseil communal au cours de sa séance du 2 février 2015) intégraient la mise aux normes des locaux aux prescriptions de protection incendie entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

En date du 15 janvier 2016, le bureau spécialisé a délivré son rapport sous la forme d'un dossier « Assurance qualité en protection incendie ».

6.1.6.2 Entretien

Le chauffe-eau desservant les douches des vestiaires de la salle de judo a été remplacé.



6.1.7 Pavillon (AG 409/1780 – DB 277/1141 – IPC 633/1202)

6.1.7.1 Redistribution des locaux

Dans le contexte de la réorganisation scolaire opérationnelle à la rentrée 2015-2016, les classes du Pavillon (route du Collège 7) ont été libérées et réaffectées à d'autres usages, lesquels demeurent cependant en relation avec l'enfance et le scolaire. A l'avenir, nous supprimerons donc le qualificatif de « scolaire » à ce bâtiment, dont la désignation s'en tiendra à « Pavillon ».

Le bâtiment comporte quatre salles, réparties sur un niveau, soit :

- Classe 1 : psychomotricité scolaire et Ecole de musique de Savigny-Forel
- Classe 2 : Ecole de musique de Savigny-Forel
- Classe 3 : Ludothèque « La Cigale »
- Classe 4 : bureau de la Ludothèque « La Cigale »

6.1.7.2 Psychomotricité scolaire

Une antenne du service PPLS Lavaux (Psychologie, Psychomotricité et Logopédie en milieu scolaire) occupe un appartement de 3.5 pièces au dernier étage du bâtiment Agora depuis le 1^{er} avril 2001 (ouverture partielle du service en psychologie), respectivement le 1^{er} août 2001. Dès l'automne 2002, la psychomotricienne a utilisé la salle de judo pour les besoins de sa thérapie, un jour par semaine. Cependant, la cohabitation avec le club de judo a régulièrement suscité des petites difficultés d'intendance, de même que l'emplacement de la salle dont les fenêtres sont à portée de vue depuis la cour de l'Ancien collège. Lorsque les salles du Pavillon ont été libérées, l'une d'elles a par conséquent été attribuée à la psychomotricité.

Ce fut l'occasion de rafraîchir la salle qui lui a été dédiée (ancienne classe 1), soit : le revêtement de sol existant a été remplacé par un linoléum et toutes les peintures ont été rafraîchies. La psychomotricienne dispose également de rangements pour son matériel.



6.1.7.3 Ecole de musique de Savigny-Forel

Pour les nombreux cours qu'elle dispense, l'Ecole de musique de Savigny-Forel a toujours occupé des salles du Complexe scolaire, mais aussi le local communautaire de Mollie-Margot, désaffecté en 2014, puis démonté en 2015.

Durant les années 2014-2015 et 2015-2016, des solutions provisoires ont dû être trouvées avec la direction des écoles, afin d'héberger les cours dans différents locaux scolaires, y compris sur Forel (Lavaux).

Dès la rentrée 2016-2017, l'Ecole de musique bénéficie d'une salle (ancienne classe 2), ainsi que de la salle de psychomotricité (ancienne classe 1), selon un planning d'occupation défini ensemble avant le début de l'année scolaire. Comme auparavant, elle continue à utiliser aussi des salles de classe dans les bâtiments scolaires, dont l'occupation est gérée en accord avec la direction des écoles.

Des panneaux acoustiques ont été posés au plafond de l'ancienne classe 2, financés pour moitié par l'Ecole de musique.



6.1.7.4 Ludothèque « La Cigale »

Depuis le 1^{er} janvier 1988, la ludothèque était locataire de deux cellules dans les abris de protection civile du Complexe scolaire. Si celles-ci ont rendu les services attendus durant toutes ces années, la ludothèque formait tout de même l'espoir de pouvoir déployer ses activités « au grand jour » et d'accueillir les enfants, ainsi que leurs parents, en des lieux plus avenants et accessibles.

La libération des salles du Pavillon a offert cette opportunité. Ainsi, dès la rentrée 2015-2016, elle occupe deux salles (anciennes classes 3 et 4), à sa plus grande satisfaction et à celle de ses usagers.

La ludothèque s'est chargée, avec notre accord, de procéder à quelques travaux de rafraîchissement et d'agencement à sa convenance.

Elle a inauguré ses nouveaux locaux le 10 février 2016.

6.1.8 Villa des maîtres (DB 384)

- La cuisinière de l'un des quatre appartements a été remplacée par un modèle équivalent.
- Pour le surplus, le bâtiment a fait l'objet de divers travaux d'entretien courant et de contrôle ; notamment la remise en état des deux sorties de ventilation au niveau du galetas.

6.1.9 Agora (DB 2)

Suite à l'étude énergétique menée en 2014/2015 (voir rapport de gestion 2015, chiffre 6.1.1), l'option d'installer des panneaux solaires photovoltaïques a été examinée dans le cadre du projet de réfection et d'isolation de la toiture du bâtiment, prévu au crédit-cadre 2015-2019. Le résultat de cette réflexion a abouti favorablement.

Le dernier trimestre 2016 a été consacré à la mise en soumission de ce projet et les travaux ont débuté en février 2017.

6.1.10 Collège du Jorat (DB 277/695)

- L'évaluation de l'affectation et de l'utilisation des deux salles de classes libérées par l'UAPE « Les Potirons » n'a pas été finalisée en 2016.

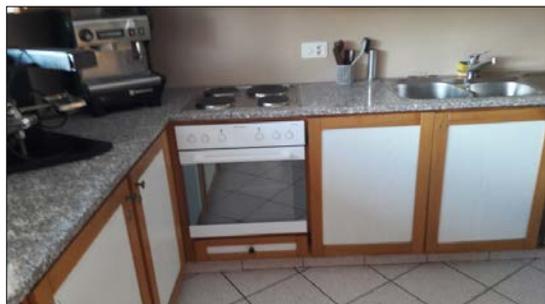
En effet, nous souhaitons idéalement conserver le bâtiment en zone d'utilité publique ; à cette fin, il est donc nécessaire que les activités qui s'y déploient soient compatibles avec cette zone.

- La salle de bains de l'un des deux appartements a été entièrement rénovée ; la conception de celle-ci ne permettait pas une ventilation optimale, de sorte qu'il a fallu l'assainir. Les travaux ont notamment été les suivants :
 - Démolition complète de l'ancienne salle de bains.
 - Remplacement des conduites et pose d'un nouvel écoulement.
 - Remplacement de l'agencement sanitaire (baignoire, WC, lavabo, armoire à pharmacie).
 - Rénovation de la partie électrique.
 - Remplacement de la porte par modèle coulissant plus approprié à la configuration des lieux et à la dimension de la pièce.



6.1.11 Vestiaires et terrain de football de Saint-Amour (DB 1045)

- La cuisinière de la buvette, ancienne et défectueuse, a été remplacée.
- Le sol et les murs des vestiaires ont fait l'objet de diverses réparations et retouches d'entretien (carrelage et peinture).



6.1.12 Contrôle des installations électriques (SI 1858 – DB 2/868)

En 2015, les bâtiments et constructions suivants ont fait l'objet d'un contrôle périodique obligatoire des installations électriques, en application de l'Ordonnance fédérale du 7 novembre 2009 sur les installations électriques à basse tension :

- Réservoir de l'Erbenaz
- Réservoir des Planches
- Agora : locaux loués à Affinity-PrimeMedia Ltd Liab. Co
- Abribus de la Claie-aux-Moines

6.1.13 Contrôle des citernes des bâtiments communaux (TR 688)

Il n'y a pas eu de révision planifiée en 2016.

6.1.14 Equipements et matériel (AG 742)

Durant l'année 2016, nous avons acquis ou remplacé les machines suivantes :

- Remplacement du lave-linge du service de la conciergerie du Complexe scolaire
- Remplacement d'un aspirateur au Forum
- Acquisition d'une auto-laveuse pour le Complexe scolaire, destinée en particulier à l'entretien des couloirs en béton lavé.



6.1.15 Déprédations aux bâtiments

Nous nous plaignons à relever que les diverses mesures, déployées dès 2014 et intensifiées en 2015, sur le terrain et en amont pour dissuader les auteurs de déprédations et délits ont porté leurs fruits en 2016.

Le nombre des dommages à la propriété a ainsi significativement diminué par rapport aux deux années précédentes :

- 14/15 janvier 2016 : Effraction de la porte du bûcher du refuge de la Planie et dommages aux installations sises à l'intérieur
- 11 avril 2016 : Graffiti sur une paroi murale intérieure d'un bâtiment du Complexe scolaire (route de Mollie-Margot 9)
- 28/29 août 2016 : Tentative de vol par effraction à la buvette du terrain de football de Saint-Amour

6.2 Section 2 Forêts

6.2.1 Généralités (DB 5)

Le rapport annexé du garde forestier⁹ vous renseignera sur le bilan d'exploitation 2016. Le volume des bois exploités a atteint 1'134.30 m³.

6.2.2 Travaux d'entretien des forêts (sylviculture) (DB 5/31)

Le coût des travaux 2016 s'est élevé à CHF 27'184.70 contre CHF 16'541.00 en 2015.

Les coupes de bois de la saison 2016-2017 ont été adjudgées à trois entreprises forestières pour un volume de 743 m³.

⁹ Rapport d'activités 2016 du garde forestier

6.3 Section 3 Travaux

6.3.1 Réseau routier et places *(TR 230/1519/1584 – PO 432/1903)*

6.3.1.1 Entretien 2016

- Gravillonnage de la route de Mollie-Margot (intérieur de la localité), du chemin de la Lionne, du chemin de la Cabuse, du carrefour de la Claie-aux-Moines jusqu'au débouché de la route de la Séresse et de la route du Collège.
- Reflachages et reprofilage des trottoirs des routes des Miguettes et de Mollie-Margot.
- Remplacement des barrières de sécurité sur les routes des Miguettes et de Saint-Amour.
- Reflachages et reprofilage des trous et affaissements sur diverses routes communales, ainsi qu'entretien général de tous les bords de chaussée, soit notamment fauchage, ramassage des feuilles mortes, élagage des arbres.
- Traitement d'environ 5 km de fissures.

6.3.1.2 Signalisation et marquage routiers

- Remplacement d'une vingtaine de panneaux de circulation.
- Carrefour de la Claie-aux-Moines : remplacement des éléments de guidage du giratoire et pose d'une signalisation supplémentaire de vitesse à 60 km/h pour mise en conformité.
- Marquages de passages pour piétons
 - Carrefour de la Claie-aux-Moines, entre le restaurant et la boulangerie
 - Route du Collège, au droit du jardin d'enfants
- Marquages de carrefours et de débouchés de routes
 - Carrefour des routes de la Roche, du Martinet d'En Bas et du chemin des Humberts
 - Débouché du chemin d'Eden-Roc
 - Arrêt de bus scolaires de la route de la Roche

6.3.1.3 Déneigement

Les périodes hivernales 2016 ont été clémentes.

Nous remercions ici tous les intervenants pour leur travail de déblaiement, salage des routes et trottoirs, balisage des chaussées et pose/enlèvement des pare-neige.

6.3.1.4 Accidents de la circulation

- 13 février 2016 : borne hydrante n° 117, sise à l'intersection de la route de Lutry et du chemin de Gremaudet, totalement endommagée par un véhicule inconnu (voir chiffre 4.1.4.3 ci-dessus) ; l'incident a été réglé avec la Zurich assurances en sa qualité d'assureur apériteur.

- 26 février 2016 : deux balises jaune et noire de l'îlot central endommagées par un véhicule à la route de la Claie-aux-Moines, devant le garage des Trois Sapins ; l'incident a été réglé à l'amiable avec son auteur.
- 3 mars 2016 : borne hydrante n° 68, sise à la route de la Goille, endommagée par un véhicule (voir chiffre 4.1.4.3 ci-dessus) ; l'incident a été réglé à l'amiable avec son auteur.

6.3.2 Eclairage public (TR 495)

En 2016, nous n'avons pas effectué de travaux significatifs, hormis de l'entretien courant.

6.3.3 Trottoirs et aménagements routiers (TR 1519/1980/1981)

6.3.3.1 Route de la Roche

Comme annoncé dans notre rapport de gestion 2015, le tapis final sur la chaussée et le trottoir a été posé au printemps 2016.

6.3.3.2 Route d'Oron

Au cours de sa séance du 29 août 2016, le Conseil communal accordé le crédit relatif à la réfection de la route d'Oron sur le tronçon en traversée de localité, ainsi que l'aménagement d'une piste cyclable et piétonne (préavis n° 06/2016).

Les travaux seront entrepris dès l'été 2017, en collaboration avec le canton.

6.3.3.3 Route de la Claie-aux-Moines : aide à la traversée

Au cours de sa séance du 21 novembre 2016, le Conseil communal a accordé le crédit relatif à l'aménagement d'une aide à la traversée des piétons au carrefour des routes de la Claie-aux-Moines, l'Ancienne Poste et Nialin (préavis n° 08/2016).

Les travaux seront entrepris durant les vacances d'été 2017.

6.3.4 Places de jeux (TR 304)

- Nous avons procédé à l'entretien courant de nos cinq places de jeux (Forum, Ancien collège, Verne, Guéta/Eden-Roc et Jorat).
- Place de jeux du Forum : réfection du sol en tartan sur une surface de 10 m² par une entreprise.



6.3.5 Cimetière (TR 795)

- Désaffectation du secteur nord-ouest

Comme indiqué dans notre rapport de gestion 2015, nous avons engagé la procédure aux fins de désaffecter le secteur nord-ouest du cimetière. La consultation publique a eu lieu du 1^{er} octobre 2015 au 31 mars 2016. Plusieurs familles se sont annoncées pour récupérer tout ou partie de monuments funéraires et nous avons pu trouver une solution avec chacune d'entre elles.

Le service de la voirie s'est ensuite chargé des travaux, soit : évacuation de toutes les pierres tombales à la gravière de la Claie-aux-Moines et réensemencement de la zone.

- Haie de la partie sud

Comme indiqué dans notre rapport de gestion 2015, la haie de la limite sud du cimetière a été arrachée et le talus remis en place. Nous avons remplacé cette haie par 200 plants de thuyas, produits dans la région par une pépinière.



- Cabanon

La toiture du cabanon a été remplacée par une charpente en bois et des tuiles en terre cuite.



6.3.6 Entretien des cours d'eau (TR 953)

- Le lit du ruisseau de Nialin, ensablé et obstrué par du bois, a été curé. Dans le même temps, les berges ont été assainies par une coupe de bois.
- Une étude a été entamée en vue de la réfection et la réhabilitation du lit du ruisseau de la Guéta, ainsi que de l'entretien des berges. Ce projet impliquera l'élagage de l'imposant cordon boisé qui jouxte le cours d'eau.

6.3.7 Entretien des espaces verts (TR 133)

- Terrains
 - Tonte du gazon, y compris le terrain de football de Saint-Amour et les deux terrains d'entraînement du Complexe scolaire, représentant une surface de plus de 25'000 m² : chaque semaine pour les terrains de football et toutes les deux semaines pour les autres surfaces, d'avril à octobre.
 - Roulage du terrain de football de Saint-Amour et des deux terrains d'entraînement du Complexe scolaire en début de saison, afin d'aplanir la surface ; traitement sélectif contre les mauvaises herbes et apport en engrais fourni 4 fois par année.
 - Réfection du terrain de football de Saint-Amour par les soins d'une entreprise : pose d'un drain favorisant l'aération des racines du gazon, de plaques de gazon devant la zone du gardien et d'un sursemis pour densifier le gazon.
- Plantations
 - Taille du tilleul de l'église par une entreprise spécialisée, avec un sévère rabattage pour garantir la sécurité des usagers des lieux. Cette taille s'effectue au « vert » pour une meilleure reprise.
 - Taille du frêne de la place de jeux du Forum par une entreprise spécialisée, avec un nettoyage complet des branches sèches.
 - Taille des arbres tiges de la Maison de commune et du Complexe scolaire par le service de la voirie, au moyen d'une nacelle louée à l'extérieur, afin d'œuvrer en toute sécurité.
 - Plantation de 200 sapins sur le site de la déchetterie des Gavardes, destinés à l'usage de la commune pour les fêtes de Noël. Cette plantation soulage aussi notre service d'une surface à tondre.
 - Maison de commune : remplacement du tronc servant de bac à fleurs devant le panneau signalétique, par trois bacs en mélèze avec une délimitation en pavés ; rafraîchissement des plantations du bac extérieur par un arrangement d'arbustes.
 - Environ 3'500 plantes fleuries, produites dans le Canton de Vaud, ont été plantées dans une vingtaine de massifs et une trentaine de bacs à fleurs durant les saisons d'hiver, de printemps et d'été.
 - Environ 25 arbres tiges, de 5 à 7 mètres, ont été taillés.
 - Environ 50 tonnes de déchets facilement compostables ont été livrées à la compostière « La Coulette ».

Tilleul de l'église



6.3.8 Véhicules et machines du service de la voirie (AG 1761)

Durant l'année 2016, nous avons acquis ou remplacé les machines suivantes :

- Acquisition d'une débroussailleuse à dos
- Acquisition d'une pompe à traiter électrique (pulvérisateur à dos)
- Remplacement de la citerne d'arrosage du tracteur McCormick F85
- Remplacement d'une souffleuse à feuilles
- Acquisition d'une fraise à neige pour le tracteur McCormick F85, destinée à élargir les routes en cas de fortes chutes de neige ou de gonfles
- Acquisition d'une lame à neige pour le transporteur Aebi VT450
- Acquisition d'une brosse pour la balayeuse de la déchetterie des Gavardes
- Acquisition d'un laveur à haute pression pour la déchetterie des Gavardes

Fraise à neige tracteur McCormick F85



6.4 Section 4 Gestion des déchets

6.4.1 Ramassage et collecte (TR 58)

- La Ville de Lausanne est chargée du ramassage porte-à-porte hebdomadaire des ordures ménagères en sacs taxés le mercredi.

Pour le surplus, un partenariat pour des prestations ponctuelles, au même titre qu'avec une entreprise privée, peut être conclu avec elle, ce qui n'a pas été le cas durant l'année 2016.

- La prise en charge des déchets et recyclables à la déchetterie des Gavardes est traitée avec des entreprises privées de transport et de récupération.

6.4.2 Quantités de déchets collectés (TR 58)

Catégories	Quantités 2015 (en tonnes)	Quantités 2016 (en tonnes)	Différence (en tonnes)	Différence (en %)
Ordures ménagères	439.20	509.58	+ 70.38	+ 16.02
Objets encombrants	219.77	131.20	- 88.57	- 40.30
Déchets compostables	778.28	870.47	+ 92.19	+ 11.84
Papier et carton	268.48	243.19	- 25.29	- 9.41
Verre	188.50	153.82	- 34.68	- 18.39
Métaux, ferraille	80.37	82.46	+ 2.09	+ 2.60
Aluminium	3.357	3.621	+ 0.264	+ 7.86
Textiles	26.945	24.104	- 2.841	- 10.54
PET	7.977	9.43	+ 1.453	+ 18.21
Bois usagé	185.98	195.61	+ 9.63	+ 5.17

Les quantités de déchets collectés correspondent à la projection effectuée pour le calcul du montant de la taxe forfaitaire de base à l'habitant (voir rapport des comptes 2016, détail du compte 450).

6.4.3 Déchetterie des Gavardes *(TR 1939)*

6.4.3.1 Exploitation

Les services de la déchetterie donnent satisfaction aux utilisateurs d'ici et d'ailleurs.

Les horaires d'ouverture en vigueur répondent à leurs besoins.

6.4.3.2 Collaboration avec d'autres communes

En mai 2016, nous avons passé une convention de collaboration avec la Commune de Bourg-en-Lavaux. L'accès à la déchetterie est ouvert aux ménages de Bourg-en-Lavaux qui en font la demande ; cette commune gère elle-même la distribution de cartes. A ce jour, une soixantaine de cartes ont été remises.

A cet égard, nous rappelons que le système d'accès mis en place nous permet de contrôler et gérer différents types et catégories d'utilisateurs, car les cartes sont programmées par nos soins.

La fréquentation de la déchetterie par les habitants de la Commune de Bourg-en-Lavaux nous procurera une ressource supplémentaire, mais n'est pas suffisamment significative pour impacter l'organisation de l'exploitation et notamment les horaires d'ouverture.

6.4.4 Réglementation sur la gestion des déchets *(TR 1962)*

6.4.4.1 Taxes

Le bilan d'exploitation à fin 2016 répond aux projections financières qui avaient été établies, de sorte que le montant de la taxe de base fixé par la Municipalité le 18 novembre 2013 est maintenu.

Sous réserve des possibilités financières de la commune et en l'absence d'une injonction contraire du canton, nous subventionnons la taxe de base, à titre de mesures d'accompagnement.

6.4.4.2 Contrôle

Nous effectuons ponctuellement des contrôles de l'utilisation des sacs taxés. Le constat est satisfaisant, car les infractions sont peu nombreuses.

7. Police des constructions / Urbanisme

7.1 Section 1 Police des constructions

7.1.1 Statistique des permis de construire délivrés (TR 73)

Permis de construire délivrés	2015	2016
Constructions nouvelles	7	11
Transformations	10	5
Enquêtes complémentaires	0	2
Démolitions	0	1
Equipements / aménagements de parcelles	3	5
Pompes à chaleur / citernes	3	5
Piscines	0	2
Vérandas / jardins d'hiver	2	1
Velux	1	0
Divers	3	5
Totaux	29	37

Les 37 autorisations délivrées en 2016 se répartissent comme suit :

- 23 dossiers soumis à l'enquête publique
- 10 dossiers dispensés d'enquête publique
- 4 avenants
- 0 prolongation

7.1.2 Annonces préalables obligatoires de travaux, non assujetties à autorisation (TR 73)

Annonces de travaux quittancées	2015	2016
Panneaux solaires	10	16
Réfections, rénovations, entretiens, assainissements	41	33
Cabanes de jardin / serres	3	4
Divers	5	4
Totaux	59	57

7.2 Section 2 Planifications directrices

7.2.1 Plan directeur cantonal (PDCn) (TR 1523)

7.2.1.1 Rappel

- **Loi fédérale du 22 juin 1979 sur l'aménagement du territoire (LAT)**

En 2013, le peuple suisse (62.9%) et le peuple vaudois (54.6%) ont accepté la modification de la Loi fédérale du 22 juin 1979 sur l'aménagement du territoire (LAT) visant une utilisation plus mesurée du sol pour garantir des terres agricoles en suffisance, protéger les paysages et assurer une densification urbaine économiquement profitable à long terme.

Pour concrétiser cet objectif, tous les cantons doivent adapter leur plan directeur d'ici à 2019, ainsi qu'instaurer une taxe sur la plus-value. En attendant, le volume total de la zone à bâtir de chaque canton est figé.

- **4^{ème} adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn)**

La 4^{ème} adaptation du PDCn a été mise en consultation du 18 janvier au 26 février 2016. Elle confirme le projet de territoire défini en 2008, déjà conforme à l'esprit des nouvelles exigences de la LAT. Elle précise comment les communes devront adapter leurs zones à bâtir aux prévisions démographiques à l'horizon 2030, densifier les centres, gérer les zones d'activités et préserver les terres agricoles.

La Commune de Savigny a répondu à cette consultation à titre individuel et par l'intermédiaire de Lausanne Région, tout en communiquant ses remarques à l'Union des communes vaudoises (UCV). Ce projet de 4^{ème} adaptation du PDCn n'a pas encore été débattu au Grand Conseil en plenum.

Vu la densité des informations contenues dans l'exposé des motifs du Conseil d'Etat (76 pages) et dans le document des résultats de la consultation publique de l'examen préalable de la 4^{ème} adaptation du PDCn (123 pages), nous proposons sous chiffre 7.2.1.2 ci-après une synthèse, sous la forme d'extraits, permettant de saisir les enjeux importants pour le développement futur de notre commune.

7.2.1.2 Synthèse du projet de la 4^{ème} adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn)

En italique : extraits de l'exposé des motifs et projet de décret portant adoption de la quatrième adaptation du Plan directeur cantonal et rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil (7 octobre 2016).

1) Contexte général

L'entrée en vigueur de la Loi fédérale du 22 juin 1979 sur l'aménagement du territoire (LAT), révisée le 1^{er} mai 2014, a marqué le début d'une période transitoire (article 38a alinéa 2 LAT) qui instaure un moratoire sur l'extension des zones à bâtir. Concrètement, jusqu'à la fin de la période transitoire, toute extension de la zone à bâtir doit être compensée simultanément par une diminution d'une surface équivalente.

Afin de sortir rapidement du moratoire, le canton a entrepris une première étape de mise en conformité de son Plan directeur cantonal (PDCn), la 4^{ème} adaptation, objet du présent exposé des motifs, qui se concentre sur le contenu minimal exigé, soit la thématique de l'urbanisation. L'approbation rapide par le Conseil fédéral de cette adaptation mettra fin à la période transitoire, ce qui constitue un enjeu majeur pour le canton. Cet objectif atteint, une 5^{ème} adaptation portera sur la forme et les autres thématiques du PDCn.

Le Conseil d'Etat a choisi une mise en œuvre partenariale de la LAT révisée, responsabilisant les communes s'appuyant sur les outils et structures existants. Le PDCn se limite au cadre fixé par les dispositions fédérales, dans lequel les communes adapteront leurs planifications et procéderont à la pesée des intérêts. Le projet de révision de la Loi cantonale du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), présenté parallèlement au Grand Conseil, apporte les simplifications nécessaires à cette démarche, en cohérence avec la 4^{ème} adaptation du PDCn.

(...)

L'article 8a alinéa 1 LAT définit le contenu minimal du PDCn dans le domaine de l'urbanisation. La 4^{ème} adaptation a comme objectif principal de répondre à cet article en veillant, d'une part, à respecter les buts et principes rendus plus contraignants dans la LAT révisée (utilisation mesurée du sol, création d'un milieu bâti plus compact, ...) et, d'autre part, en s'assurant que le partenariat entre le canton, les communes et les différents acteurs de l'aménagement du territoire soit amélioré afin de garantir une mise en œuvre équilibrée de la nouvelle législation fédérale.

(...)

Le canton a une marge de manœuvre très mince par rapport à ces exigences précises qui découlent directement de l'application de la législation fédérale, ce d'autant plus que le PDCn doit aussi respecter les principes régissant l'aménagement définis dans l'article 3 de la LAT révisée. Ces principes visent notamment à freiner le mitage du territoire, à juguler l'étalement urbain en développant les villes et villages à l'intérieur du territoire déjà bâti et à préserver les terres agricoles. Les communes doivent par conséquent favoriser des solutions privilégiant la densification, en accueillant plus d'habitants sur moins de surfaces.

Les documents liés à cette 4^{ème} adaptation du PDCn sont disponibles sur le site :

vd.ch/themes/territoire/amenagement/lat-revisee/4e-adaptation-du-plan-directeur-cantonal/

2) Planning au niveau cantonal

Mois	2016						2017						2 ^{ème} semestre	2018
	02	06	1 0	1 1	1 2	0 1	0 2	0 3	0 4	0 5	0 6			
PDCn	Consultation publique		Grand Conseil									Conseil fédéral	Entrée en vigueur	
LATC		Consultation publique	Grand Conseil										Entrée en vigueur	
	Réalisé Modifications des projets suite aux consultations		En cours											

3) Résumé des points du projet de PDCn qui ont une incidence pour la Commune de Savigny

• Objectifs

Cette adaptation se base sur trois objectifs définis dans le projet de territoire :

- Localiser l'urbanisation dans les centres
- Faciliter l'accueil des entreprises et soutenir le tissu économique existant
- Préserver les terres agricoles

Pour répondre à l'objectif de localiser l'urbanisation dans les centres, il définit trois types de périmètres à développer en priorité. La liste des centres est formellement inscrite dans le projet de PDCn soumis au Grand Conseil :

- Agglomérations et centres cantonaux

Lausanne-Morges, Rivelac, AggloY, Grand Genève, Chablais Agglo et Payerne

- Centres régionaux

Apples, Aubonne-Allaman, Avenches, Bercher, Bière, Château-d'Oex, Chavornay, Cossonay-Penthalaz, Cully, Echallens, La Sarraz-Eclépens, Le Sentier-Le Brassus, Le Pont, Les Diablerets, Leysin, L'Isle, Lucens, Moudon, Orbe, Oron-Palézieux, Puidoux-Chexbres, Saint-Cergue, Sainte-Croix, Vallorbe, Villars-Gryon et Yvonand

- Centres locaux

Baulmes, Begnins, Concise, Cudrefin, Cugy, Gimel, Mézières-Carrouge, Rossinière, Rougemont, Le Sépey, Thierrens, Saint-Prex, **Savigny** et Granges-Marnand

- **Evolution de la population à l'échelle cantonale**

Désormais, le développement de l'urbanisation doit être basé sur les scénarii démographiques à 15 et 25 ans. Le scénario retenu par le Conseil d'Etat pour le dimensionnement de la zone à bâtir correspond au scénario haut 2016 de StatVD, lequel table sur une croissance de la population de 185'000 habitants entre 2014 et 2030. Selon ce scénario, le canton abritera environ 940'000 habitants en 2030 et 1'040'000 en 2040.

- **Evolution des emplois à l'échelle cantonale**

Le projet de PDCn fixe comme objectif d'accueillir un nouvel équivalent plein-temps pour deux nouveaux habitants et ainsi atteindre un total d'environ 435'000 équivalents plein-temps en 2030 et 485'000 équivalents plein-temps en 2040.

- **Répartition de la croissance dans cinq types d'espaces**

Le projet de PDCn propose de répartir les habitants dans cinq types d'espaces, à savoir les périmètres compacts d'agglomération et de centre cantonal, les centres régionaux, les centres locaux, les localités à densifier (Arzier, Assens, Etagnières, Fey, Genolier, Givrins, Mies et Trélex), les villages et quartiers hors centre.

Le projet de PDCn fixe un nombre maximal d'habitants sur lequel les communes se basent pour réviser leurs plans d'affectation. L'année de référence pour le dimensionnement des zones d'habitation et mixtes est 2014. Les communes qui révisent leurs plans d'affectation peuvent utiliser le 31 décembre 2036 comme horizon de planification. Par conséquent, la croissance de la population accordée par commune donnée correspond à 22 fois le taux de croissance annuel défini pour le type d'espaces correspondant, multiplié par la population de la commune au 31 décembre 2014.

- **Synthèse sous forme de tableaux**

	Projet soumis au Grand Conseil	Remarques
Scénario de dimensionnement de la zone à bâtir	+193'000 habitants à 2030	Correspond au scénario haut de StatVD, mais inférieur au scénario haut de l'OFS
Année de référence pour le calcul	2014	Toutes les communes disposent d'un potentiel de croissance
Horizon de planification	2036	Cohérent par rapport au délai de réalisation des plans par les communes (2021+15 ans)

	Projet soumis au Grand Conseil		
Types d'espaces	Croissance annuelle	Croissance 2014-2030 (habitants)	Croissance maximale depuis 2031 (habitants)
Périmètre compact d'agglomération et de centres cantonaux			
<i>Lausanne-Morges</i>	+ 1.8%	+80'280	+4'260
<i>Agglo Y</i>	+ 2.1%	+11'250	+550
<i>Rivelac</i>	+ 1.8%	+20'310	+1'120
<i>Agglo Chablais</i>	+ 2.4%	+5'440	+250
<i>Grand Genève</i>	+ 2.6%	+17'950	+720
<i>Payerne-Estavayer</i>	+ 2.6%	+4'290	+180
	Croissance annuelle maximale		
Centres régionaux	+ 1.70% de la population 2014		
Centres locaux	+ 1.50% de la population 2014		
Localités à densifier	+ 1.50% de la population 2014		
Villages ou quartiers hors centres	+ 0.75% de la population 2014		
<i>Canton de Vaud</i>	+ 193'000 habitants d'ici 2030		

- **L'accueil des entreprises et le soutien au tissu économique existant**

Le canton crée les conditions cadre pour l'implantation et le développement des activités économiques. Il élabore et met en œuvre, en partenariat avec les communes et les structures régionales, un système de gestion des zones d'activités économiques en vue d'une optimisation des sites stratégiques et des zones d'activités régionales, afin de garantir une utilisation mesurée et rationnelle du sol.

- **Les surfaces d'assolement (SDA)**

Depuis 1992, afin de garantir l'approvisionnement de la population même en cas de crise majeure, la Confédération exige des cantons qu'ils préservent les surfaces d'assolement (SDA) par des mesures d'aménagement du territoire. L'article 30 alinéa 2 de l'Ordonnance du 28 juin 2000 sur l'aménagement du territoire (OAT) exige que chaque canton maintienne une surface minimale de SDA dans son territoire. Pour le Canton de Vaud, ce quota s'élève à 75'800 hectares selon le Plan sectoriel fédéral des SDA. Sur la base du dernier inventaire produit à la fin de l'année 2015, la surface nette en SDA s'élevait à 75'889 hectares, laissant au canton une petite marge de 89 hectares.

Le projet de PDCn mis en consultation renforçait le principe selon lequel les SDA ne peuvent être utilisées à des fins non agricoles que si des intérêts prépondérants le justifient. La nécessité de compenser toute emprise sur les SDA était renforcée.

Le projet de PDCn soumis au Grand Conseil propose de s'en tenir aux exigences légales fédérales et de simplifier l'approbation des projets en abandonnant le principe de la compensation simultanée de chaque projet. Cette approche vise à faciliter le processus d'approbation des projets et implique que le canton reconstitue une marge de SDA suffisante pour permettre la réalisation de l'ensemble des projets identifiées comme pouvant empiéter sur les SDA.

Le Conseil d'Etat estime que la manière la plus efficace de répondre à la problématique de la protection des SDA est de mettre en place un système basé sur trois principes centraux :

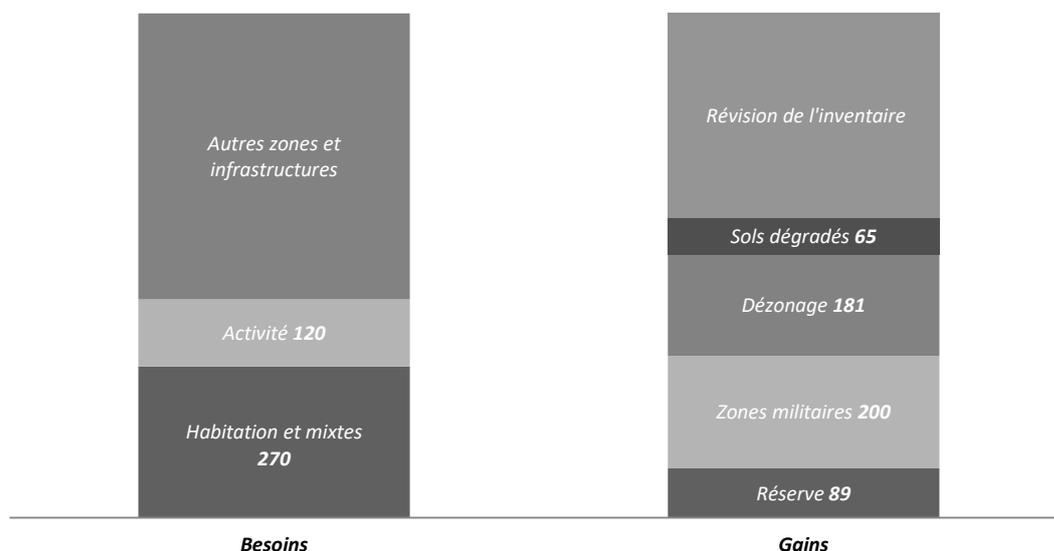
- S'en tenir aux exigences légales fédérales définies dans l'article 30 alinéa 1bis OAT pour définir les projets qui peuvent empiéter sur les SDA
- Préciser dans la mesure F12 du PDCn les objectifs que le canton estime importants sur la base d'une liste découlant de la mise en œuvre des mesures du PDCn dans tous les domaines concernés (urbanisation, mobilité, formation, protection de la nature, assainissement, ...)
- Le canton se charge de reconstituer une marge en investiguant dans les zones spéciales, en encourageant les procédures de dézonage et en révisant l'inventaire des SDA.

Avec un tel système, les communes et les porteurs de projet sont donc libérés de l'obligation de compenser les emprises sur les SDA.

Mais dans la situation de pénurie actuelle de la réserve cantonale, le canton ne peut pas garantir que les projets de plans d'affectation empiétant sur les SDA puissent se réaliser à court terme, même s'ils sont situés dans les périmètres compacts d'agglomération ou dans des sites stratégiques d'intérêt cantonal. Une priorité doit donc être donnée aux projets n'empiétant pas sur les SDA.

Dans l'immédiat, le Conseil d'Etat prévoit d'une part de recenser les surfaces répondant aux critères des SDA mais qui n'ont pas été considérées comme telles à ce jour, notamment dans les zones militaires et dans d'autres zones spéciales. D'autre part, les communes dont les zones à bâtir sont surdimensionnées doivent revoir leurs plans d'affectation au plus tard d'ici 2021 afin de gagner des SDA et reconstituer une marge cantonale. Ces différentes possibilités permettront de retrouver plusieurs centaines d'hectares de SDA.

Une stratégie de reconstitution d'une marge de manœuvre en SDA (en hectares) coordonnée avec les besoins du PDCn :



7.2.2 Plan directeur régional du district de Lavaux-Oron (TR 1523)

L'avant-projet de révision de la Loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), soumis en ce moment au Grand Conseil, supprime le plan directeur régional des outils de planification. Il en résulte par conséquent que l'étude engagée sur le territoire du district de Lavaux-Oron ne sera pas poursuivie.

L'avance de frais consentie par notre commune pour l'étude du Plan directeur régional devrait nous revenir en partie, mais à l'heure actuelle nous n'en connaissons pas encore le montant, ni les modalités.

7.3 Section 3 Planifications communales

7.3.1 Etudes en cours (TR 1976/1988)

7.3.1.1 Plan directeur communal (PDCom)

Les études liées à la révision du PDCom sont toujours suspendues.

Nous connaissons en effet depuis peu le potentiel de population que nous pouvons accueillir jusqu'en 2036. Afin de déterminer où et comment, il s'agira de procéder par étapes. Nous devons planifier nos zones à bâtir pour nos besoins à 15 ans, par le biais du plan d'affectation communal. Cette planification se fondera pour cela sur une vision de notre développement à 25 ans, par l'intermédiaire du plan directeur communal ; la révision en cours de ce dernier pourra être finalisée une fois la 4^{ème} adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn) adoptée par le Grand Conseil et approuvée par le Conseil fédéral.

En parallèle, nous avons terminé la première partie diagnostic de l'étude « objectif logement » à fin 2016. Nous sommes actuellement dans la phase de détermination des enjeux prioritaires par la commune, fondés sur les objectifs esquissés lors des tables rondes de 2015 (voir annexe n° 11 du rapport de gestion 2015) d'une part et sur l'élaboration des scénarii pour un développement équilibré de l'offre de logements à l'échelle communale dans les possibilités du nouveau contexte légal d'autre part.

7.3.1.2 Plan de quartier (PQ) « Village centre »

Le Plan de quartier « Village centre », son règlement et son rapport explicatif selon l'article 47 de l'Ordonnance 28 juin 2000 sur l'aménagement du territoire (OAT) ont été déposés auprès du Service du développement territorial (SDT) le 23 mars 2016 pour examen préalable, selon l'article 56 de la Loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC). Le rapport de synthèse du SDT et les préavis des services cantonaux consultés nous ont été communiqués le 17 octobre 2016.

Le projet a été estimé recevable. Si les services cantonaux ont délivré un préavis globalement favorable, celui-ci est tout de même assorti de remarques nécessitant de modifier, compléter et clarifier plusieurs points du projet. Il s'agit notamment de :

- Démontrer que le projet répond aux principes et taux de dimensionnement définis par la mesure A11 du PDCn, 4^{ème} adaptation.
- Supprimer la référence au logement d'utilité publique (logements protégés).
- Démontrer que le projet n'est pas concerné par la mesure D13 « Installation à forte fréquentation ». Il s'agit notamment de clarifier dans le règlement les surfaces de vente maximales allouées à COOP et les surfaces de plancher déterminantes pour les autres activités localisées au rez-de-chaussée.
- Préciser et compléter le calcul des places de stationnement en fonction des surfaces de ventes et commerciales.

Ces clarifications sont en cours d'élaboration, de même que les aspects fonciers et conventionnels à traiter avant l'examen préalable complémentaire du SDT. C'est à l'issue de cet examen préalable complémentaire que nous serons autorisés à mettre le projet à l'enquête publique ; cette dernière devrait avoir lieu lors du dernier trimestre de 2017.

7.3.2 Commission consultative d'urbanisme (CCU) (TR 1976/1977)

En 2016, la Commission consultative d'urbanisme (CCU) ne s'est pas réunie.

7.3.3 Giratoire de la Claie-aux-Moines (TR 1857)

Le Plan directeur régional (voir chiffre 7.2.2 ci-dessus) avait également pour objectif de soutenir notre réflexion sur l'accueil des entreprises, ainsi que nous faciliter la justification de l'extension de notre zone d'activité à la Claie-aux-Moines et partant, la réalisation du rond-point au carrefour par compensation de zone à bâtir, puisque l'emprise routière affecte du foncier privé.

Mais avec les nouveaux paradigmes imposés par la 4^{ème} adaptation du Plan directeur cantonal, qui nous le rappelons n'est à l'heure actuelle toujours pas en débat au Grand Conseil, il incombe à présent, pour les communes de notre échelle, de les justifier par elles-mêmes dans le cadre d'associations régionales. L'application de cette gouvernance n'est pour l'instant pas du tout clarifiée. C'est pour cette raison que nous avons porté au budget 2017 :

- Un mandat d'étude sur notre zone d'activité
- Une nouvelle étude par un ingénieur en mobilité

Nous sommes en effet contraints de reconsidérer le projet initial du giratoire à quatre branches et d'envisager un autre principe de circulation à l'intérieur de la zone artisanale. Une rencontre en 2016 avec le Voyer de notre arrondissement nous a confortés dans cette démarche, afin de trouver une solution à ce problème urgent.

7.3.4 Assainissement du bruit routier (TR 1747)

- Rappel : le rapport relatif à l'étude d'assainissement du bruit routier, engagée en 2011 par le canton et à laquelle notre commune est associée pour les tronçons en traversée de localité, a été déposé en septembre 2014. Nous avons pris acte des mesures préconisées, en réservant leur réalisation, notamment sur le plan des délais, voire de l'opportunité, à droit connu du résultat de l'étude du volet mobilité en cours dans le cadre de la révision partielle du Plan directeur communal (PDCom) du 9 décembre 1998. En 2015, nous avons finalement validé l'étude, car ses conclusions n'étaient pas en contradiction avec les études d'aménagement du territoire en cours.
- Le dossier, prévoyant des allègements de l'obligation d'assainir à la décharge d'environ 60 propriétaires privés, a été mis à l'enquête publique du 29 janvier au 29 février 2016 ; durant cette période, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) a organisé une séance d'information à l'attention des propriétaires concernés et des riverains.

L'enquête n'ayant suscité ni observation, ni opposition, le Département des infrastructures et des ressources humaines a approuvé, en date du 14 avril 2016, les décisions d'allègement du bruit sur le territoire de notre commune.

8. Police / Défense incendie / Protection civile

8.1 Section 1 Police

8.1.1 Association Sécurité Est Lausannois (ASEL) (PO 160)

8.1.1.1 Composition 2016 des organes de l'Association Sécurité Est Lausannois

- Bureau du Conseil intercommunal
 - Didier Bérard, Belmont-sur-Lausanne Président
 - Alexandre Freise, Pully Vice-président
 - M. Gérard Mieli, Pully Secrétaire
 - M. Jean-Louis Rossignol, Paudex Scrutateur
 - M. Fritz Burri, Savigny Scrutateur
- Comité de direction
 - Jean-Marc Chevallaz, Pully Président
 - Gérald Fontannaz, Paudex Vice-président
 - Nathalie Greiner-Meylan, Belmont-sur-Lausanne
 - Gil Reichen, Pully
 - Jean-Claude Rochat, Savigny
 - Dan-Henri Weber, Commandant Secrétaire
- Commission de gestion
 - Jean-Marc Mayor, Belmont-sur-Lausanne
 - Laurent Witschi, Paudex
 - Anne Schranz, Pully
 - Viesturs Simanis, Savigny

8.1.1.2 Activités 2016 du Comité de direction

Le comité de direction (CODIR) s'est réuni à 10 reprises en 2016. Au cours de ses séances, il a notamment traité les points généraux suivants :

- Courriers des communes
- Bilans opérationnels
- Situation du personnel du corps de police
- Engagement de nouveaux collaborateurs
- Assermentation de nouveaux collaborateurs
- Comptes 2015

- Acquisition d'une nouvelle machine à peindre
- Planification des séances du Conseil intercommunal
- Préavis pour le Conseil intercommunal
- Proposition des promotions
- Budget 2017
- Sujets spécifiques à chaque Municipalité

8.1.1.3 Activités 2016 du Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 3 reprises et a traité les objets suivants :

- Séance du 14 juin 2016 à Paudex
 - Préavis n° 01/2016 : Comptes 2015
 - Préavis n° 02/2016 : Rapport de gestion 2015
 - Préavis n° 03/2016 : Crédit complémentaire pour l'acquisition d'une nouvelle machine à peindre
- Séance du 20 septembre 2016 à Pully

Cérémonie d'installation et d'assermentation des membres du CODIR et des membres délégués du Conseil intercommunal de l'Association de communes « Sécurité Est Lausannois »
- Séance du 29 novembre 2016 à Paudex
 - Préavis n° 04/2016 : Indemnités et rémunération des membres du CODIR pour la législature 2016-2021
 - Préavis n° 05/2016 : Indemnités et rétributions des conseillères et conseillers, du président et du secrétaire du Conseil intercommunal pour la législature 2016-2021
 - Préavis n° 06/2016 : Budget 2017
 - Préavis n° 07/2016 : Compétences des dépenses financières du CODIR en matière de crédits complémentaires pour la législature 2016-2021
 - Préavis n° 08/2016 : Fixation du plafond d'endettement et du plafond pour les cautionnements
 - Préavis n° 09/2016 : Autorisation générale de plaider à accorder au CODIR pour la législature 2016-2021

8.1.1.4 Activités de la Police Est Lausannois à Savigny

Interventions 2016	Nombre
Interventions de police-secours	215
Patrouilles préventives	3'890
Prévention à l'école	119
Amendes d'ordre	146
Dénonciations judiciaires	55
Contrôles de circulation	268
Accidents de la circulation avec arrangement à l'amiable	18
Accidents de la circulation avec dommages matériels	6
Accidents de la circulation avec lésions corporelles	4
Accidents de la circulation mortels	0
Ivresse au volant, sans accident, jusqu'à 0.5‰	3
Ivresse au volant, sans accident, avec 0.8‰ et +	5
Ivresse au volant, avec accident	3
Accidents avec fuite	5

8.1.2 Contrôles de vitesse (PO 123)

- Depuis 2012, la Police cantonale ne nous renseigne plus sur les contrôles radar qu'elle effectuait éventuellement sur les axes cantonaux de notre commune.
- La Police Est Lausannois a procédé à des contrôles radar sur diverses artères différentes, dont le résultat est le suivant :
 - Nombre de contrôles 66
 - Nombre de véhicules contrôlés 34'306
 - Contraventions 2'606
 - Dénonciations à la Préfecture 126
 - Dénonciations au Ministère public 23
- Les vitesses maximales enregistrées ont été les suivantes :
 - 50 km/h : 91 km/h à la route de Chexbres
 - 60 km/h : 106 km/h à la route de la Claie-aux-Moines
 - 80 km/h : 115 km/h à la route d'Oron

8.1.3 Défenses publiques (PO 1216)

En 2016, le Juge de paix du district de Lavaux-Oron a été saisi des demandes de défense publique suivantes :

– 24 mai 2016

Terrain en pré-champ jouxtant le restaurant de la Claie-aux-Moines, parcelle RF n° 272 : interdiction de stationner, complétant les défenses publiques régissant déjà les deux parkings (parcelles RF n° 270 et 1533).

– 13 octobre 2016

Chemin d'Eden-Roc 10 et 12, parcelle RF n° 1006 : interdiction de stationner sur les places de parc privées devant les immeubles.

8.1.4 Police du commerce et des manifestations

(FI 140 - PO 79/215/432/1310/1647/1663/1735/1737/1775/1808/1876)

8.1.4.1 Registre communal des entreprises

- Le registre communal des entreprises, commerces et indépendants est tenu à jour, conformément aux articles 7c à 9b de la Loi du 31 mai 2005 sur l'exercice des activités économiques (LEAE), relayés par l'article 119 du Règlement général de police du 26 juin 2013 de l'Association de communes « Sécurité Est Lausannois ».
- Dans le contexte de la révision 2016 de la LEAE, le canton a remis son projet de plateforme canton/communes des entreprises sur le métier, abandonnant ainsi définitivement et officiellement le projet « Pétale », initié en 2007, qui n'avait jamais pu être mis en exploitation.

Des instructions à ce sujet nous seront fournies dans le courant de l'année 2017.

8.1.4.2 Autorisations communales

Vous trouverez ci-dessous la liste des autorisations communales délivrées :

Types d'autorisation	2015	2016
Permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place	20	25
Lotos	2	1
Tombolas	13	8
Loteries	1	0
Autorisations de police diverses (vente et distribution de matériel sur la voie publique, stand d'information, course pédestre, fête foraine, etc.)	18	22
Appareils automatiques (boissons froides sans alcool, essence)	0	0
Exercice du commerce d'occasions	0	0
Procédés de réclame	5	2
Impôt sur les divertissements (billets d'entrée)	3	4

8.1.4.3 Vente en détail de tabac

En 2014, la Loi du 31 mai 2005 sur l'exercice des activités économiques (LEAE) a été révisée. Une partie des modifications adoptées est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2014, tandis qu'un second train de mesures, portant sur la vente en détail de tabac, est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

Les nouvelles dispositions relatives à la vente en détail de tabac prévoient notamment ce qui suit :

- La Loi du 1^{er} décembre 1882 d'impôt sur la vente en détail du tabac (LIT) est abrogée et remplacée par les articles 66a à 66n LEAE.
- Les patentes de vente de tabac (restaurants, commerces, distributeurs automatiques) sont remplacées par des autorisations (article 66a LEAE), délivrées comme auparavant par la Préfecture.
- Les taxes des patentes sont remplacées par des émoluments sur les autorisations.

C'est la raison pour laquelle ces taxes ont été supprimées des arrêtés d'imposition communaux dès l'année 2016.

La nouvelle procédure en vigueur a été mise en place au sein de notre administration, en collaboration avec la Préfecture qui reste notre partenaire en la matière.

8.1.5 Contrôle des denrées alimentaires (PO 912/1105)

8.1.5.1 Commerce des denrées alimentaires

Des contrôles sont effectués à intervalles réguliers dans les établissements, commerces et entreprises fournissant des denrées alimentaires par les inspecteurs et contrôleurs cantonaux du Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV).

Ils vérifient les conditions d'hygiène, les locaux et le matériel, examinent la qualité des denrées et leur emballage, surveillent l'hygiène du personnel et passent en revue la documentation d'autocontrôle. Ils effectuent une analyse des risques liés à l'activité de l'entreprise.

Jusqu'en 2012, les communes recevaient le résultat de ces contrôles, mais ce n'est plus le cas.

8.1.5.2 Contrôle des champignons

- Le sergent-major Olivier Bujard de la Police Est Lausannoise fonctionne en qualité de contrôleur officiel pour les Communes de Pully, Paudex, Savigny et Belmont-sur-Lausanne.
- Subsidiairement, l'Office de contrôle de la Ville de Lausanne, située à la Maison de la Forêt au Chalet-à-Gobet, route des Corbessières 14, assure gracieusement le service du contrôle des champignons pour notre commune.

8.1.6 Protection de la population (PO 925)

Le plan canicule, mis en place en 2009 sous l'égide du canton (voir rapport de gestion 2009, chiffre 7.2.5), a été reconduit en juin 2016.

Contrairement à 2015, il n'a pas été nécessaire de le déclencher.

8.1.7 Police des chiens (PO 1679)

8.1.7.1 Rappel : mise en œuvre des bases légales 2008 au niveau communal

Dans le Canton de Vaud, tous les chiens doivent être identifiés par une puce électronique depuis le 1^{er} octobre 2002. Elle doit être posée par un vétérinaire et enregistrée par ce dernier auprès de la banque de données désignée par le Conseil d'Etat, à savoir la société Animal Identity Service (ANIS).

Au niveau fédéral, cette obligation est également devenue légale depuis le 1^{er} janvier 2007. Cette mesure vise à faciliter les enquêtes menées suite à des accidents par morsure, à des cas d'épizooties ou lorsque des animaux se sont échappés, ont été maltraités ou abandonnés.

Avant 2008, l'obligation de tenir un contrôle des chiens résultait du Règlement du 6 juillet 2005 concernant la perception de l'impôt cantonal sur les chiens, prévoyant notamment que les communes communiquent, au début de chaque année, la liste des chiens habitant sur leur territoire, à l'Office d'impôt du district.

Dans le cadre de l'application des nouvelles bases légales 2008, l'intérêt et le contenu de cette liste ont été étendus. En effet, elle devait comporter un certain nombre de données supplémentaires, requises auprès de son détenteur lors de l'inscription à la commune, destinées au service vétérinaire cantonal et à la banque de données ANIS ; la vocation de cette liste était de devenir un véritable registre.

Durant l'année 2008, nous avons mis à jour et complété notre fichier, d'une part sur la base des éléments contenus dans la banque de données ANIS, à laquelle nous avons accès et d'autre part en prenant contact individuellement avec les détenteurs dont l'inscription du chien était incomplète ou ne paraissait pas à jour. Réciproquement, notre minutieux travail d'instruction a permis la mise à jour de la banque de données ANIS qui recelait de nombreuses informations largement dépassées, datant souvent de l'annonce faite par le vétérinaire lors de la pose de la puce électronique.

A fin 2008, nous recensons ainsi environ 300 chiens sur le territoire communal.

8.1.7.2 2016 : nouvelle banque de données AMICUS pour l'enregistrement des chiens

Au vu de l'évolution de la législation fédérale, le Conseil d'Etat vaudois, à l'instar d'autres cantons suisses, a désigné une nouvelle base de données pour l'enregistrement des chiens.

Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2016, AMICUS a remplacé l'ancienne banque de données ANIS mise en fonction en 2008. Il a été tiré profit de l'occasion pour mettre en place des interfaces plus performantes avec d'autres systèmes informatiques traitant de données vétérinaires, visant notamment à améliorer la lutte contre les épizooties.

Notre commune a participé activement à ce transfert, qui a impliqué non seulement la migration informatique du registre communal existant, mais aussi et comme il y a 8 ans, qui a généré les aléas liés à ce type d'opération, à savoir un important travail de pointage des éléments de chaque chien entre notre registre et la nouvelle banque de données AMICUS, de vérifications, de corrections, de compléments, afin que les fichiers concordent.

Le formulaire d'inscription des chiens a également été adapté en conséquence.

A fin 2016, notre commune enregistrait 310 chiens, dont 2 d'une race potentiellement dangereuse.

8.2 Section 2 Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Cœur de Lavaux

8.2.1 Collaboration (PO 1970)

Dès le 1^{er} janvier 2014, le Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Cœur de Lavaux est opérationnel sur les territoires des Communes de Bourg-en-Lavaux, Chexbres, Forel (Lavaux), Puidoux, Rivaz, Savigny et Saint-Saphorin (Lavaux). Ce périmètre présente une dénivellation importante, avec les bords du Lac Léman à une altitude de 373 mètres et le Mont Chesau à 982 mètres.

Le SDIS Cœur de Lavaux est présidé par une commission consultative du feu, nommée au début de chaque législature. Elle est composée de douze membres, soit : un municipal par commune, le commandant et quatre membres de l'état-major. La présidence et la vice-présidence sont assumées par des municipaux.

Le président de la commission consultative du feu de la législature 2016-2021 est M. Jean-Rémy Chevalley, Municipal à Puidoux.

Après trois ans de fonctionnement du SDIS Cœur de Lavaux, il nous plaît de relever l'excellent esprit de collaboration entre les différents partenaires, ainsi que les compétences et l'engagement des cadres et des pompiers.

8.2.2 Locaux

Le SDIS Cœur de Lavaux dispose des locaux suivants :

- Caserne DPS (Détachement de premier secours) : place de la Gare à Cully
- Caserne principale du DPS : route de Vevey à Forel (Lavaux)
- Caserne DAP (Détachement d'appui) hydraulique : chemin des Chaux à Puidoux
- Caserne DAP : route de la Claie-aux-Moines à Savigny

La caserne DAP de Savigny a été créée dans le garage de la déchetterie des Gavardes. Elle sert de caserne de décharge d'une part et de caserne principale pour les JSP (Jeunes sapeurs-pompiers).

8.2.3 Interventions

- Durant l'année 2016, le SDIS Cœur de Lavaux est intervenu à 103 reprises, dont 30 sur le territoire de Savigny.

- Détail des interventions à Savigny

Date	Type d'intervention	Objet et/ou lieu
03.01.2016	Inondation	Cave d'une villa
10.01.2016	Inondation	Cave d'une villa et route
12.01.2016	Inondation	Magasin
31.01.2016	Alarme automatique	Mollie-Margot
25.02.2016	Alarme automatique	Mollie-Margot
08.04.2016	Pollution	Route
18.05.2016	Alarme automatique	Mollie-Margot
22.05.2016	Inondation	Cave d'une villa
23.05.2016	Inondation	Cave d'une villa
23.05.2016	Alarme automatique	Mollie-Margot
10.06.2016	Feu	Toiture d'une villa
03.07.2016	Alarme automatique	Mollie-Margot
08.08.2016	Technique/prévention feu	Mollie-Margot
20.08.2016	Alarme automatique	Mollie-Margot
12.09.2016	Technique/prévention feu	Savigny
25.09.2016	Technique/prévention feu	Savigny
29.09.2016	Pollution	Huile d'un carter sur une place de parc
25.10.2016	Inondation	Cave d'une ferme
25.10.2016	Inondation	Cave d'un locatif
31.10.2016	Feu	Container extérieur
05.11.2016	Inondation	Cave d'une villa
05.11.2016	Inondation	Cave d'une ferme
13.11.2016	Alarme automatique	Savigny
22.11.2016	Sauvetage	Ascenseur
25.11.2016	Sauvetage	Ascenseur
26.11.2016	Feu	Appartement d'un locatif
26.11.2016	Technique/prévention feu	Savigny
27.11.2016	Inondation	Chaufferie d'une ferme
27.11.2016	Alarme automatique	Savigny
31.12.2016	Alarme automatique	Savigny

N.B. Les interventions résultant d'une alarme automatique déclenchée par erreur sont refacturées au responsable.

- Statistique 2016 par type d'intervention

Type	Nombre	Pourcentage
Feu	17	16%
Inondation	28	27%
Pollution	4	4%
Sauvetage	10	10%
Technique/alarme automatique	40	39%
Divers	4	4%
Total	103	100%

8.2.4 Coûts

Rappel : les frais du SDIS Cœur de Lavaux sont répartis à raison de 50% selon le nombre d'habitants de chaque commune et de 50% selon la valeur immobilière des biens immobiliers assurés auprès de l'ECA. Ce principe est prévu dans la convention d'entente intercommunale, ratifiée par tous les conseils communaux et le Conseil d'Etat en date du 18 décembre 2013.

Le budget 2016 projetait un coût de CHF 23.76/habitant pour notre commune. Au final, il s'est élevé à CHF 20.47/habitant, soit légèrement inférieur à la moyenne 2016 des communes qui ascende à CHF 21.40/habitant.

8.3 Section 3 Protection civile

8.3.1 Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux (PO 312)

- Nous vous remettons ci-joint le rapport de gestion 2016 de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux¹⁰.
- Le coût annuel par habitant s'est élevé à CHF 20.27 en 2016, contre CHF 21.02 en 2015.
- Dès l'année 2012, les communes ont perdu une partie de leur autonomie en matière de gestion et d'entretien des abris de protection civile, car les contributions de remplacement sont encaissées directement par le canton.

Depuis lors et avec l'accord du Service de la sécurité civile et militaire qui statue sur chaque prélèvement, nous avons utilisé chaque année ce fonds de réserve, constitué par les contributions de remplacement encaissées par notre commune jusqu'au 31 décembre 2011, pour financer notre part aux frais annuels de fonctionnement de l'ORPC de Lavaux, ainsi que les travaux d'entretien des abris publics.

Ce fonds de réserve sera cependant épuisé à la fin de l'année 2017. Aussi, dès 2018, les frais de fonctionnement et d'entretien des abris publics ne bénéficieront plus de contrepartie.

8.3.2 Abris de protection civile (PO 487)

Les déshumidificateurs des abris publics de protection civile de la Maison de commune et de la Guéta ont été remplacés.

Pour le surplus, nous n'avons pas effectué de travaux significatifs d'entretien dans les abris publics de protection civile en 2016.

¹⁰ Rapport de gestion 2016 de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux

9. Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAVIGNY

Vu le rapport de gestion ;
Ouï le rapport de la Commission de gestion ;
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- De donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2016.

Au nom de la Municipalité de Savigny
La Syndique La Secrétaire

C. Weidmann Yenny

I. Sahli

Rapport adopté par la Municipalité dans sa séance du 25 avril 2017.

ANNEXE N° 1

➤ LISTE DES POSTES DE TRAVAIL AU 31 DECEMBRE 2016

SECTION	NOM	FONCTION	EFFECTIF	BUDGET	BUDGET	COMPTE	ATTRIBUTION 2017	PART
			31.12.2016	2017	2016	2015		
Administration générale	Blanc J.	Organiste	1	TPV	TPV	TPV	580 Temples et cultes	100
	Feijoo C.	Secrétaire	1	70	70	70	110 Administration	80
							322 Refuge forestier	5
							357 Salle de spectacles	15
	Gay C.	Secrétaire (jusqu'au 30.06.2016)			65	65	110 Administration	65
	Jufer I.	Secrétaire (dès le 01.09.2016)	1	65			410 Service technique	35
	Matti N.	Secrétaire (à 50% jusqu'au 31.08.2016, puis à 30% dès le 01.09.2016)	1		50	50	110 Administration	65
	Libal L.	Préposée de l'Office de la population	1	65	65	65	410 Service technique	35
	Sahli I.	Secrétaire municipale	1	100	100	100	110 Administration	100
Aff. culturelles et loisirs	Perreten S.	Assistante de bibliothèque (à 50% jusqu'au 31.12.2016, puis à 45% dès le 01.01.2017)	1	15	50	50	152 Bibliothèque	100
	Vermot F.	Bibliothécaire responsable (à 100% jusqu'au 31.12.2016, puis à 60% dès le 01.01.2017)	1	60	100	100	152 Bibliothèque	100
Bâtiments	Bandade F.	Concierge	1	100	100	100	353 Groupe scolaire	70
							357 Salle de spectacles	30
	Lazic D.	Concierge	1	30	30	30	353 Groupe scolaire	100
	Lazic S.	Concierge principal	1	100	100	100	322 Refuge forestier	4
							352 Collège de Savigny	5
							353 Groupe scolaire	15
							354 Collège du Jorat	7
							357 Salle de spectacles	69
	Poux C.	Concierge	1	100	100	100	350 Maison de commune	5
							351 Agora	2
							352 Collège de Savigny	29
							357 Salle de spectacles	64
	Romao Camilo C.	Concierge	1	100	100	100	152 Bibliothèque	15
							350 Maison de commune	60
							351 Agora	5
						352 Collège de Savigny	15	
	Mandelli M.	Concierge	1	100	100	100	531 Service psychopédagogique	5
						170 Sports	17	
						322 Refuge forestier	17	
						353 Groupe scolaire	31	
						357 Salle de spectacles	19	
						580 Temples et cultes	16	
	Shala U.	Concierge	1	35	35	35	352 Collège de Savigny	100

SECTION	NOM	FONCTION	EFFECTIF	BUDGET	BUDGET	COMPTEs	ATTRIBUTION	PART
			31.12.2016	2017	2016	2015	2017	
Eaux	Cordey P.	Ouvrier	1	100	100	100	431 Réseau routier	10
	Schaer C.	Resp. du service des eaux	1	100	100	100	460 Réseau égouts 810 Service des eaux 460 Réseau égouts 810 Service des eaux	55 35 60 40
Finances	Leuba C.	Aide-comptable	1	100	100	100	110 Administration 322 Refuge forestier 357 Salle de spectacles 410 Service technique	89 4 4 3
	Pasche B.	Boursier communal	1	100	100	100	110 Administration	100
Service technique	Vaccarello M.	Technicien communal	1	100	100	100	410 Service technique 420 Aménagement du territoire	66 34
Travaux	Cornut J.	Resp. déchetterie et huissier suppléant	1	100	100	100	450 Déchets	100
	Feusi C.	Resp. de la voirie et huissier	1	100	100	100	101 Conseil communal 431 Réseau routier	10 83
	Delessert J.	Ouvrier	1	100	100	100	640 Inhumations 181 Abribus Claie-aux-Moines 431 Réseau routier	7 8 82
	Lavanchy F.	Ouvrier	1	100	100	100	460 Réseau égouts 810 Service des eaux 450 Déchets	5 5 8
	Marques P.	Ouvrier	1	100	100	100	431 Réseau routier 181 Abribus Claie-aux-Moines	92 2
	Nessi P.	Resp. des espaces verts	1	100	100	100	431 Réseau routier 440 Entretien parcs, promenades 440 Entretien parcs, promenades	90 8 100
	Totaux		Rapports à 100 % sans les TPV		20.4	21.7	21.7	= ETP (équivalent temps plein)
Totaux		Nombre de postes (personnes) = effectif		26	26	30		

Remarques

1. TPV = temps partiel variable
2. Les colonnes "Budget" et "Comptes" indiquent la durée de travail
3. La colonne "Part" est la répartition de la durée du travail

ANNEXE N° 2

 RAPPORT D'ACTIVITES 2016 DE LA BIBLIOTHEQUE DE SAVIGNY-FOREL



RAPPORT D'ACTIVITES 2016

I. Notre activité en 2016 dans le secteur scolaire

- Accueil des classes

24 classes étaient inscrites le matin selon un tournus de 4 ou 5 semaines selon les degrés jusqu'à fin juin 2016.

Le prêt des livres pour les vacances (20 documents par lecteur) a été possible par l'intermédiaire des ouvertures publiques.

Un formulaire a été envoyé fin août 2016 aux professeurs afin d'inscrire les classes le matin selon le même tournus. 21 classes ont alors été inscrites pour la fin de l'année civile.

- Activités dans le secteur scolaire

Les animations des années précédentes ont été poursuivies jusqu'à fin juin 2016 : animation « découverte du livre » pour les classes 2P, animation d'accueil des 3P en tant que lecteurs « autonomes », « lecture feuilleton » pour les classes 3-6P. Nous avons continué l'initiation à la recherche documentaire pour les 7 et 8P.

2. Notre activité en 2016 dans le secteur public

- Nos lecteurs

Au 31 décembre 2016, la bibliothèque comptait 2'931 lecteurs.

▪ Savigny (y compris Mollie-Margot) :	1'605
▪ Forel :	832
▪ Autres communes :	494

- Ouverture du secteur public

Les heures d'ouverture étaient fixées le mardi et le mercredi de 14h. à 18h. et le jeudi de 14h. à 20h.

Une boîte sécurisée de retour des livres permet la restitution des documents en dehors des heures de prêt.

- Emprunts simultanés

10 documents étaient autorisés pour une durée de 4 semaines (20 documents pendant les vacances) pour chaque lecteur, quel que soit l'âge.

Pour les lecteurs à partir de 12 ans, 5 dvd étaient autorisés en plus des documents.

- Activités dans le secteur public

Cette année a été marquée par de nombreux changements et diverses manifestations.

Au niveau de la gestion pratique du lieu, la signalétique a été entièrement repensée et refaite à neuf.

Puis les bibliothécaires se sont lancées dans un grand désherbage*, plus que nécessaire après 15 ans de vie d'une bibliothèque.

Environ 2000 documents ont ainsi été complètement retirés des rayons et du catalogue de la BSF.

Le samedi 5 mars 2016, les bibliothécaires ont organisé une manifestation dans le cadre du samedi des bibliothèques vaudoises. Thème commun à toutes les bibliothèques : « Savez-vous planter des choux... ». Outre l'ouverture exceptionnelle de la bibliothèque, une grande vente de livres a eu lieu, car après le désherbage déjà évoqué, il semblait juste que nos concitoyens puissent bénéficier d'achat de livres à bas prix.

Pendant tout le mois de juin, une exposition autour de Charlie Chaplin a trouvé sa place dans le hall de la bibliothèque. L'ouverture du musée Chaplin's World à Corsier sur Vevey était une bonne occasion de célébrer ce formidable artiste et nous avons sollicité avec succès le musée pour les affiches et flyers ainsi que pour le 1^{er} prix du grand concours lié à cette exposition.

Au mois de novembre, nous avons fêté les 15 ans d'une série incontournable chez les enfants, « les p'tites poules ». Tout au long du mois, de nombreux enfants ont pu participer en créant leur propre cocotte ou un jouant au jeu des 8 erreurs et ainsi gagner un livret de coloriage sur le sujet.

Le 11 novembre, Mme Sylvie Perreten a animé pour les petits et les grands la Nuit du conte dont le thème suisse de cette année était : « Ultrasecret ! ».

Le 15 décembre, nous avons participé à la traditionnelle fenêtre de l'Avent, avec de contes de Noël pour tous à 18h. puis un apéritif public dès 19h.

D'autres expositions ou animations, plus modestes, ont eu lieu tout au long de l'année sur divers thèmes :

Les billets de 50.- frs des origines à nos jours, les BD du mois, les coups de cœur DVD des lecteurs et des bibliothécaires, les prix littéraires et leurs auteurs, divers hommages aux écrivains disparus pendant l'année.

Les bibliothécaires ont également collaboré aux journaux « Le Savignolan » et « Vivre à Forel ».

3. La bibliothèque en chiffres

La bibliothèque en 2016, c'est donc :

- 1'887 nouveaux titres catalogués (2015 : 1'846)
- 21'059 documents à disposition des lecteurs
- 24/21 classes dans un tournus de 4 ou 5 semaines
- 2'931 lecteurs (2015 : 2'820)
- 35'733 documents prêtés (2015 : 35'682)

4. Et maintenant...

Avec la création du nouvel Etablissement primaire et secondaire du Jorat, les années 2015 et 2016 ont été des années de changements pour la BSF.

2017 le sera d'autant plus...

La fusion scolaire des bibliothèques redistribue les cartes, notamment au niveau des postes de travail (bibliothécaire et assistante). La démission de la soussignée en ce qui concerne la partie scolaire (au 31.12.2016) signifie une nouvelle collègue à accueillir et un autre équilibre à trouver pour gérer le service désormais partagé entre l'activité scolaire liée à l'EPS du Jorat et l'activité publique de la BSF au service de toute la population et financée par les Communes de Savigny et de Forel.

*Désherbage : Le désherbage en bibliothèque consiste à retirer des rayonnages en magasin ou en libre-accès les documents qui ne peuvent plus être proposés au public. On parle également d'élimination, d'élagage, de retrait des documents, ou de révision, de réévaluation, de requalification des collections. (source : *ENSSIB 2015*)

Savigny, le 1^{er} mars 2016

Françoise Vermot
Bibliothécaire

ANNEXE N° 3

 RAPPORT D'ACTIVITES 2016 DE LAUSANNE REGION

Points forts 2016

Synthèse du rapport d'activités 2016

Mars 2017



L'Assemblée générale se réunit deux fois par année pour prendre les décisions qui engagent l'ensemble des communes de la région lausannoise.

Le BC valide les travaux des commissions et préavise le budget et les comptes qui seront adoptés par l'Assemblée générale.

L'Assemblée générale (AG)

L'AG de printemps du 23 mars à Renens a adopté les comptes 2015. Celle d'automne, qui s'est tenue le 13 octobre à Belmont-sur-Lausanne, a validé le budget 2017. A cette occasion, les délégués des communes ont **nommé M. Gustave Muheim, Syndic de Belmont-sur-Lausanne, à la présidence de Lausanne Région pour la législature 2016-2021**. En préambule de l'assemblée générale du 13 octobre 2016, une séance présentant tous les projets actuels de Lausanne Région a été organisée à l'intention des nouveaux élus de la législature 2016-2021.

Le Bureau de coordination (BC)

Présidé par M. Gustave Muheim et accompagné par Mme Patrizia M. Darbellay, secrétaire générale de Lausanne Région, **le BC a suivi le travail des diverses commissions de l'association de communes**.

Stratégie LADE

En 2015, le secrétariat général a lancé la révision de la stratégie régionale LADE pour la période 2017-2022. Cette stratégie est un document de référence, requis par le Canton (SPECo), dont le but est de permettre à l'association de préaviser sur les projets qui pourraient prétendre à un financement LADE.

Le document a été réalisé à l'interne et soumis au Bureau de coordination en septembre 2016. En automne, il a été présenté aux trois secteurs de Lausanne Région avant d'être envoyé aux communes. La stratégie régionale sera ratifiée lors de l'Assemblée générale de mars 2017.

Convention pour les institutions subventionnées

Lausanne Région subventionne annuellement, au nom de ses communes membres, diverses prestations. Les institutions en charge de les mener à bien sont actives dans des domaines, tels la promotion économique, la formation des jeunes ou la prévention des addictions. Après avoir obtenu une décision de principe concernant le financement de ces institutions pour la législature 2016-2021, les conventions seront ratifiées courant 2017. Le Bureau de coordination a chargé le secrétariat général **de préparer, en collaboration avec les institutions subventionnées, des conventions qui précisent la nature des prestations offertes pour chacune d'elles**.

Les communes membres de Lausanne Région:

Secteur Ouest

Lausanne*
Bussigny
Chavannes-près-Renens
Crissier
Ecublens
Prilly
Renens

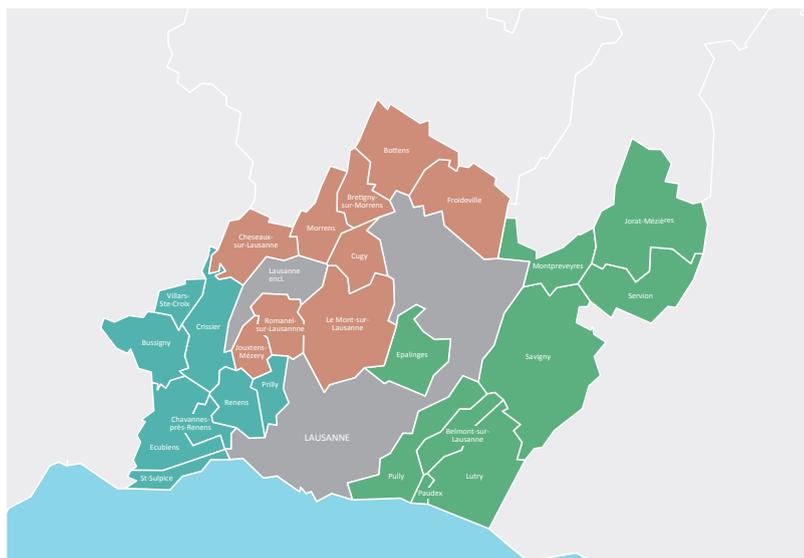
Secteur Nord

Lausanne*
Bottens
Bretigny-sur-Morrens
Cheseaux-sur-Lausanne
Cugy
Froideville,
Jouxens-Mézery
Le Mont-sur-Lausanne
Morrens
Romanel-sur-Lausanne

Secteur Est

Lausanne*
Belmont-sur-Lausanne
Epalinges
Jorat-Mézères
Lutry
Montpreveyres
Paudex
Pully
Savigny
Servion

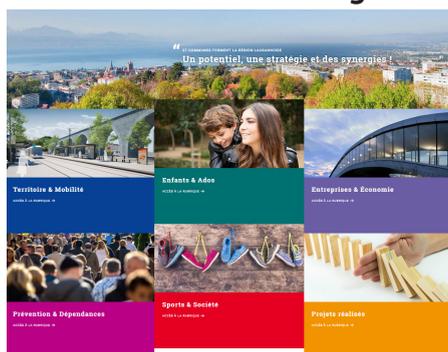
*Lausanne est représentée au sein des trois secteurs



La communication de Lausanne Région

La communication est partie intégrante des projets gérés par l'association. Elle met en valeur chaque action dont la portée est publique.

Le site www.lausanneregion.ch est en ligne sous sa nouvelle forme !



Un imprévu de taille a surpris l'association à fin 2015. Du jour au lendemain, la société de développement web en charge du site de Lausanne Région a cessé ses activités laissant l'association sans support logistique.

Début 2016, un appel d'offre a permis de rencontrer plusieurs agences de communication et de bureaux d'ingénieurs web.

En juillet 2016, le nouveau site, adapté aux technologies mobiles et d'utilisation intuitive, était en ligne. Dans les mois qui ont suivi, les autres sites de Lausanne Région (www.guidesportif.ch – www.enfance.ch – www.kiftontaf.ch), aussi hébergés auprès de la société disparue, ont été migrés et mis en ligne.

«Agir ensemble dans l'intérêt régional !» la nouvelle brochure de Lausanne Région



En septembre 2016, l'association s'est dotée d'une nouvelle brochure contenant de nombreuses informations sur ses organes, sa stratégie régionale, ses missions et ses objectifs.



En outre, sous forme de fiches compilées en fin de brochure, Lausanne Région répertorie les projets qui l'occupent actuellement. Cette brochure, carte de visite de l'association, est distribuée largement dans les communes et lors d'évènements auxquels prend part l'association.

Une forte couverture médiatique pour les PERL 2016



Comme les précédentes années, la cérémonie de remise des prix aux lauréats (à hauteur de CHF 100'000.-) a récompensé publiquement les porteurs de projets. Elle s'est déroulée sous les projecteurs de La Télé. Cinq courts métrages mettant en scène les projets nominés ont été présentés en direct.

Cette année, deux reportages supplémentaires ont été diffusés à La Télé, l'un donnant la parole au jury des PERL et l'autre couvrant les activités économiques de la région lausannoise. Cette promotion de l'économie régionale a fait l'objet de divers articles dans la presse, avant et après la cérémonie.

Le département de Promotion économique est un atout pour la région lausannoise. De nombreuses entreprises font appel à ses services.

Le département de la Promotion économique de Lausanne Région se concentre principalement sur : l'accueil des entreprises (Guichet), l'élaboration des préavis des projets PADE-LADE (Politique cantonale d'appui au développement économique et Loi sur l'appui au développement économique), l'organisation du concours Prix Entreprendre Région Lausanne (PERL), la stratégie et les actions de promotion économique.

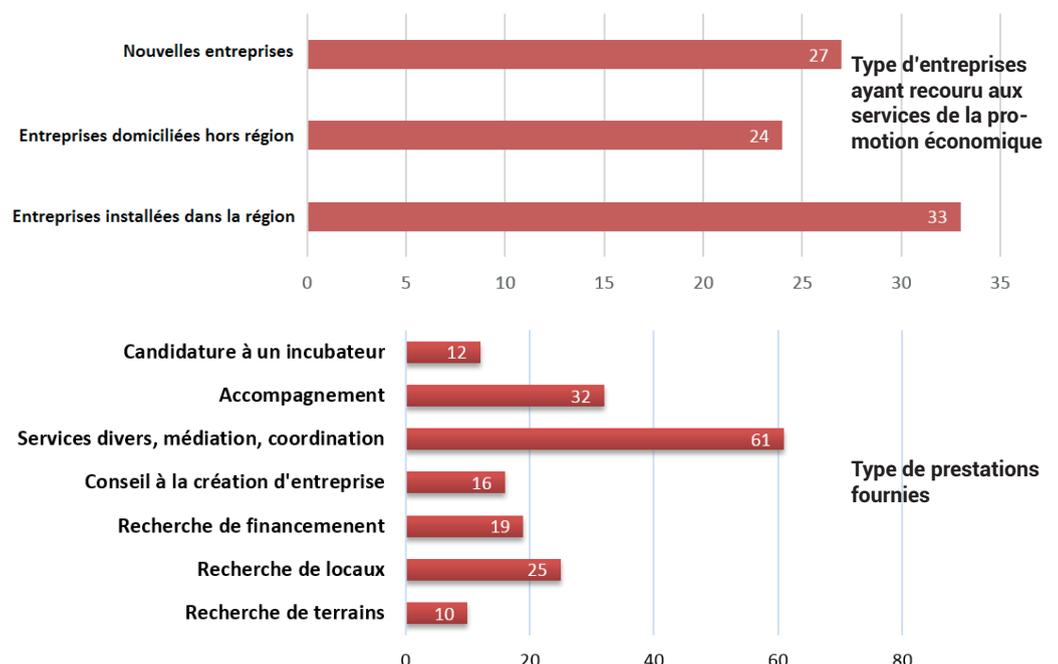


«Guichet d'entreprises»

Le Guichet entreprise est l'un des atouts majeurs de la promotion économique régionale. C'est une porte ouverte aux entrepreneurs qui souhaitent concrétiser leur projet.

Sous forme de « guichet d'entreprises », Lausanne Région propose aux entrepreneurs (ou futurs entrepreneurs) des prestations variées : information, conseils, analyses de modèles et plans d'affaires, accompagnement pour la recherche de locaux et orientation vers des partenaires et des organismes spécialisés en matière d'aide au financement et de coaching.

Durant l'année 2016, le département Promotion économique a accueilli plus de 80 porteurs de projets.



Le concours PERL est l'un des fleurons du département de Promotion économique. Il est un soutien direct aux entrepreneurs les plus méritants.

Prix Entreprendre Région Lausanne (PERL)



Pour les communes membres de Lausanne Région, les PERL sont l'opportunité de souligner l'intérêt que les collectivités publiques portent à l'encouragement de l'entrepreneuriat et au développement économique régional. Depuis 2003, les PERL ont récompensé plus de 60 projets pour un montant total de CHF 1'360'000.-.

En 2016, une trentaine de dossiers ont été traités par le jury dans des domaines d'activités variés. Après une première séance de délibérations, 8 dossiers ont été retenus et réétudiés afin de déterminer les 5 lauréats qui finalement prendront part à la cérémonie des PERL.

La 14ème cérémonie de remise des PERL a eu lieu le 11 mai 2016. Plus de 500 invités ont assisté à la cérémonie qui a été retransmise en direct sur la chaîne de télévision régionale La Télé. Cinq entreprises ont été découvertes par le public et les téléspectateurs:

DermoSafe SA, Ecublens | Trophée LAUSANNE REGION 2016
BestMile Sàrl, Ecublens | Prix de l'innovation
Technis, Ecublens | Prix des technologies du sport
Mobsya, Renens | Prix de l'éducation
TawiPay, Lausanne | Prix Coup de coeur du Jury

Préavis de Lausanne Région dans le cadre de la LADE



Lausanne Région étudie et préavis les demandes de subvention provenant des communes, des schémas directeurs ou d'autres porteurs de projets (public/privé) selon la Loi sur l'appui au développement économique (LADE). En tant qu'organisation reconnue par le Canton, Lausanne Région bénéficie d'une subvention annuelle de CHF 91'000.-.

Durant l'exercice 2016, Lausanne Région a établi plusieurs préavis, **dont 9 ont été acceptés** par le Service de la promotion économique et du commerce cantonal (SPECo). Parmi ces derniers, 2 préavis ont concerné des prêts pour des projets d'infrastructure. Le premier a été octroyé pour permettre à une commune d'acquérir une parcelle (CHF 3'300'000.-). Le deuxième pour la réhabilitation d'un bâtiment industriel appartenant au CACIB (Centre administratif, commercial et industriel des Baumettes), situé à Renens, pour lequel le Canton a accordé un prêt d'un montant de CHF 2'300'000.-. **Les 2 préavis ont été éligibles dans le contexte du nouveau fonds de soutien au foncier industriel.**

Le montant total des subventions octroyées aux différents porteurs de projets, hors prêts, s'élève à CHF 249'340.-. La totalité des informations sur les subventions accordées via la LADE sont disponibles sur le site de www.vd.ch, ainsi que dans le rapport d'activités 2016 de Lausanne Région.

Durant l'année, Lausanne Région a préavisé de nombreux dossiers. En 2016, suite à la révision de la LADE, des changements ont d'ores et déjà été annoncés par le SPECo.

Salon des Métiers à Beaulieu, Lausanne

En 2016, Lausanne Région s'est démarquée en proposant l'un des stands les plus novateurs du Salon des Métiers. Les communes ont été mises en valeur à cette occasion.

Le Salon des métiers et de la formation de Lausanne a eu lieu du 29 novembre au 4 décembre à Beaulieu. **Lausanne Région s'est associée à la Ville de Lausanne pour proposer un stand de 140 m2.**

L'objectif de cette participation au Salon était double. D'une part promouvoir les mesures d'accompagnement à la formation coordonnées ou développées par Lausanne Région et, d'autre part, promouvoir l'offre en apprentissage dans les communes de la région lausannoise.



Les visiteurs ont pu non seulement participer à des animations métiers organisées par le «C-FOR!» mais également visionner des films témoignages tournés par des jeunes apprentis, découvrir les mesures d'accompagnement à la formation présentées sur le «Carrousel des mesures» ou encore participer à un concours sur www.kiftontaf.ch.

Le stand a connu un très grand succès, tant de la part des jeunes, que des familles ou des professionnels. Sa notoriété fût excellente. **Plus de 3000 jeunes sont repartis avec la « brochure métiers » qui présentait l'éventail des professions dans les communes.**

AppApp

Cette prestation s'adresse à tout-e apprenti-e, habitant ou travaillant dans la région lausannoise.



Les cours AppApp ont pour objectif de favoriser la réussite des apprentis en leur offrant des appuis scolaires spécifiques et en leur fournissant l'impulsion nécessaire pour qu'ils s'imposent une régularité dans le travail.

Ce coup de pouce leur permet de rattraper le retard pris dans une branche et de terminer leur apprentissage dans de bonnes conditions. Ces cours s'adressent à tous les jeunes habitant ou travaillant dans une région couverte par le dispositif (exceptées quelques communes du district Lavaux-Oron). AppApp est financé par les associations régionales vaudoises.

Lausanne Région participe au développement et à la coordination de cette mesure. **Elle soutient financièrement les cours organisés pour les jeunes de la région lausannoise. Pour l'année scolaire 2015-2016, Lausanne Région a financé 78 cours pour 320 apprentis.** Les apprentis peuvent s'inscrire à AppApp directement via le site www.formation-apprentis.ch.

Ce fonds est destiné à contribuer au financement d'actions communales dans un but de prévention des addictions (avec produits ou sans, telles la cyber addiction, l'addiction au jeu, etc.).

Fonds de prévention

En plus des subventions annuelles versées à diverses institutions actives dans la prévention, Lausanne Région soutient les projets des communes membres via son Fonds de prévention :



Fest'Union

3ème édition du festival de musique en septembre 2016 organisé par l'association Union Power Music (UPM) formée de jeunes bénévoles.

Ecran Total

Concours « Opportunités et risques des usages de la technologie numérique et d'Internet » pour les enfants, organisé par le Service de la Jeunesse de Lausanne.

Dîner Quizz

Soirée de prévention jeunesse sur le thème de la « cyber activité » organisée par la commune d'Ecublens pour l'Ouest lausannois.

Ce fonds est destiné à appuyer financièrement des actions de prévention dans le cadre de manifestations communales, régionales ou associatives. Toutes les communes membres de Lausanne Région peuvent faire appel à ce Fonds lors de la mise sur pied de projets contenant des messages de prévention.

Seniors

Une commission nouvellement créée pour améliorer le quotidien de nos aînés.

La commission Seniors

Partant du constat (démonstré par bon nombre d'études) qu'un senior disposant d'un réseau social est moins sujet à l'isolement social et aux maladies, le Bureau de coordination a demandé la création d'une commission.

Les objectifs sont:

- promouvoir une « retraite active » qui valorise le savoir-faire des seniors désireux de s'investir dans des projets, et,
- renforcer les liens qui permettent aux seniors de maintenir une vie sociale.



La nouvelle commission Seniors a été officiellement créée en novembre 2016. Elle est sous la responsabilité de Mme Silva Müller Devaud et présidée par M. Serge Sandoz, Municipal à Cheseaux-sur-Lausanne.

Lausanne Région fait équipe avec le Panathlon Family Game pour promouvoir activement le sport dans la région lausannoise.

Panathlon Family Games



«Sporty» la mascotte des Family Games



Afin de poursuivre son action en faveur de l'activité physique et le bien-être, Lausanne Région a souhaité s'associer au Panathlon pour l'organisation d'un grand évènement régional répondant aux objectifs fixés dans le domaine du sport.

Le Panathlon Lausanne, en collaboration avec les clubs sportifs de la région, les associations sportives cantonales, le Service des sports de Lausanne et le Service de l'éducation physique et du sport du canton de Vaud (SEPS), organise sa 7ème édition des « Family Games », qui aura lieu le **dimanche 11 juin 2017 à Vidy**.

Les Family Games ont pour objectif de permettre aux familles, plus particulièrement aux enfants et aux adolescents, de découvrir plus de 30 activités sportives.

Les Family Games doivent aussi permettre de donner aux jeunes participants les informations nécessaires pour pratiquer une activité dans l'un des clubs sportifs de la région.

Lausanne Région participera en 2017 à l'organisation du Panathlon Family Games et plus particulièrement, organisera la partie officielle à l'intention des élus communaux. De plus, Lausanne Région apportera son soutien à l'organisation d'un nouveau « Village » des partenaires dans lequel elle tiendra un stand pour promouvoir les sociétés sportives de ses communes membres.

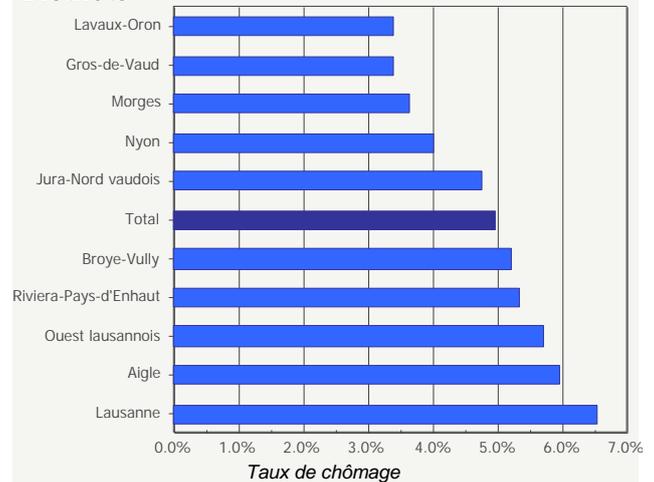
ANNEXE N° 4

➤ STATISTIQUES DU MARCHÉ DE L'EMPLOI AU 31 DÉCEMBRE 2016

Evolution	Décembre 2014	Décembre 2015	Novembre 2016	Décembre 2016
Demandeurs d'emploi (1)	25'581	26'999	26'463	27'411
Chômeurs (2)	19'138	19'498	18'467	19'703
Taux de chômage (3)	4.8%	4.9%	4.7%	5.0%
Places vacantes (4)	1'346	1'297	1'936	1'698

Flux mensuels (au cours du mois sous revue)	Demandeurs d'emploi	Chômeurs	variation mensuelle	variation annuelle
Nouvelles inscriptions	3'439	2'833	-2.9%	+1.4%
Transfert de demandeur d'emploi non chômeur à chômeur		1'717	12.5%	3.4%
Transfert de chômeur à demandeur d'emploi non chômeur		-1'503	-24.4%	-0.6%
Annulations de dossiers	2'487	1'805	-18.5%	-4.2%
Selon le motif d'annulation	Retour à l'emploi	829	-17.3%	-9.2%
	Autres motifs	976	-19.4%	+0.5%

Chômeurs par district		taux en %	variation mens.	variation ann.
CANTON	19'703	5.0%	1'236	205
Aigle	1'199	5.9%	119	16
Broye-Vully	1'050	5.2%	102	1
Gros-de-Vaud	809	3.4%	80	48
Jura-Nord vaudois	2'182	4.7%	212	13
... dont La Vallée	186	5.1%	29	32
Lausanne	5'601	6.5%	314	156
Lavaux-Oron	1'044	3.4%	61	14
Morges	1'535	3.6%	22	-153
Nyon	1'979	4.0%	46	150
Ouest lausannois	2'137	5.7%	146	-148
Riviera-Pays-d'Enhaut	2'167	5.3%	134	108
... dont Pays-d'Enhaut	100	3.9%	5	18

Districts


Les 20 communes comptant le plus d'actifs (5)	Demandeurs d'emploi	Chômeurs	variation mensuelle	variation annuelle
Aigle	507	360	+15.8%	+10.1%
Bussigny-près-Lausanne	304	211	+8.2%	-5.8%
Chavannes-près-Renens	341	246	+5.1%	-2.8%
Crissier	322	219	+14.1%	+9.5%
Ecublens	416	281	+4.5%	-16.4%
Epalinges	221	160	+11.9%	+9.6%
Gland	468	344	+3.0%	+17.0%
La Tour-de-Peilz	335	237	+7.7%	-2.5%
Lausanne	6'905	5'127	+5.6%	+2.7%
Lutry	201	158	+4.6%	+17.0%
Montreux	1'139	822	+6.6%	+6.5%
Morges	564	385	-2.5%	-13.7%
Nyon	784	554	+1.3%	+12.8%
Orbe	288	207	+15.0%	+11.3%
Payerne	447	308	+11.2%	-1.9%
Prilly	542	382	+10.4%	-4.5%
Pully	425	296	+3.9%	-10.8%
Renens	1'058	719	+7.0%	-8.8%
Vevey	949	655	+8.4%	+2.8%
Yverdon-les-Bains	1'235	882	+11.4%	-2.8%

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

(2) Tout demandeur d'emploi qui ne travaille pas tout en étant disponible de suite en vue d'un placement.

(3) Chômeurs, en % de la population active selon le Relevé structurel 2012-2014.

(4) Places vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudoises.

 (5) Pour les informations concernant les autres communes vaudoises, voir http://www.stat.vd.ch/chom_communes.

Effectifs à fin Décembre 2016

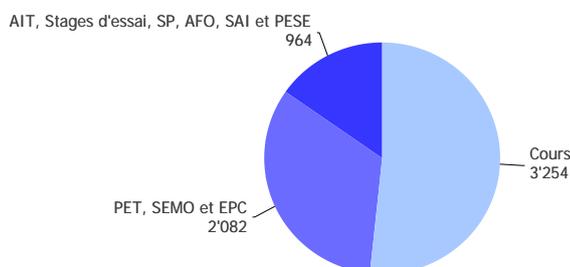
	Demandeurs d'emploi	variation mensuelle	variation annuelle	chômeurs	variation mensuelle	variation annuelle
En tout	27'411	+3.6%	+1.5%	19'703	+6.7%	+1.1%
dont bénéficiaires du RI inscrits auprès d'un ORP	3'215	+0.3%	+3.2%	2'468	+1.6%	+2.6%
Selon le sexe						
Hommes	15'558	+6.6%	+1.1%	11'544	+11.8%	+0.5%
Femmes	11'853	-0.2%	+2.1%	8'159	+0.2%	+1.8%
Selon l'origine						
Suisses	13'105	+2.2%	+3.2%	9'437	+3.5%	+2.9%
UE 27	9'625	+6.8%	+0.4%	6'838	+13.0%	-0.3%
Hors UE	4'681	+1.1%	-0.8%	3'428	+3.8%	-1.3%
Selon l'âge						
Moins de 20 ans	674	-6.3%	-6.8%	253	-10.6%	-15.4%
20 à 29 ans	5'879	+3.5%	+0.8%	4'479	+5.2%	+0.5%
30 à 39 ans	7'624	+3.5%	+0.6%	5'491	+6.8%	-0.8%
40 à 49 ans	6'697	+5.0%	+2.1%	4'838	+9.0%	+2.1%
50 à 59 ans	5'211	+3.8%	+4.0%	3'705	+8.2%	+4.9%
60 ans et plus	1'326	+1.8%	+2.1%	937	+1.5%	+0.4%
Selon la formation						
Sans formation professionnelle	8'464	+6.0%	+0.2%	5'758	+13.2%	-1.8%
CFC ou maturité fédérale	11'628	+2.9%	+0.2%	8'464	+5.0%	+0.2%
Maîtrise fédérale, HES, université	7'214	+1.9%	+6.0%	5'403	+3.1%	+6.4%
Non renseigné	105	+4.0%	-24.5%	78	+2.6%	-32.2%
Selon la durée de chômage						
Moins de 12 mois	22'988	+3.6%	+0.3%	16'083	+7.0%	-0.6%
12 à 24 mois	3'445	+4.7%	+12.3%	2'855	+6.4%	+14.4%
Plus de 24 mois	978	-0.9%	-2.6%	765	+1.5%	-6.4%

Professions les plus recherchées par les demandeurs d'emploi

Employés de commerce, de bureau, comptables	2'516	+2.1%	+6.4%	1'867	+2.4%	+3.5%
Vendeurs, caissiers, employés du commerce de détail	2'194	-0.5%	+2.7%	1'536	-1.5%	+0.6%
Sommeliers, serveurs, cuisiniers	2'146	-1.3%	-2.3%	1'456	+1.3%	-3.7%
Employés de maison, nettoyeurs de locaux	1'663	-1.2%	+4.8%	1'015	-1.4%	+3.0%
Autres métiers du bâtiment	1'656	+28.0%	-2.0%	1'250	+53.6%	-5.1%
Maçons, peintres, monteurs électriciens	1'256	+32.2%	-10.3%	963	+56.8%	-11.1%
Informaticiens	763	+2.4%	+0.1%	630	+5.5%	+4.0%
Infirmiers, aides infirmiers, assistants médicaux	714	-2.7%	+5.5%	489	-0.4%	+5.4%
Magasiniers, manutentionnaires	662	+0.8%	+2.5%	487	+4.3%	+0.6%
Spécialistes en publicité, relations publiques, marketing	547	+2.4%	+1.9%	424	+1.7%	+3.7%
Spécialiste en organisation et planification	504	-3.1%	+9.6%	376	-2.3%	+14.6%
Professions du spectacle	369	+2.2%	+7.0%	193	+3.8%	+8.4%

Demandeurs d'emploi en mesures* de reconversion et de réinsertion professionnelles

AIT, Stages d'essai, SP, AFO, SAI et PESE	964	15.3%
PET, SEMO et EPC	2'082	33.0%
Cours	3'254	51.7%
Total	6'300	100.0%



Abréviations

AFO	Allocation de formation	PET	Programmes d'emplois temporaires
AIT	Allocation d'initiation au travail	SAI	Soutien à une activité indépendante
EPC	Entreprises de pratique commerciale	SEMO	Semestre de motivation
PESE	Contribution aux frais de déplacement	SP	Stages professionnels

*au moins un jour durant le mois sous revue

Source : STATVD - PISE, SECO - PLASTA

ANNEXE N° 5

➤ TABLEAU DES COMPTAGES D'EAU DE 2011 A 2016



COMMUNE DE SAVIGNY
TABLEAU DES COMPTAGES D'EAU
de 2011 à 2016

Années		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Relevé des pompages (m ³)	La Planie	118'237	180'309	211'313	196'292	155'760	219'391
	Le Publoz	11'920	22'970	20'949	24'629	17'794	25'653
	Les Planches	63'349	85'394	80'295	73'811	56'585	70'539
	<i>Total</i>	193'506	288'673	312'557	294'732	230'139	315'583
	Le Grenet	290	279	276	248	0	0
	Lausanne	163'753	52'414	33'173	42'223	167'584	58'858
	<i>Total</i>	164'043	52'693	33'449	42'471	167'584	58'858
Total relevé des pompages + achats d'eau		357'549	341'366	346'006	337'203	397'723	374'441
Relevé des compteurs (m ³)	Abonnés locaux	265'513	274'800	269'745	268'551	297'550	298'124
	Abonnés hors commune	17'106	12'936	13'241	12'305	24'880	5'610
	Consommations communales	18'351	10'665	13'612	18'283	26'387	26'107
	Consommations diverses	1'587	1'638	4'007	3'896	3'050	1'568
	Fuites expliquées	17'000	14'000	12'000	10'500	13'220	10'222
	<i>Total</i>	319'557	314'039	312'605	313'535	365'087	341'631
Différence entre relevé des pompages + achats d'eau et relevé des compteurs		37'992	27'327	33'401	23'668	32'636	32'810
Différence exprimée en %		10.63%	8.01%	9.65%	7.02%	8.21%	8.76%

ANNEXE N° 6

 INFORMATION SUR LA QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE EN 2016



COMMUNE DE SAVIGNY

Rte de Mollie-Margot 4 - 1073 Savigny
Tél. 021 781 07 30 - Fax 021 781 07 31

Eau de boisson distribuée sur le territoire communal Information 2016

L'Ordonnance fédérale du 23 novembre 2005 sur les denrées alimentaires et les objets usuels (ODAIUOs) stipule que les distributeurs d'eau de boisson suisses doivent renseigner leurs consommateurs sur la qualité de l'eau.

Pour se conformer à cette ordonnance, la Municipalité de Savigny vous donne ci-après les informations à propos de l'eau potable distribuée par ses services en 2016.

Nombre d'habitants approvisionnés

Environ 3'276

Réseau de distribution

Le réseau de distribution de la commune est divisé en deux parties, dont l'origine résulte du développement du village :

- Réseau supérieur (Mollie-Margot et la Claise-aux-Moines), alimenté par le réservoir de l'Erbenaz
- Réseau inférieur (centre du village), alimenté par le réservoir des Planches

Les deux réseaux sont reliés entre eux à plusieurs endroits, afin d'assurer une bonne distribution.

De fait, l'eau de boisson est donc constituée d'un mélange des différentes provenances. C'est pourquoi, les valeurs d'analyse, prises en tête de réseau, peuvent être différentes de celles prises en milieu ou en fin de réseau.

Provenance

- Sources communales : 23 captages répartis dans les Bois du Grand Jorat } 84.20%
- Eau achetée à la Ville de Lausanne (prise située à Vers-chez-les-Blanc) } 15.80%

Traitement de l'eau

- *Eau de source des captages des Bois du Grand Jorat* :
Désinfectée par chloration régulière au moyen d'une pompe doseuse
- *Eau achetée à la Ville de Lausanne* :
Traitement assuré par le distributeur (filtration et chloration)

Nombre de contrôles*

- 3 séries d'analyses bactériologiques par an en 6 points de prélèvements (3 points dans le réseau inférieur et 3 points dans le réseau supérieur), totalisant 18 échantillons.
- 3 analyses chimiques et microbiologiques sur les réseaux inférieur et supérieur.

* Des analyses supplémentaires peuvent être faites dans le cadre de l'autocontrôle et selon les situations.



Qualité bactériologique

Désignation des échantillons		Germes aérobies minimum	Germes aérobies maximum (max. 300)
STEP de Pra Charbon	(robinet cuisine, réseau inférieur)	1	127
Réservoir de Villette	(réseau inférieur)	5	204
Réservoir des Planches	(arrivée source : eau brute et réseau inférieur)	1	49
Réservoir de l'Erbenaz	(arrivée source, réseau supérieur)	0	8
Pompage du Publoz	(arrivée puits, réseau supérieur)	0	2
Abribus de la Claie-aux-Moines	(WC, réseau supérieur)	0	35

Qualité chimique et microbiologique

	Unité	Remarques	Valeurs minimum	Valeurs maximum
Température moyenne	°C		9.5	11.1
pH		Norme 6.8 – 9.5	7.4	7.6

	Unité	Remarques	Valeurs
Dureté totale (centre du village)	°F	Eau moyennement dure	32.7
Dureté totale (Mollie-Margot)	°F	Eau douce	14.7
Dureté totale (Claie-aux-Moines)	°F	Eau douce	15.4
Teneur en nitrates (centre du village)	mg/l	Valeur limite de tolérance : 40 mg/l	8.4
Teneur en nitrates (Mollie-Margot)	mg/l	Valeur limite de tolérance : 40 mg/l	4.1
Teneur en nitrates (Claie-aux-Moines)	mg/l	Valeur limite de tolérance : 40 mg/l	4.2

L'avantage de notre commune est que la grande majorité de ses captages se situe en forêt, ce qui nous procure une eau pauvre en nitrates.

Autres informations

- Dès septembre 2009, l'eau de la station de pompage de la Planie est chlorée.
- Le service des eaux applique le système de l'assurance qualité « autocontrôle » depuis 2003.
- Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Municipalité de Savigny.

ANNEXE N° 7

 TABLEAU DES STRUCTURES ET SERVICES D'ACCUEIL
DE L'ASSOCIATION ACCUEIL PETITE ENFANCE RESEAU D'ORON (APERO)

Type de structure	Nom de la structure	Localité
Garderie-nurserie de la naissance jusqu'à l'école	Liloane Aline Favre – Directrice liloane@reseau-aperoch	Oron-la-Ville - Rte de Lausanne 44a 1610 Oron-La-Ville - 021 907 18 18
Garderie-nurserie de la naissance jusqu'à l'école	Les Libellules Virginie Krähenbühl – Directrice leslibellules@reseau-aperoch	Carrouge - Chemin de la Grande Salle 1084 Carrouge - 021 903 40 41
Garderie-nurserie de la naissance jusqu'à l'école	Gribouille Joëlle Tâche - Directrice gribouille@reseau-aperoch	Forel (Lavaux) - Place du Pavillon 1 1072 Forel (Lavaux) - 021 781 12 79
Garderie-nurserie de la naissance jusqu'à l'école	Cabolle Danielle De Oliveira - Directrice cabolle@reseau-aperoch	Savigny - Rte du Collège 5 (ancien collège) 1073 Savigny - 021 781 16 62
• 22 places ou 44 places - 06h30 - 18h30, y compris période de midi		Lundi à vendredi
UAPE sans distinction de degré	La Croc Joëlle Tâche - Directrice lacroc@reseau-aperoch	Forel (Lavaux) - Rte de Mollie-Margot 16 1072 Forel (Lavaux) - 021 781 18 32
UAPE sans distinction de degré	l'îlot Jacqueline Fraefel - Directrice lilot@reseau-aperoch	Oron-la-Ville Rte de Lausanne 1610 Oron-la-Ville 079 641 55 93 - L'Archipel 079.641.54.02
UAPE sans distinction de degré	Meli-Melo Corine Nordmann et Jasmina Cretton - Directrices meli-melo@reseau-aperoch	Mézières et Servion Collège du Raffort et Rue du Centre 6 1083 Mézières – 1077 Servion - 079 959 66 29
UAPE sans distinction de degré	Les Potirons Isabelle Oertlé - Directrice lespotirons@reseau-aperoch	Savigny - Rte du Collège 5 (ancien collège) 1073 Savigny - 021 781 16 62
• De 36 à 84 places - selon modules, matin midi et après-midi pour les 4 structures		Lundi à vendredi

Accueil familial de jour (mamans de jour)

Christine Favre
Emilie Lesquereux

Coordinatrices

amf@reseau-aperoch

1077 Servion - 021 903 14 13 / 079 384 08 86

Direction opérationnelle du Réseau Apero

Isabelle Guzzon

Directrice opérationnelle

direction@reseau-aperoch

1077 Servion - 021 546 68 68

ANNEXE N° 8

 RAPPORT 2016 DE LA COMMISSION « BATIMENTS »



RAPPORT 2016

Présentation

La constitution de la Commission « Bâtiments » résulte du préavis n° 08/2014 « Demande de crédit destiné à financer les travaux d'entretien des bâtiments communaux sous la forme d'un crédit-cadre pour la période 2015-2019 ».

La commission a pour mission de contrôler l'utilisation du crédit-cadre et de définir les travaux à exécuter dans les limites du montant attribué par celui-ci. En outre, elle a pour compétence de :

- Contrôler la liste des travaux annuels et le planning
- Contrôler les engagements
- Contrôler le bouclage annuel
- Etablir un rapport annuel pour la Municipalité et le Conseil communal

Composition de la Commission « Bâtiments » à partir du 1^{er} juillet 2016 (législature 2016-2021)

– Stefan Giardiello	Membre	Conseiller communal
– Philippe Grandgirard	Mandataire	MGM Architectes + Ingénieurs civils associés SA
– Brian Hick	Membre	Conseiller communal
– Gérard Lavanchy	Membre	Conseiller communal
– Daniel Métraux	Membre	Municipal
– Bertrand Pasche	Membre	Boursier communal
– Jean-Claude Rochat	Président	Municipal
– Michel Vaccarello	Membre	Technicien communal

La commission s'est réunie à 3 reprises, soit les 4 février, 2 juin et 9 novembre 2016.

Activités 2016

En 2016, la commission s'est principalement consacrée à la sécurisation du Complexe scolaire, à la réhabilitation de salles de classes, à divers travaux au Forum et à l'étude du projet de réfection et d'isolation de la toiture de l'Agora, avec pose de panneaux solaires photovoltaïques.

La commission s'est particulièrement attachée à analyser la pertinence et la nécessité des travaux dans les divers bâtiments, au regard des investissements à consentir et des degrés d'urgence. Dans l'ensemble et selon le tableau récapitulatif annexé, les devis des travaux exécutés en 2016, comme pour les années précédentes, s'intègrent bien dans le budget fixé par le crédit-cadre.

Rappelons qu'un crédit-cadre n'est pas un montant figé, comme celui d'un préavis, mais qu'il permet dans la mesure du possible de regrouper certains travaux et de faire des économies grâce à des marchés importants. Il permet aussi d'absorber des imprévus urgents en différant ou non certains objets, ceci tout en respectant scrupuleusement l'enveloppe globale accordée.

Savigny, le 11 avril 2017

Commission « Bâtiments »

Annexe : Tableau récapitulatif des travaux 2016

Bâtiments	Spécification	Crédit-cadre 2015-2019	2015	2016	2017	2018	2019	Travaux en attente	Total travaux 2015-2019	Solde sur crédit
Bâtiments scolaires										
Complexe scolaire	Classes spéciales	60'000.00	1'174.45						1'174.45	58'825.55
	Classes normales	36'000.00	5'551.20						5'551.20	30'448.80
	Extérieur	120'000.00	16'351.60						16'351.60	103'648.40
	Salle gymnastique	230'000.00							0.00	230'000.00
	Sécurisation								0.00	0.00
	Ancien collège	150'000.00	43'171.25	996.80					44'168.05	105'831.95
	Pavillon	55'000.00		18'522.25					18'522.25	36'477.75
	Jardin d'enfants (ancien central)	10'000.00	3'164.40						3'164.40	6'835.60
Honoraires mandataires et frais divers	0.00	10'657.00	5'477.00					16'134.00	-16'134.00	
	Sous-total	661'000.00	80'069.90	24'996.05	-	-	-	-	105'065.95	555'934.05
Bâtiments publics										
Forum		358'000.00	33'950.85	84'902.95					118'853.80	239'146.20
Maison de commune		203'000.00	5'581.45	6'317.00					11'898.45	191'101.55
Eglise		550'000.00	430'966.70	4'207.60					435'174.30	114'825.70
Buvette terrain de football de Saint-Amour		45'000.00	583.00	3'847.50					4'430.50	40'569.50
Refuge de la Planie		15'000.00							0.00	15'000.00
Honoraires mandataires		0.00	79'220.00	21'817.00					101'037.00	-101'037.00
	Sous-total	1'171'000.00	550'302.00	121'092.05	-	-	-	-	671'394.05	499'605.95
Bâtiments : logements / commerciaux										
Agora		522'000.00							0.00	522'000.00
Villa des Maîtres		37'000.00							0.00	37'000.00
Villa (ancienne gendarmerie)		105'000.00	692.30						692.30	104'307.70
Collège du Jorat		110'000.00	24'328.35	23'507.30					47'835.65	62'164.35
Honoraires mandataires et frais divers		0.00	4'080.00	46'975.10					51'055.10	-51'055.10
	Sous-total	774'000.00	29'100.65	70'482.40	-	-	-	-	99'583.05	674'416.95
Travaux généraux										
Honoraires mandataires et frais divers		322'000.00	25'118.90	34'012.05					59'130.95	262'869.05
		0.00	4'128.45	10'677.30					14'805.75	-14'805.75
	Sous-total	322'000.00	29'247.35	44'689.35	-	-	-	-	73'936.70	248'063.30
	Total	2'928'000.00	688'719.90	261'259.85	-	-	-	-	949'979.75	1'978'020.25
Total CC 2015-2019		2'928'000.00	2'239'280.10	1'978'020.25	1'978'020.25	1'978'020.25	1'978'020.25	1'978'020.25	949'979.75	1'978'020.25

ANNEXE N° 9

 RAPPORT D'ACTIVITES 2016 DU GARDE FORESTIER



Rapport d'activités 2016

Ce rapport relate les travaux effectués en 2016.

EXPLOITATION DES BOIS

Martelage 2016

Division	Lieu-dit	Genre de coupe	Résineux		Feuillus		Total	
			Tiges	Sylves	Tiges	Sylves	Tiges	Sylves
1	Ch. des Aqueducs	Eclaircie mécanisée		50.70				50.70
Toutes	Grand-Jorat	Chablis avril		112.70				112.70
Toutes	Grand-Jorat	Chablis août		91.90				91.90
6	Ch. du Refuge de Mézières	Réalisation	71	175.20	13	8.60	84	183.80
1	Ch. des Aqueducs	Eclaircie mécanisée		200.00				200.00
2	Ch. du Gresaley	Mise en lumière (caisson)	33	76.30			33	76.30
7	Ch. des Trois Communes	Réalisation	72	159.00	17	24.00	89	183.00
10	En Nialin	Réalisation résineux	65	161.00	12	31.90	77	192.90
11	Rte du Château	Coupe de lisière	7	38.90	46	99.20	53	138.10
1	Ch. des Aqueducs	Mise en lumière (caisson)	7	18.70			7	18.70
4	Ch. du Refuge de Mézières	Eclaircie	5	11.00			5	11.00
13	Station de télécommunication Swisscom (Suisse) SA parcelle RF n° 771 (Claie-aux-Moines)	Réalisation	1	0.20	10	4.20	11	4.40
Total 2016			261	1'095.60	98	167.90	359	1'263.50

Produits 2016

Les coupes 2016 ont produit les assortiments suivants :

Bois de service	754.79	
Bois d'industrie	118.08	
Déchetage	<u>128.50</u>	
<i>Résineux (en m³)</i>		1'001.37
Bois de service	7.93	
Bois de feu	96.00	
Déchetage	<u>29.00</u>	
<i>Feuillus (en m³)</i>		<u>132.93</u>
Total exploitation 2016		1'134.30

- Résineux/feuillus : 88/12 (2015 : 93/7)
- Coupes/chablis : 84/16 (2015 : 86/14)



Chablis

Avec l'hiver le plus doux depuis 1868 et particulièrement la fin de l'hiver, nous avons subi une attaque de bostryches qui a causé plus de dégâts qu'en août. Heureusement, les autres aléas climatiques, comme le vent ou la neige lourde, nous ont épargnés.

Exploitations mécanisées

Comme l'année passée, nous avons continué les éclaircies mécanisées le long du chemin des Aqueducs et une parcelle au chemin de la Taborne pour une surface d'un peu plus de 2 hectares.

PLANTATIONS

Comme indiqué l'année passée, la coupe de réalisation du chemin du Refuge de Mézières a été reboisée. Les travaux d'exploitation étant terminés, nous finirons le reboisement dans ce secteur en hiver 2017.

La coupe de lisière à l'entrée du chemin de Nazareth a été reboisée avec du sapin de douglas. Cette essence est moins sensible au vent que l'épicéa et crée une barrière de protection pour les massifs sis plus au nord. De plus, elle est aussi mieux adaptée aux autres extrêmes climatiques comme la chaleur et les fortes précipitations, ce qui n'est pas négligeable avec les changements climatiques annoncés.

FAUCHAGE

Avec les plantations du chemin du Refuge de Mézières, nous avons fauché plus de 7 hectares de jeunes plantations. Ce chiffre est stable depuis plusieurs années (entre 6 et 8 hectares).

SOINS CULTURAUX

En anticipant les travaux, avec le même budget, nous avons pu soigner 6 hectares de jeunes forêts.

ENTRETIEN DES CHEMINS

Les travaux habituels de fauchage ont été effectués aux bords des chemins, notamment pour favoriser l'évacuation des eaux.

SUBVENTIONS

Soins aux jeunes peuplements (projet 2016-2019) : CHF 14'253.75
Remboursement de l'impôt sur le carburant : CHF 2'000.05

DIVERS

- L'entretien a été assuré des diverses places de pique-niques et des layons permanents à usage piétonnier.
- La forêt a, comme habituellement, fourni les branches nécessaires aux couvertures de massifs, les sapins et décorations de Noël.
- En 2016, nous avons accueilli les élèves de l'Etablissement primaire et secondaire du Jorat pour l'entretien du ruisseau de la Guéta. En visitant la déchetterie, les élèves ont aussi été sensibilisés au tri des déchets.

Lutry, le 1^{er} mars 2017

Sébastien Roch, Garde forestier

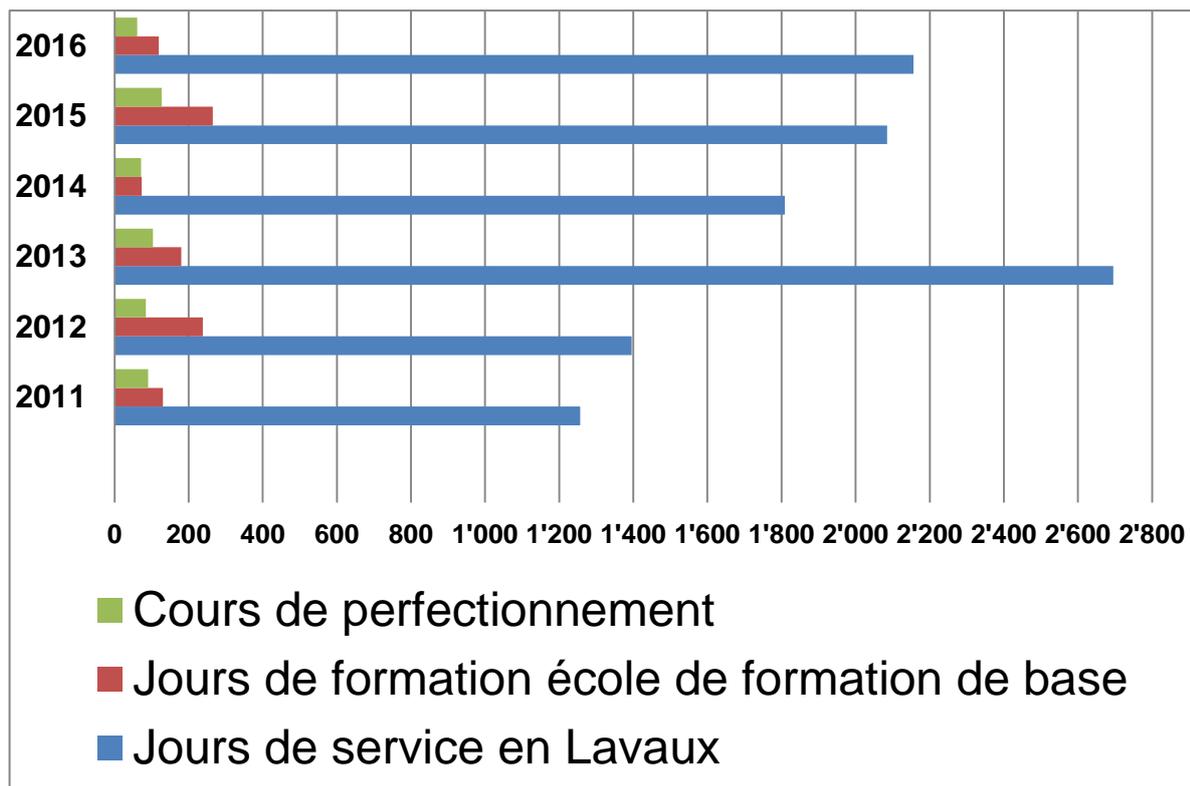
ANNEXE N° 10

- RAPPORT DE GESTION 2016 DE L'ORGANISATION REGIONALE
DE PROTECTION CIVILE (ORPC) DE LAVAUX

Grandvaux, le 14 mars 2017

RAPPORT DE GESTION 2016

1) Jours de service de l'ORPC LAVAUX



2) Promotions

Sont nommés **Caporaux**
C gr suivi

le sdt Kevin Jaquier
le sdt Gaël Lavanchy

Est nommé **Capitaine**
Officier coordinateur logistique

le fourrier Mattia Bagiella

3) Bilan des services de l'ORPC

Appui-sécurité :

Travaux d'utilité publique :

Au mois d'avril, nous avons effectué des travaux d'utilité publique répartis en 2 sites à savoir :

Réaménagement du sentier forestier par des bordures, des marches, ainsi que la pose de copeaux sur le Sentier de Taborin sur la Commune de Forel (Lavaux).



Drainage et évacuation d'eau stagnante à l'Arboretum de Riex.



Formation d'intervention régionale :

En 2016, le poste d'officier de piquet a été assuré 24/24 et 365 jours par année par le cdt Bernard Emery, le cap Dominique Rossi, le cap Yves Lopes, le cap Didier Matthey-Doret.



Quelques astreints ont quitté les rangs de la FIR pour raisons professionnelles ou autres.

4 nouveaux astreints ont rejoint les rangs de la FIR.

Il s'agit de :

- Germond Alexandre Of aide à la conduite
- Ravey Alexandre Of appui
- Crettaz Jean-Laurent Sof assistance
- Lassueur Damien Sdt appui

- BLS-AED et mesures vitales
- Formation Polroute
- Evacuation d'immeubles et hébergement de personnes en situation d'urgence
- Formation forêt (tronçonneuse, tire-câble, etc.)



Service AIC : (aide à la conduite)

- Suivi de la situation
- Jouer le rôle de coordinateur lors des différentes manifestations auxquelles nous participons
- Mise en place de divers PC (Poste de Commandement) fixes et/ou mobiles

Par exemple : le « Cully Jazz Festival » et « l'Urbantrail ».

Dans le cadre de ces 2 manifestations, l'aide à la conduite a rempli les missions suivantes :

- Tenue d'un poste de commandement
- Tenue du journal des événements
- Gestion du personnel affecté à la sécurité routière

La mise à jour du document dit « renseignement généraux » reste une préoccupation constante de ce service. Pouvoir renseigner en tout temps en ayant une multitude de contacts et d'inventaires permet d'épauler valablement les intervenants présents lors d'une catastrophe majeure. Il favorise et simplifie également le travail des professionnels.

Télématique :

Mission 2016 : assurer une liaison sans faille sur l'intégralité des différents parcours de l'Urbantrail.

Pour ce faire, il a été nécessaire d'effectuer une étude de terrain pour sélectionner le meilleur moyen de communication.

Un accès internet a été créé afin de garantir une sécurité optimale en cas de complications.

Durant la course, la télématique a géré la dotation en terminaux Polycom, la rotation des batteries, ainsi que le plan de liaison.

PBC :

Création de nouveaux dossiers sur les Communes de Chexbres et de Rivaz. Puis début de la révision de l'imposant dossier du « Château de Lutry ».

Essai d'alarme fédéral :

Comme de coutume, le premier mercredi de février a eu lieu l'essai des alarmes.

Pour notre région, cela représente 21 sirènes fixes et 5 trajets de sirènes mobiles.

35 astreints étaient présents pour cet exercice.

**Assistance :**

Création de dossiers afin de pouvoir réagir au plus vite en cas d'évacuation d'urgence de tout ou partie d'une zone d'immeubles suite à un sinistre.

Contrôle périodique des abris :

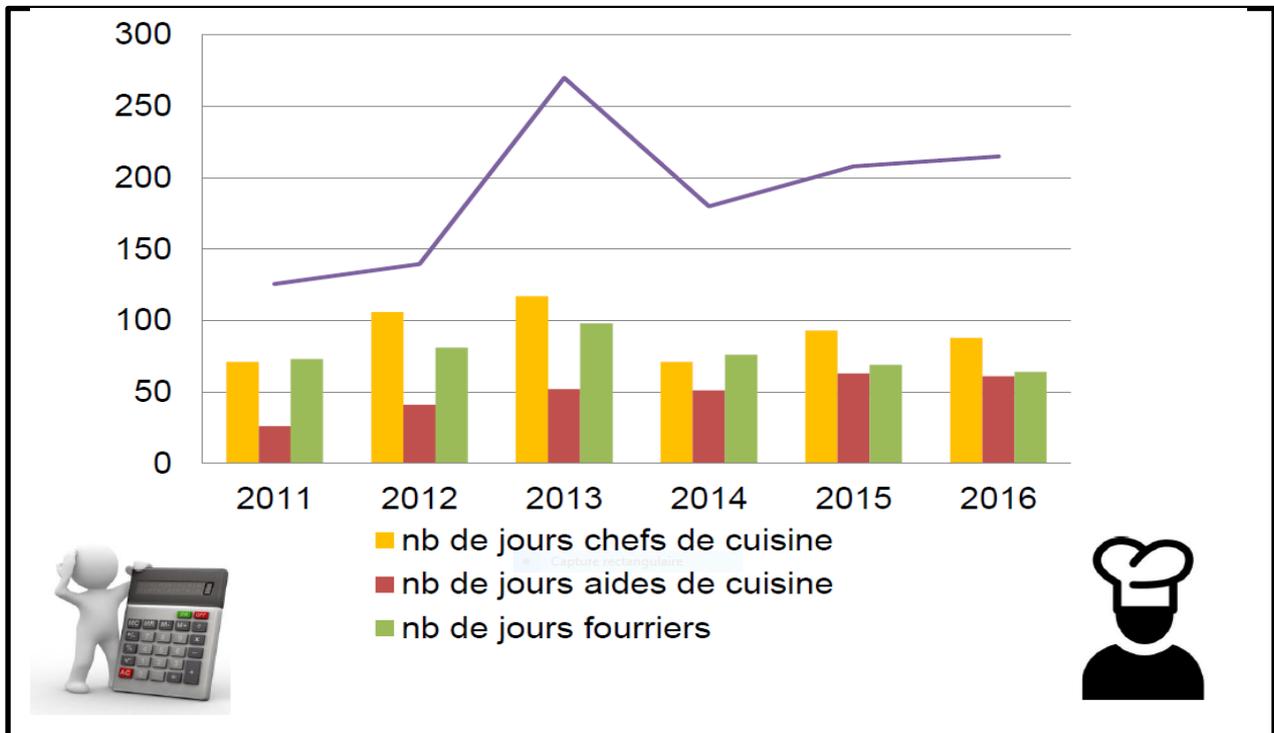
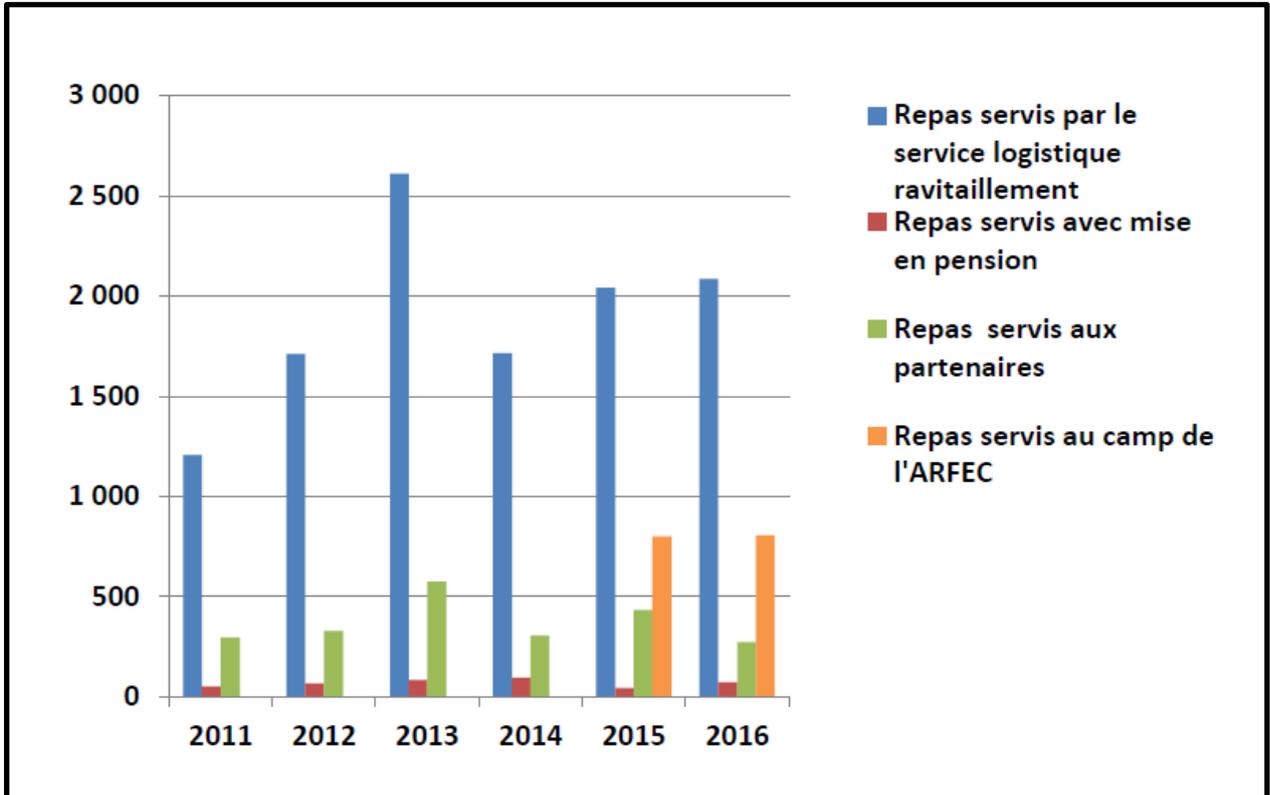
Fin des visites sur la Commune de Savigny.

Au total 123 abris ont été visités.



Ravitaillement :

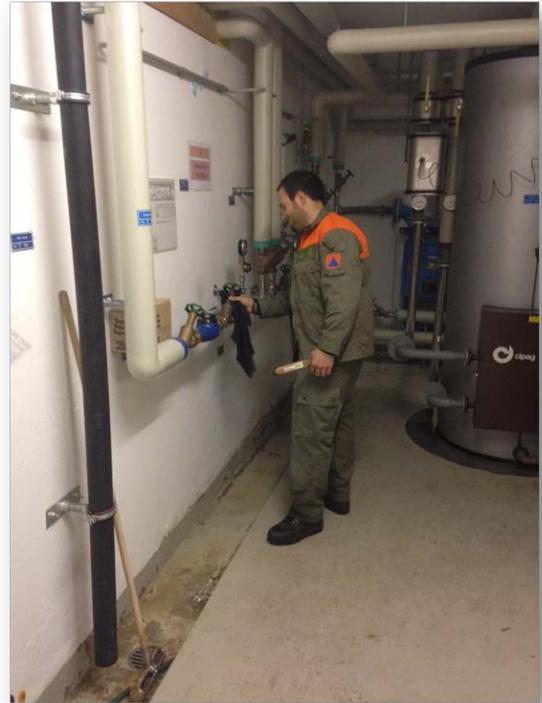
Repas et mise en pension :



Entretien des constructions :

Visites régulières dans les différentes constructions afin de maintenir l'entretien et la fonctionnalité de ces dernières.

L'abri-parking situé à l'entrée du village de Rieux a été contrôlé par le service cantonal.



Entretien du matériel :

Garantir l'utilisation constante de notre matériel par un entretien régulier 2 fois par année.



4) Demandes de nos partenaires

Cully-Jazz :

Préparatifs :

- Préparation du poste de commandement, préparation des locaux pour la gestion du personnel des intervenants (police, pompiers, PCi)
- Montage du dispositif pour l'éclairage de la manifestation
- Mise à disposition de matériel pour les organisateurs
- Des moyens de communication complémentaires sont empruntés auprès du SSCM afin de garantir une meilleure communication tant pour la Police que pour la PCi et les pompiers

Manifestation :

- 4 personnes en permanence au poste de commandement prennent note des événements et fournissent au responsable de la sécurité du site (situation des parkings, début de bagarres etc.) les informations nécessaires
- 24 personnes assurent le bouclage du site
- 1 astreint assure le transport des personnes sur les zones les plus éloignées
- 1 astreint par soir pour le ravitaillement, les repas étant préparés par l'intermédiaire d'un traiteur
- Le remplaçant du Cdt ou un officier sont en permanence sur place afin d'assurer la gestion de cette petite fourmilière

Repli :

- Démontage de l'éclairage
- Remise en place du poste de commandement
- Nettoyage des locaux

En chiffres pour l'ensemble du Cully-Jazz :

- 383 jours de service ont été effectués
- 372 repas préparés
- 99 lunches
- 9 plats froids
- 13 mâts et projecteurs mis en place
- Plus de 600 mètres de câbles électriques

**Ravitaillement des pompiers**

Les 4 et 5 mars, lors du cours de base FB01 des pompiers, nous assurons le côté ravitaillement, soit :

- La pause du matin
- Le repas de midi
- Boissons chaudes pour la pause de l'après-midi

95 repas de midi seront préparés par un traiteur et servis par les astreints de la PCi.

4 astreints ont effectué 11 jours de service.

URBANTRAIL :

Le 29 mai s'est déroulé sur le territoire du district une course divisée en divers parcours. Principalement sur le territoire de Lutry, une des courses conduisait les coureurs jusqu' au sommet de la Tour de Gourze.

Les missions de la Protection civile furent :

- Tenue d'un poste de commandement
- Assurer une couverture du réseau Polycor sur l'ensemble des parcours.
- Sécurisation de la course tout au long du parcours
- Ravitaillement des astreints
- Transport de ces derniers jusqu'à leur poste.
- Aide au transport en cas de bobologie.

73 astreints seront présents ce jour-là.



Fête fédérale des Musiques à Montreux :

Du 8 au 20 juin, nous avons collaboré avec l'ORPC Riviera Pays-d'En-Haut lors de la FFM 2016.

La mission de la Protection civile, hormis quelques préparatifs, fut d'assurer le personnel nécessaire à la centrale des transports.

584 jours de service seront effectués dans le cadre de cette manifestation.

1^{er} août :

Comme de coutume, nous avons assuré la mise en place et le repli du dispositif pour l'éclairage de la place d'Armes à Cully. Nous avons également collaboré avec APOLE pour le bouclage et l'aide au stationnement des véhicules sur le territoire de la Commune de Lutry.

En chiffres :

- 15 astreints ont effectué 17 jours de service

Camp ARFEC :

Du 30 juillet au 6 août, l'Association romande des familles des enfants atteints d'un cancer a organisé un camp annuel pour la fraternité de la famille. En 2016, il s'est déroulé sur la Commune de Broc dans le Canton de Fribourg.

La mission de la Protection civile est le ravitaillement et le transport des participants, dont le nombre se situe entre 110 et 120, y compris les accompagnateurs et le personnel médical.

Les repas sont assurés par une équipe de cuisine composée de deux cuisiniers retraités et d'une équipe de cuisine PCiste.

Ces sont ainsi 5 repas servis :

- Déjeuner
- Les 10 heures
- Repas de midi
- Les 4 heures
- Le souper

20 astreints ont effectués 147 jours de service.



Marché de Savigny :

Dans le cadre du marché annuel de Savigny, la Municipalité a décidé de regrouper les corps sécuritaires du district.

C'est donc le samedi 3 septembre qu'un stand a été présenté dans le cadre de cette manifestation.

8 astreints ont effectué 13 jours de service.

**Fête des Vendanges à Lutry :**

Collaboration avec APOL : bouclage de la zone de fête, renseignement à la population, aide au stationnement, organisation des repas pour les astreints au PC des Ruvines à Cully, organisation des transports.

En chiffres :

- 21 astreints ont effectué 52 jours de service

Marathon :

Préparation des repas pour les astreints.

6 postes pour le bouclage de la route ont été tenus par des astreints de la Protection civile.

En chiffres :

- 14 astreints ont effectué 15 jours de service

5) Interventions de la FIR**Feu de garage « En Publoz » à Puidoux :**

Date : 3 mars 2016

Début : 02h40

Mission : Prise en charge des personnes évacuées des immeubles concernés et service de boissons à ces personnes

Effectif : 2 astreints

Licenciement : 06h00

Légère inondation dans le bureau de l'office de l'ORPC :

Suite à la rupture d'un boiler dans les combles de l'appartement situé au-dessous des bureaux de l'ORPC, de l'eau s'est infiltrée jusqu'au niveau de l'ORPC sans causer de dégâts majeurs.

Date : 23 août
Début : 18h40
Mission : constatation des faits et déblaiement de certains dossiers pour limiter les dégâts
Effectif : 2 astreints
Licenciement : 19h45

6) Conclusion

Comme vous pouvez le constater, si le monde bouge, la Protection civile se doit de suivre le mouvement. Une formation toujours plus pointue et les demandes précises de nos partenaires nous obligent à accroître les jours de service tant pour la formation des astreints que pour répondre aux attentes de la population, du monde politique et des partenaires.

L'année écoulée a été très calme sur le plan des interventions. Cela ne signifie pas que nous devons relâcher notre vigilance mais au contraire, nous nous devons de maintenir un état de préparation afin de répondre au mieux et au plus vite à qui aurait besoin de nos services.

Je profite ici de remercier le Comité Directeur, ainsi que les délégués des communes pour la confiance qu'ils m'accordent et les bonnes relations que nous entretenons.

Il est évident que tout le travail accompli tant dans les cours, dans l'organisation générale que dans l'état de préparation ne pourrait se faire sans mes deux collègues : le cap Dominique Rossi et la secrétaire de l'office, Mme Laurence Thabuis.

Au nom du Comité directeur

Le Commandant PCi

Le Président

La Secrétaire

Bernard Emery

Jean-Michel Conne

Laurence Thabuis